

Sommaire

☐ Contexte de l'étude et méthodologie générale - Page 3

Le marché de l'amélioration énergétique

☐ Analyse du marché de l'amélioration énergétique 2014-2016 - Page 9

- Taux de pénétration des travaux et des travaux énergétiques - Page 10
- Le nombre de travaux et le nombre de travaux énergétiques réalisés par les ménages - Page 19
- Le recours aux entreprises - Page 31

☐ La dynamique du marché de l'amélioration énergétique - Page 38

- Evolution des marchés de travaux et de travaux énergétiques - Page 39
- Marché potentiel : intentions de travaux - Page 50
- L'évolution de l'activité pour les entreprises - Page 55

☐ Les profils des ménages - Page 59

Le marché de la rénovation énergétique

☐ Analyse du marché de la rénovation énergétique - Page 75

- Parts de marché - Page 76
- Analyse technique des bouquets de travaux - Page 79
- Mobilisation de la filière Bâtiment - Page 83

☐ La dynamique du marché de la rénovation énergétique - Page 88

- L'étalement des travaux sur la période 2014-2016 - Page 85
- Potentiel du marché de la rénovation énergétique : intentions de travaux - Page 90

☐ Les profils des ménages - Page 98

Freins et leviers

☐ Freins et leviers à la réalisation de travaux énergétiques - Page 102

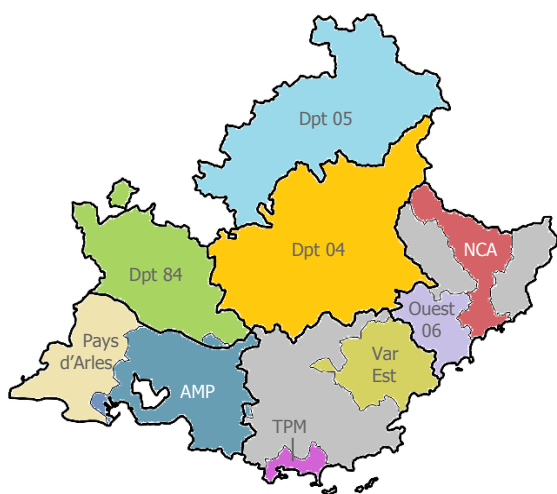
- Les freins à la réalisation de travaux énergétiques - Page 103
- Les leviers permettant la réalisation de travaux énergétiques - Page 113
- La mobilisation des aides et subventions publiques - Page 118
- Les structures d'accompagnement - Page 129

Une enquête ménage pour mesurer le « point zéro » de la rénovation énergétique

Des objectifs ambitieux en termes de rénovation énergétique sont affichés au niveau national comme au niveau local. Pour les atteindre, plusieurs dispositifs incitatifs ou d'accompagnement sont proposés, notamment un service public local : les Plateformes Territoriales de la Rénovation Energétique (PTRE). Afin d'alimenter en connaissance ces PTRE et l'ensemble de la filière régionale, mais aussi de suivre l'efficacité énergétique et économique de ces dispositifs, les partenaires régionaux - ADEME / Région / Action logement / FRB PACA ainsi que les membres de la CERC - ont souhaité bénéficier d'une large étude pour mesurer un « point zéro » de la rénovation énergétique. La reconduction de cette enquête permettra de suivre la montée en puissance de la rénovation énergétique dans les territoires de la région.

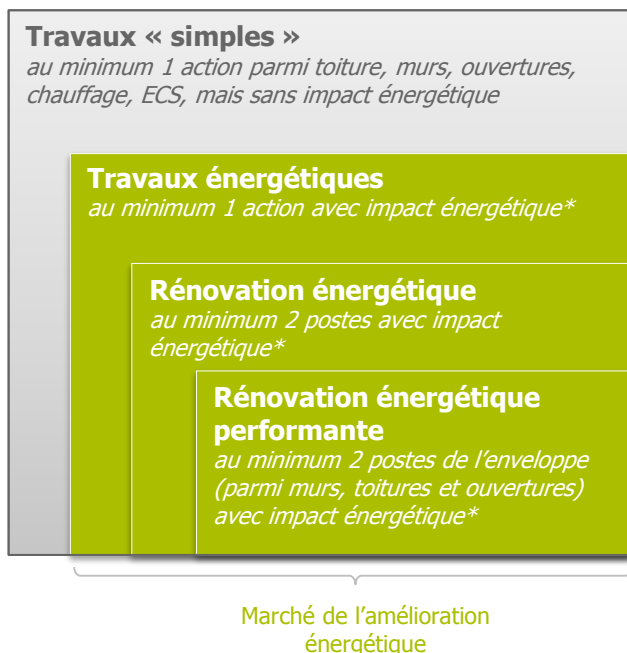
Un découpage territorial cohérent avec les PTRE

L'enquête a été réalisée par téléphone au cours de l'été 2017, auprès des ménages **propriétaires de leurs résidences principales**. L'échantillonnage (5 050 réponses obtenues) a été réalisé sur l'ensemble de la région, selon un découpage géographique en cohérence avec les territoires des PTRE. L'échantillon a ensuite été redressé selon la **méthode des quotas**, en fonction de l'âge du répondant, le type de logement (individuel ou collectif) et la localisation.



Quatre niveaux de lecture

L'enquête s'est concentrée sur les travaux réalisés par les ménages dans leur logement principal en **2014, 2015 et 2016, sur les 5 postes énergétiques uniquement** (toiture, murs, ouvertures, chauffage et eau chaude sanitaire). Il y a ainsi 4 niveaux de lecture pour comptabiliser les ménages ayant réalisé des travaux.



***Les travaux avec impact énergétique par poste sont :**

Toiture : isolation de la toiture et/ou des combles

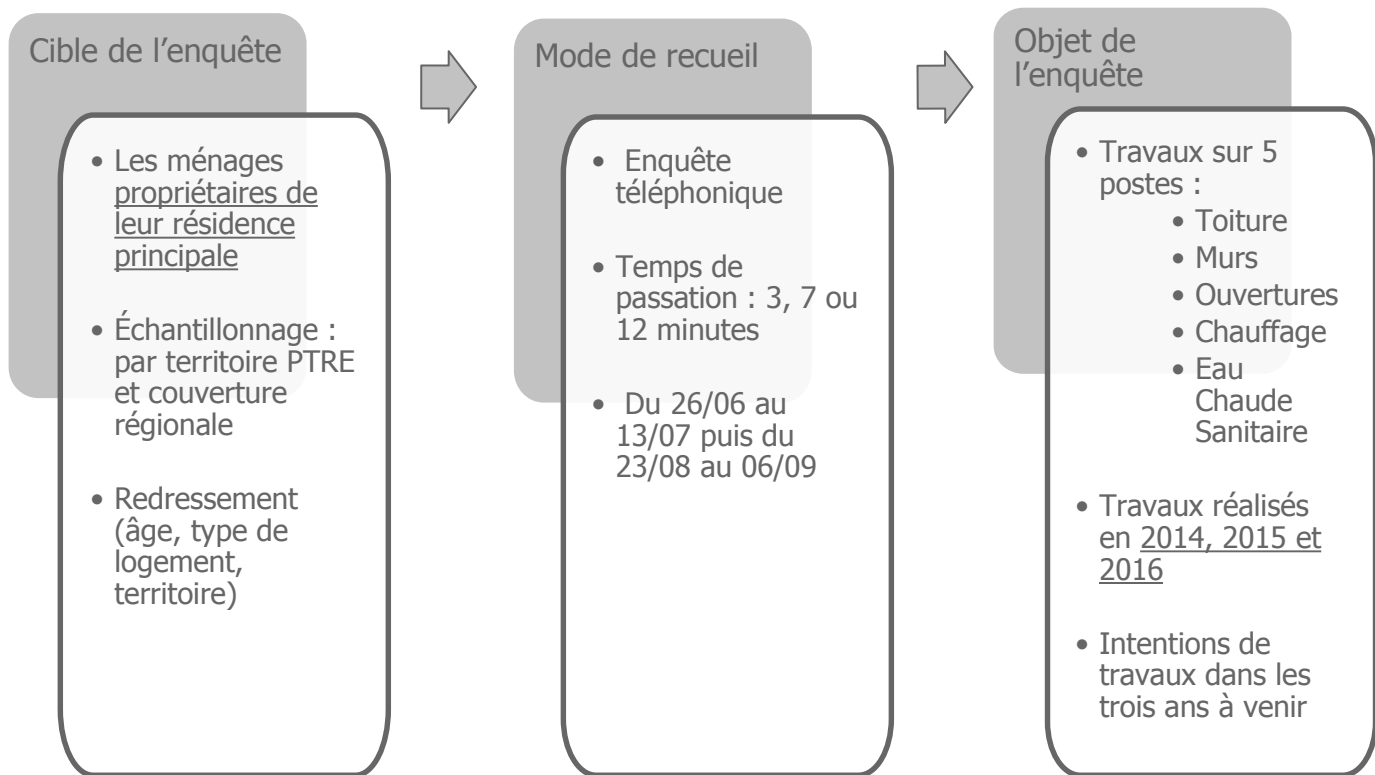
Murs : isolation des murs donnant sur l'extérieur, par l'extérieur et/ou l'intérieur

Ouvertures : changement de plus de la moitié des fenêtres

Chauffage : remplacement par un système performant (chaudière à condensation, chaudière à bois, pompe à chaleur hors climatisation, système solaire)

Eau Chaude Sanitaire : remplacement par un système performant (chauffe-eau thermodynamique ou solaire)

➤ Principes de l'enquête



Par ailleurs : *Sur-échantillonnage sur le territoire Istres-Ouest Provence à la demande de la MDE*

➤ Champ d'analyse

	Propriétaire occupant de sa résidence principale	
	Travaux effectués 2014- 2016	Intentions de travaux (3 ans à venir)
Travaux en propre	✓	✓
Travaux par la copropriété	✓	✓

➤ Plan du questionnaire

PREMIERE PARTIE : Les travaux réalisés

- Travaux réalisés sur les 5 postes au cours des 3 années (2014, 2015 et 2016)
- Réalisés par la copropriété ou en propre ?
- Année de réalisation
- Avec ou sans impact énergétique ? Pourquoi ?
- Raison de l'étalement si étalement
- Motivation(s) ? Eléments déclencheurs ?
- Montant des travaux ?
- Mode(s) de financement ?
- Recours aux dispositifs d'aide ? Si non pourquoi ?
- Recours à des artisans ou entreprises du bâtiment ? Combien ?
- Entreprises RGE ?
- Connaissance et recours à des structures d'accompagnement.
- Besoin en conseil ?

DEUXIEME PARTIE : Les intentions de travaux











- Intentions de travaux dans les trois prochaines années ? (réalisés en propre ou par la copro). Quels types de travaux ? Et si par d'intentions, pourquoi ?
- Financements envisagés

TROISIEME PARTIE : Screening du ménage

- Descriptif du ménage et du logement

➤ Découpage territorial de l'échantillonnage

PTRE

-  **Pays Dignois** (le découpage a été fait sur l'ensemble du département des Alpes-de-Haute-Provence, en accord avec la plate-forme)
-  **Département des Hautes-Alpes** (la plateforme couvre l'ensemble du département)
-  **Métropole Nice-Côte d'Azur**
-  **Ouest 06** (comprend les Communautés d'Agglomération de Sophia Antipolis CASA, du Pays de Grasse CAPG et des Pays de Lérins CAPL)
-  **Pays d'Arles**
-  **Métropole Aix-Marseille-Provence**
-  **Toulon-Provence-Méditerranée**
-  **Var-Est** (comprend les Communautés d'Agglomération Var Esterel Méditerranée CAVEM et Dracénoise CAD, et la Communauté de communes du Pays de Fayence CCPF)
-  **Département du Vaucluse** (la plateforme couvre l'ensemble du département)
-  Territoires non couverts par des plateformes

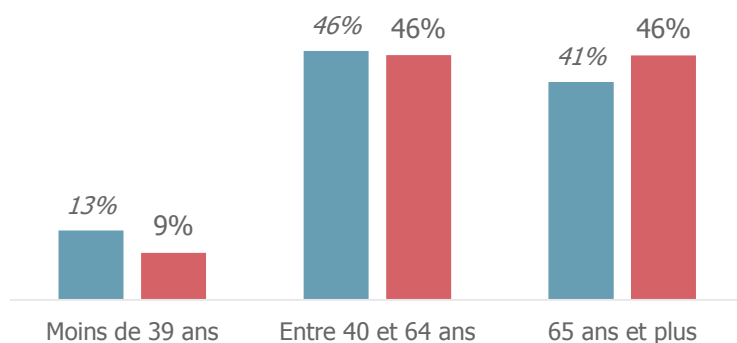


➤ Quotas et redressement de l'échantillon

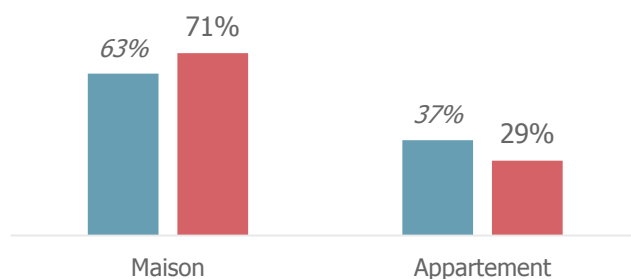
Part de la population par quota

■ Base INSEE RP 2013 ■ Echantillon (avant redressement)

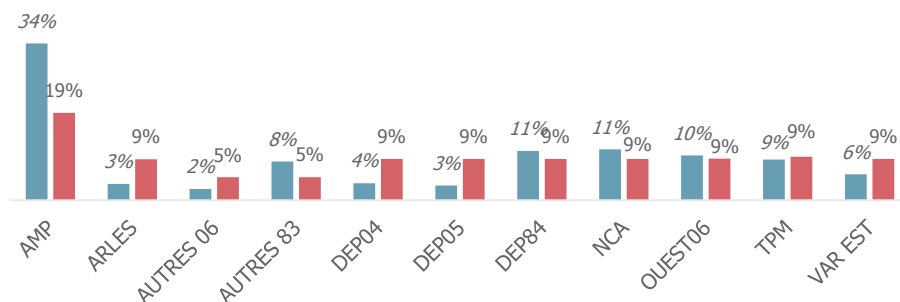
- Une légère surreprésentation des « 65 ans et plus ».



- Une surreprésentation des « maisons »



- Une stratification par territoire afin d'obtenir un échantillon significatif dans chaque zone



- Les données ont été redressées selon la méthode des quotas en fonction de ces trois critères, sur la base INSEE RP 2013

➤ Les résultats affichés portent sur **1 203 374** ménages propriétaires occupants

Contexte et méthode

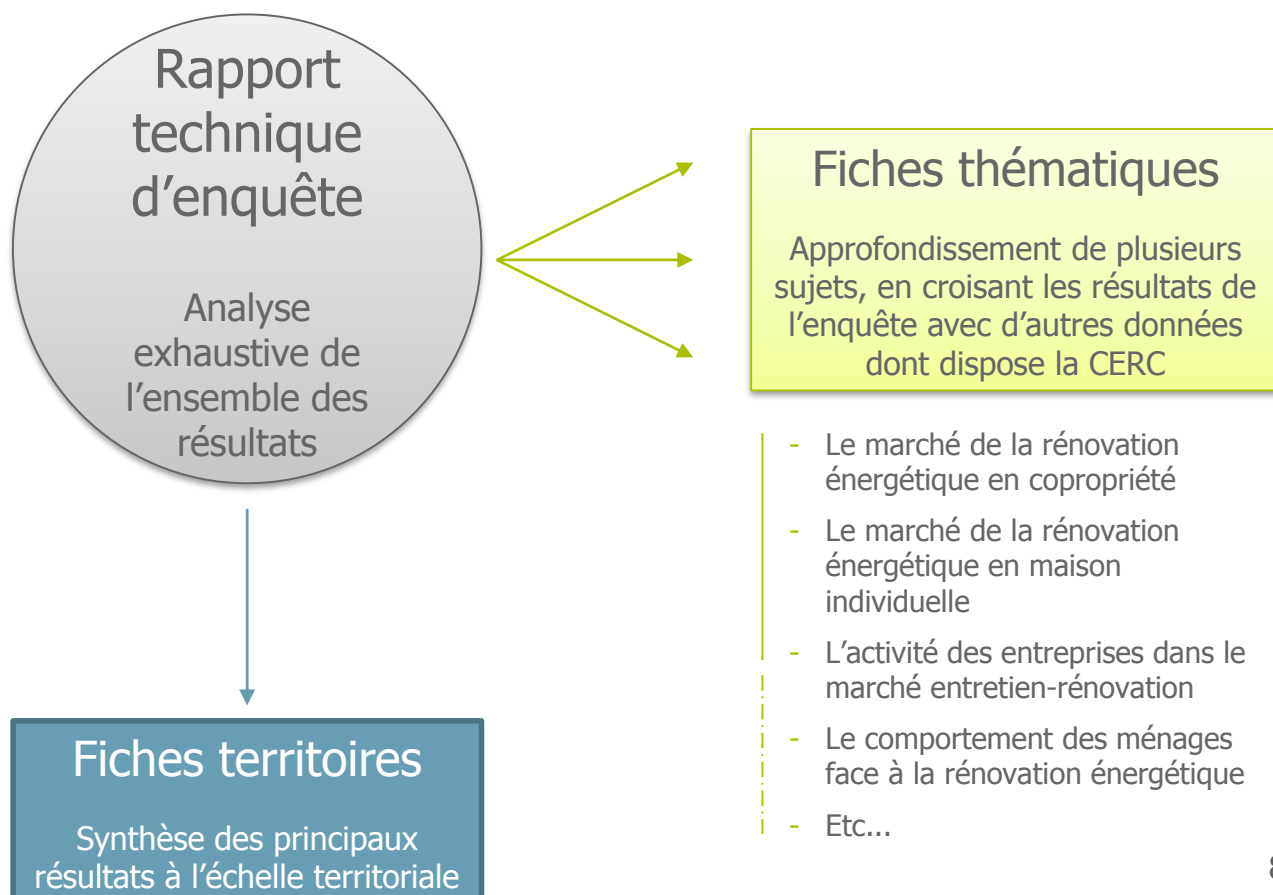
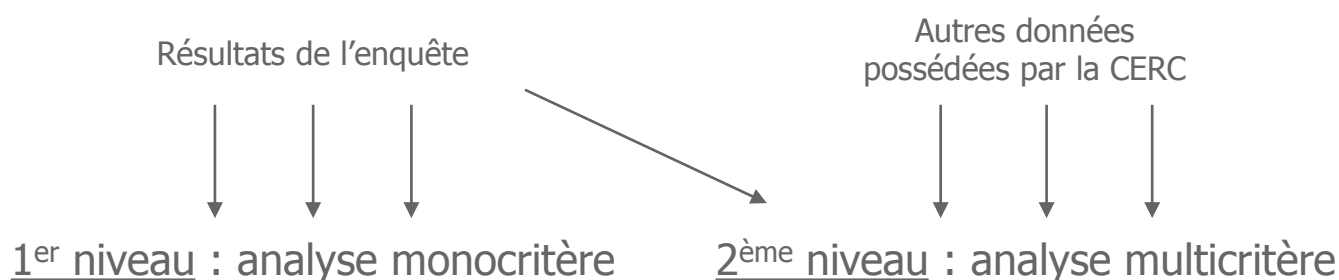
Communication et publications

Cette enquête est large et aborde différentes thématiques en rapport avec la rénovation énergétique des logements : la typologie des travaux réalisés, le marché de la rénovation du point de vue des entreprises, le comportement des ménages, l'aide et l'accompagnement à la réalisation de travaux, etc., une multiplication des « portes d'entrée » telle qu'il est difficile d'en faire une synthèse reprenant l'ensemble des résultats.

La publication des résultats se fera ainsi selon deux niveaux d'analyse.

- Un premier niveau, qui reprend de manière exhaustive l'ensemble des résultats de l'enquête ménage. **C'est l'objet de ce rapport technique.** Ce dernier est complété par des fiches territoriales, qui reprennent les principaux résultats à l'échelle territoriale.
- Un deuxième niveau d'analyse, qui croise les résultats de l'enquête avec d'autres données dont dispose la CERC. Il fera l'objet de plusieurs fiches thématiques, qui approfondiront différents sujets.

L'ensemble de ces publications seront mises à disposition au cours de l'année 2018 sur le site www.cerc-paca.fr





Analyse du marché
de l'amélioration
énergétique
2014-2016



Taux de
pénétration des
travaux et des
travaux
énergétiques

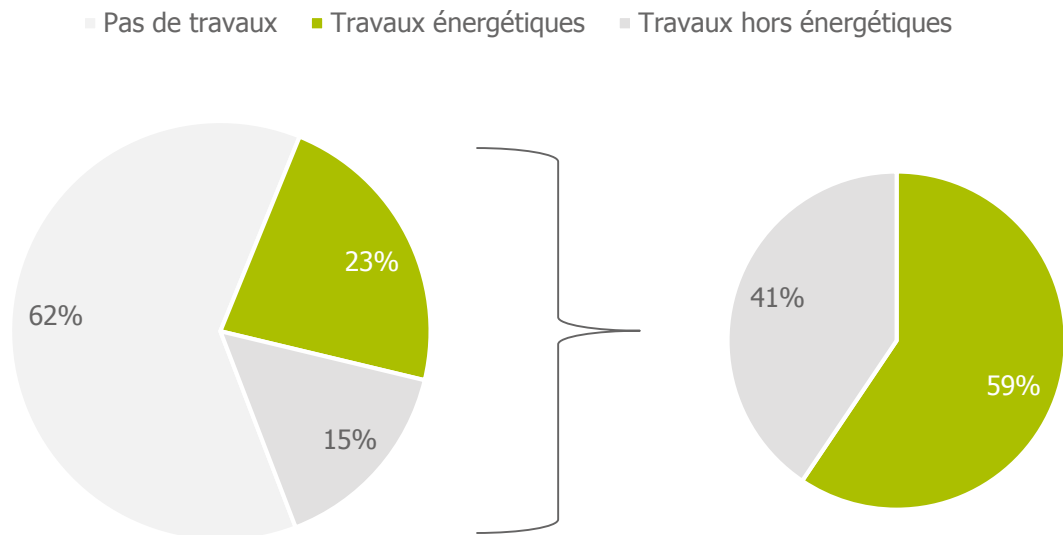
Analyse du marché de l'amélioration énergétique

Taux de pénétration des travaux et travaux énergétiques

Combien de ménages ont réalisé des travaux énergétiques dans leurs logements entre 2014 et 2016 en PACA ?



- 38% des propriétaires occupants de la région ont effectué des travaux entre 2014 et 2016, soit **457 400 ménages**.
- 59% de ces ménages ont réalisé des travaux énergétiques, soit **272 000 ménages**.



Part des ménages de la région ayant réalisé des travaux entre 2014 et 2016

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Analyse du marché de l'amélioration énergétique

Taux de pénétration des travaux et travaux énergétiques

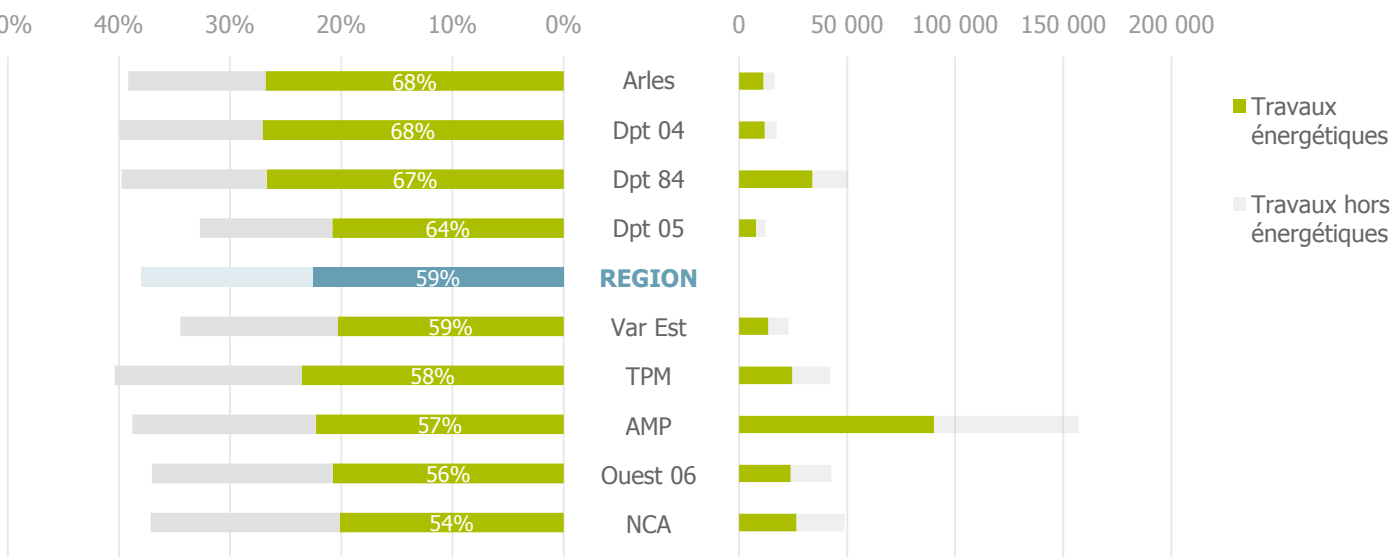
Combien de ménages ont réalisé des travaux énergétiques dans leurs logements entre 2014 et 2016 par territoire ?



- La taille des marchés diffère d'un territoire à l'autre, le plus grand marché se situant logiquement sur la métropole Aix-Marseille-Provence (avec plus de 157 200 ménages ayant effectué des travaux, dont 90 250 des travaux énergétiques). Pour autant, les taux de pénétration des travaux et des travaux énergétiques sur ce territoire sont proches de la moyenne régionale : 38% ont réalisé des travaux et parmi eux 57% ont effectué des travaux énergétiques.
- Le Pays d'Arles et les départements du Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence sont les territoires qui affichent les taux de pénétration de travaux et de travaux énergétiques les plus élevés.

Part des ménages ayant réalisé des travaux entre 2014 et 2016

Nombre de ménages ayant réalisé des travaux entre 2014 et 2016



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

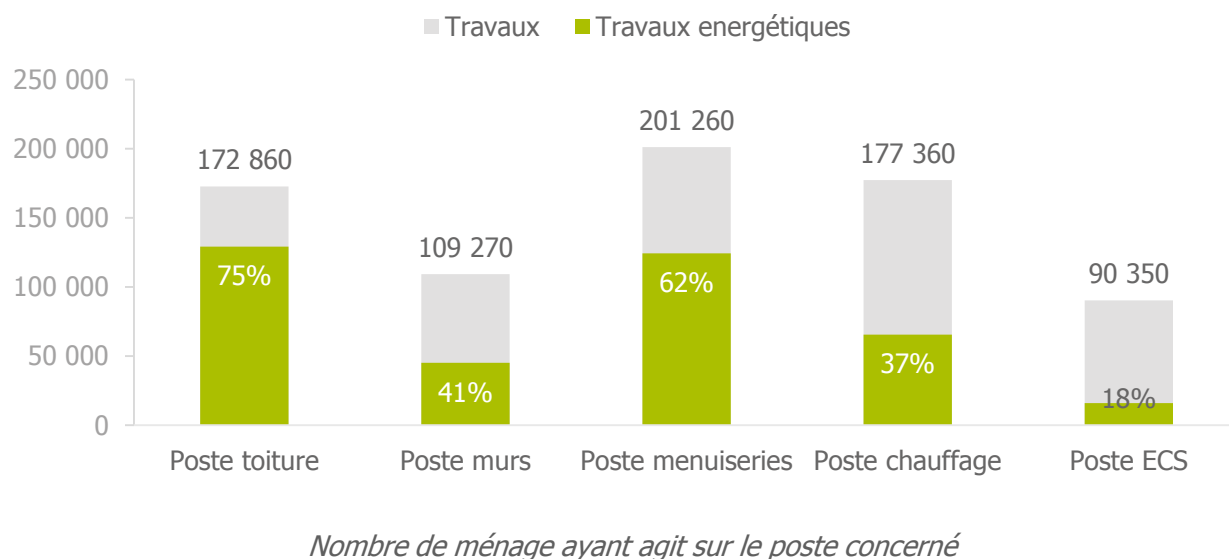
Analyse du marché de l'amélioration énergétique

Taux de pénétration des travaux et travaux énergétiques

Combien de ménages de PACA ont réalisé des travaux énergétiques dans leurs logements entre 2014 et 2016 sur chacun des 5 postes étudiés ?

i

- Le marché de la **menuiserie** est le plus important : environ **201 260 ménages** ont réalisé des travaux sur ce poste. Cela draine un nombre conséquent de travaux énergétiques (environ **124 400 ménages** concernés). Mais la marge de progression est importante car « seulement » 62% des ménages ayant agi sur les menuiseries ont réalisé des travaux énergétiques.
- Le taux de pénétration des travaux énergétiques est plus élevé sur le **poste toiture** (75%). Ainsi, plus de **129 200 ménages** sont concernés (plus que le poste menuiserie).
- A l'inverse, les ménages ont moins agi sur le poste ECS et lorsqu'ils l'ont fait, ce fut rarement pour des travaux énergétiques.



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

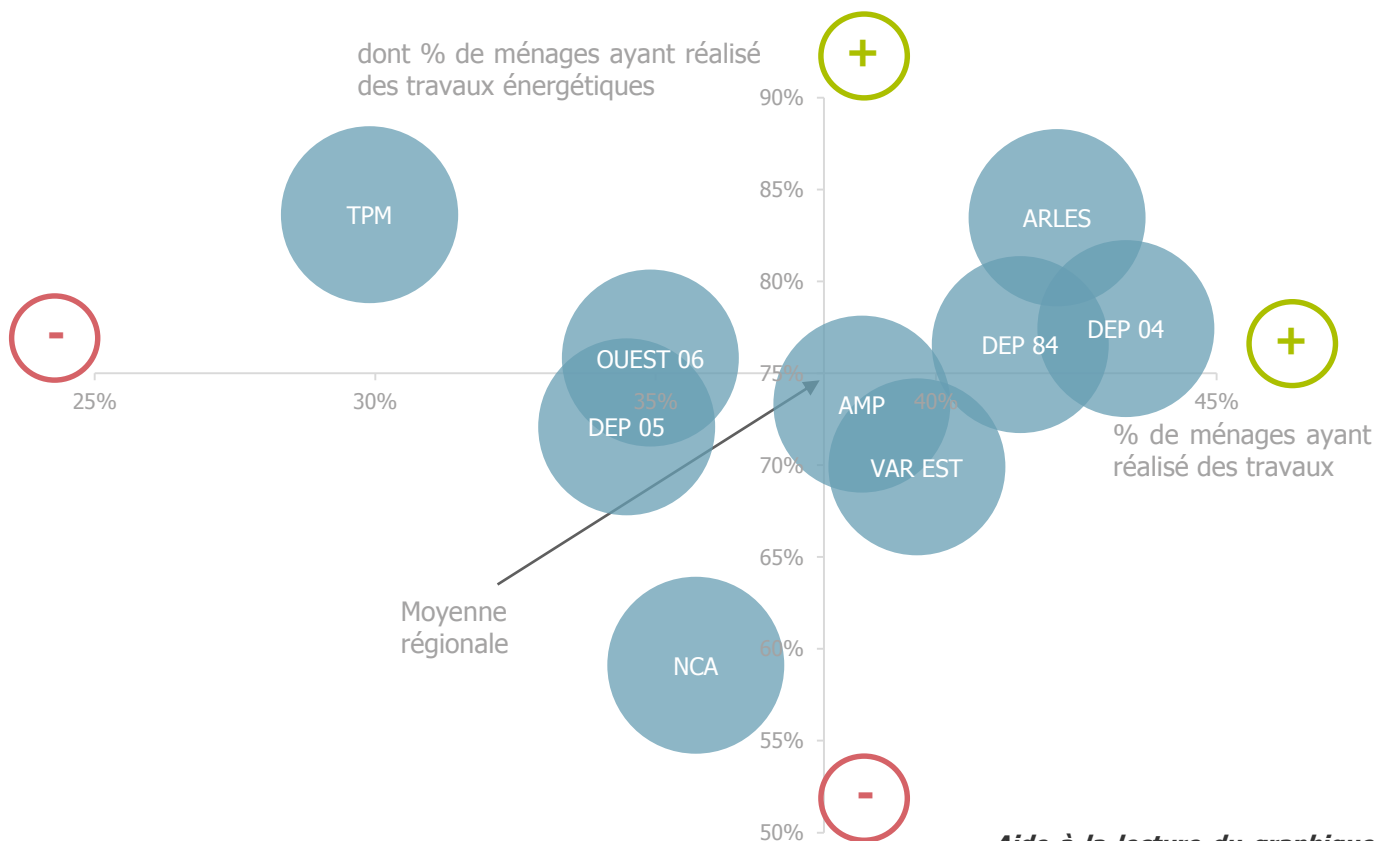
Analyse du marché de l'amélioration énergétique

Taux de pénétration des travaux et travaux énergétiques

Quels sont, par territoire, les taux de pénétration des travaux et des travaux énergétiques sur le poste toiture ?



- Les ménages vivant dans les Alpes-Maritimes, notamment au sein de la métropole Nice-Côte d'Azur, réalisent sur le poste toiture moins de travaux, et d'une manière moins performante, que la moyenne régionale.
- A l'inverse, dans les Alpes-de-Haute-Provence et le territoire du Pays d'Arles, les taux de pénétration de travaux et de travaux énergétiques sur ce poste sont plus élevés que la moyenne régionale.



Moyenne régionale

Pourcentage de ménages ayant réalisé des travaux sur le poste toiture : **38%**
dont pourcentage de ménages ayant réalisé des travaux énergétiques : **75%**

Aide à la lecture du graphique à bulle

Les territoires dans le cadran en haut à droite ont des taux de pénétration de travaux et de travaux énergétiques supérieurs à la moyenne régionale.

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux sur le poste toiture : les travaux sur le poste toiture peuvent se concrétiser par la rénovation de la toiture et/ou par l'aménagement des combles.

Travaux énergétiques sur le poste toiture : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec impact énergétique. Pour le poste toiture cela concerne la rénovation de la toiture avec isolation et/ou l'aménagement des combles avec isolation.

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

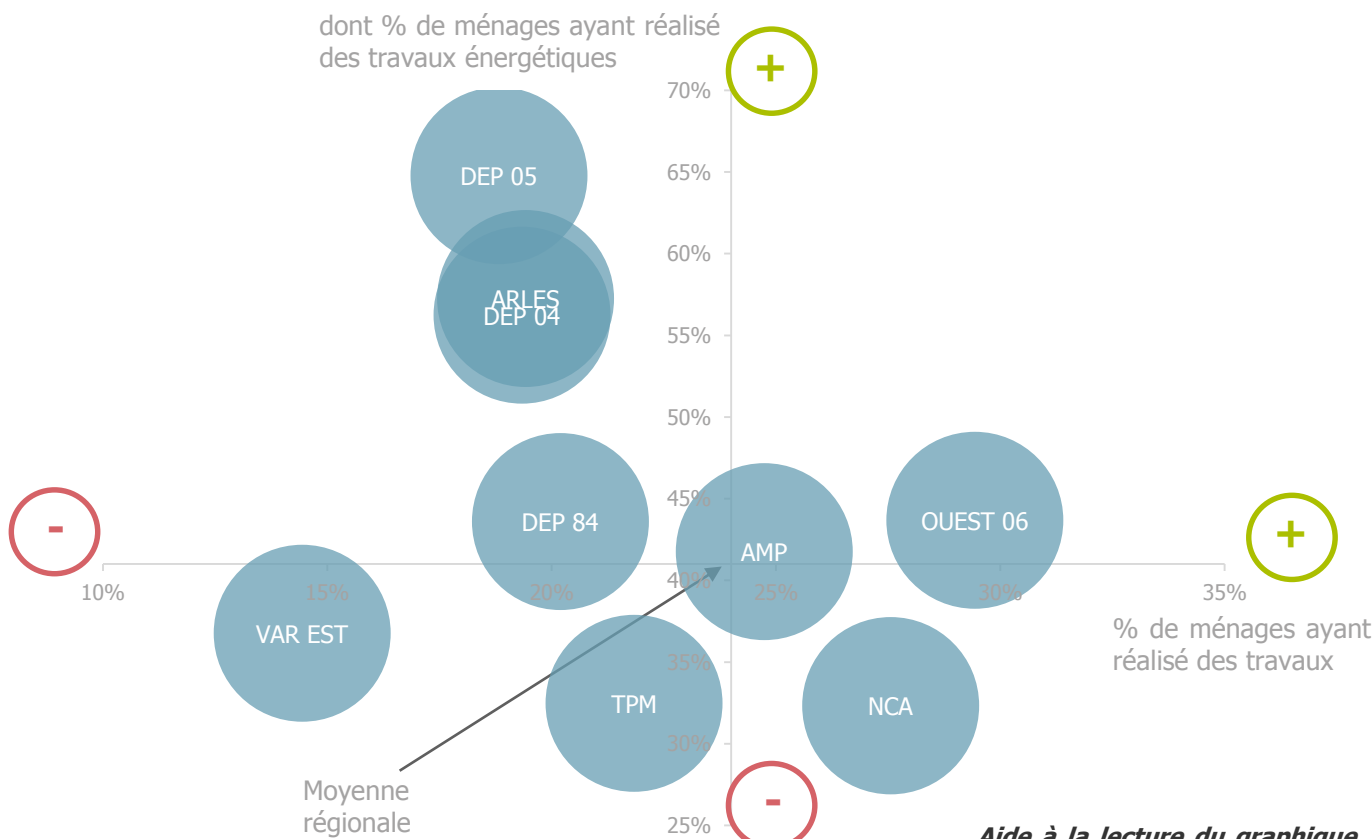
Analyse du marché de l'amélioration énergétique

Taux de pénétration des travaux et travaux énergétiques

Quels sont, par territoire, les taux de pénétration des travaux et des travaux énergétiques sur le poste murs ?



- Dans les Alpes-Maritimes, le taux de pénétration sur le poste murs est plus élevé que la moyenne régionale sur les travaux, moins sur les travaux énergétiques.
- Si les départements alpins et le Pays d'Arles réalisent globalement moins de travaux sur le poste mur que la moyenne régionale, ils le font en revanche plus souvent avec de l'isolation.



Aide à la lecture du graphique à bulle

Les territoires dans le cadran en haut à droite ont des taux de pénétration de travaux et de travaux énergétiques supérieurs à la moyenne régionale.

Moyenne régionale

Pourcentage de ménages ayant réalisé des travaux sur le poste murs : **24%**
dont pourcentage de ménages ayant réalisé des travaux énergétiques : **41%**

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux sur le poste murs : les travaux sur le poste murs peuvent se concrétiser par une rénovation extérieure et/ou intérieure des murs donnant sur l'extérieur, ainsi que par une extension du logement.

Travaux énergétiques sur le poste murs : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec impact énergétique. Pour le poste murs cela concerne la rénovation extérieure et/ou intérieure des murs donnant sur l'extérieur avec isolation.

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

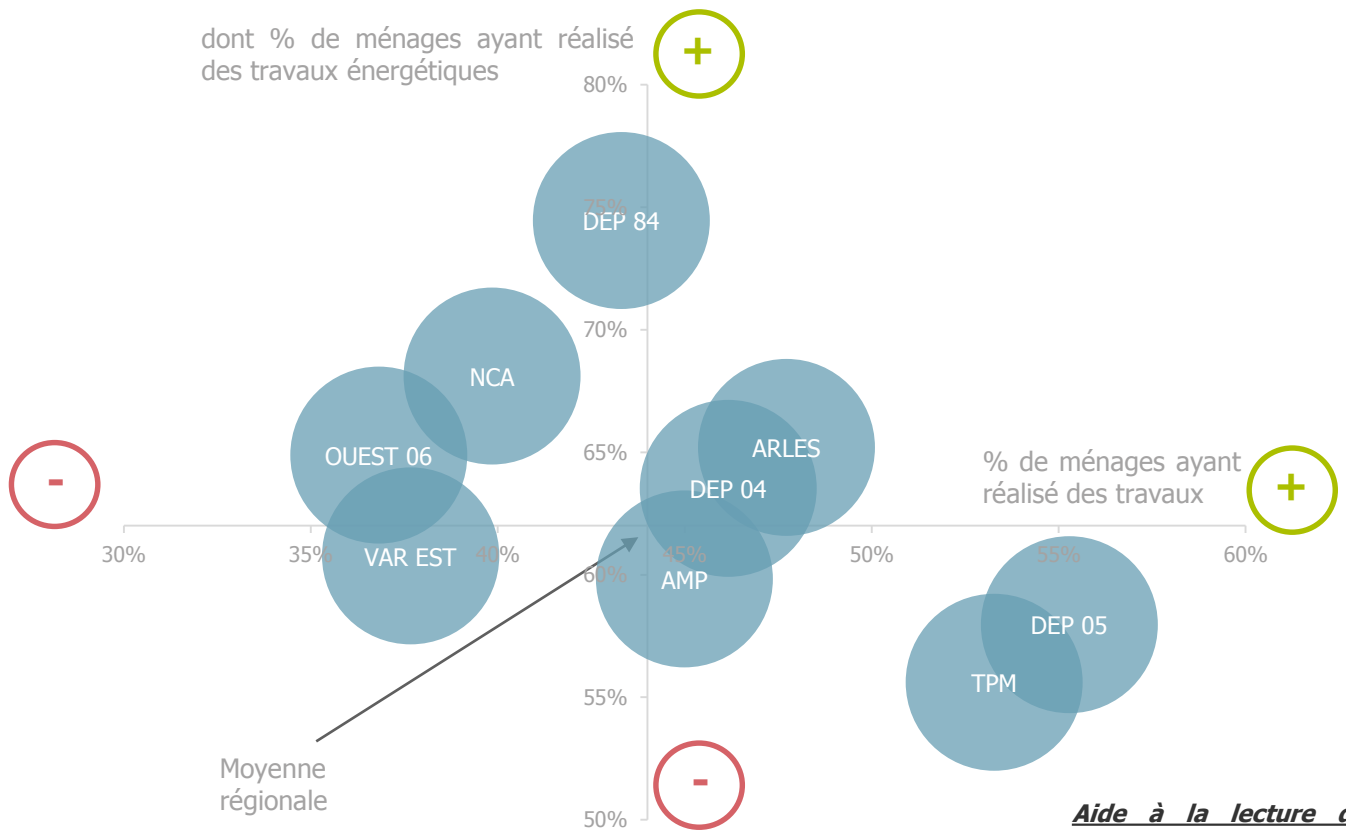
Analyse du marché de l'amélioration énergétique

Taux de pénétration des travaux et travaux énergétiques

Quels sont, par territoire, les taux de pénétration des travaux et des travaux énergétiques sur le poste menuiseries ?



- Dans les Alpes-Maritimes, le taux de pénétration sur le poste menuiseries est moins élevé que la moyenne régionale sur les travaux, mais un peu plus élevé sur les travaux énergétiques.



Aide à la lecture du graphique à bulle

Les territoires dans le cadran en haut à droite ont des taux de pénétration de travaux et de travaux énergétiques supérieurs à la moyenne régionale.

Moyenne régionale

Pourcentage de ménages ayant réalisé des travaux sur le poste menuiseries : **44%**
dont pourcentage de ménages ayant réalisé des travaux énergétiques : **62%**

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux sur le poste menuiseries : les travaux sur le poste menuiseries peuvent se concrétiser par la pose de fenêtres ou porte fenêtres et/ou la pose de volets et/ou la pose de portes donnant sur l'extérieur.

Travaux énergétiques sur le poste menuiseries : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec impact énergétique. Pour le poste menuiserie cela concerne le changement de plus de la moitié des fenêtres ou portes-fenêtres.

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

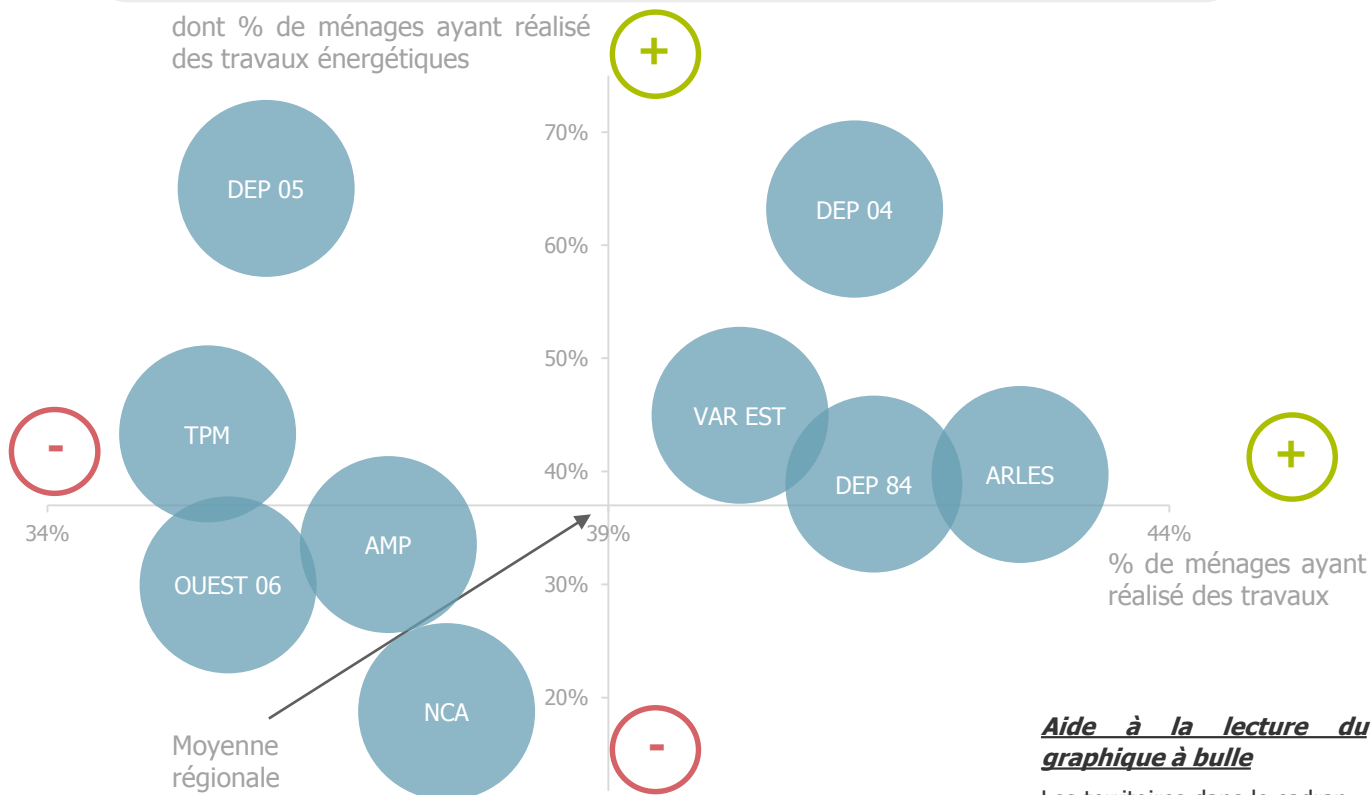
Analyse du marché de l'amélioration énergétique

Taux de pénétration des travaux et travaux énergétiques

Quels sont, par territoire, les taux de pénétration des travaux et des travaux énergétiques sur le poste chauffage ?



- Les départements alpins ont un taux de pénétration de travaux énergétiques sur le poste chauffage plus élevé que la moyenne régionale.
- A l'inverse, le taux de pénétration des travaux et des travaux énergétiques y est beaucoup plus faible dans les territoires des Alpes-Maritimes, ainsi que sur la métropole Aix-Marseille, ce qui peut s'expliquer par une plus forte présence de logements collectifs, et donc une plus grande difficulté à passer à des systèmes de chauffage performants.



Moyenne régionale

Pourcentage de ménages ayant réalisé des travaux sur le poste chauffage : **39%**
dont pourcentage de ménages ayant réalisé des travaux énergétiques : **37%**

Les territoires dans le cadran en haut à droite ont des taux de pénétration de travaux et de travaux énergétiques supérieurs à la moyenne régionale.

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux sur le poste chauffage : les travaux sur le poste chauffage se concrétisent par l'installation de un ou plusieurs équipements de chauffage.

Travaux énergétiques sur le poste chauffage : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec impact énergétique. Pour le poste chauffage cela concerne l'installation d'au moins un équipement performant parmi chaudière à condensation, chaudière, insert ou poêle à bois, pompe à chaleur, et système solaire.

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

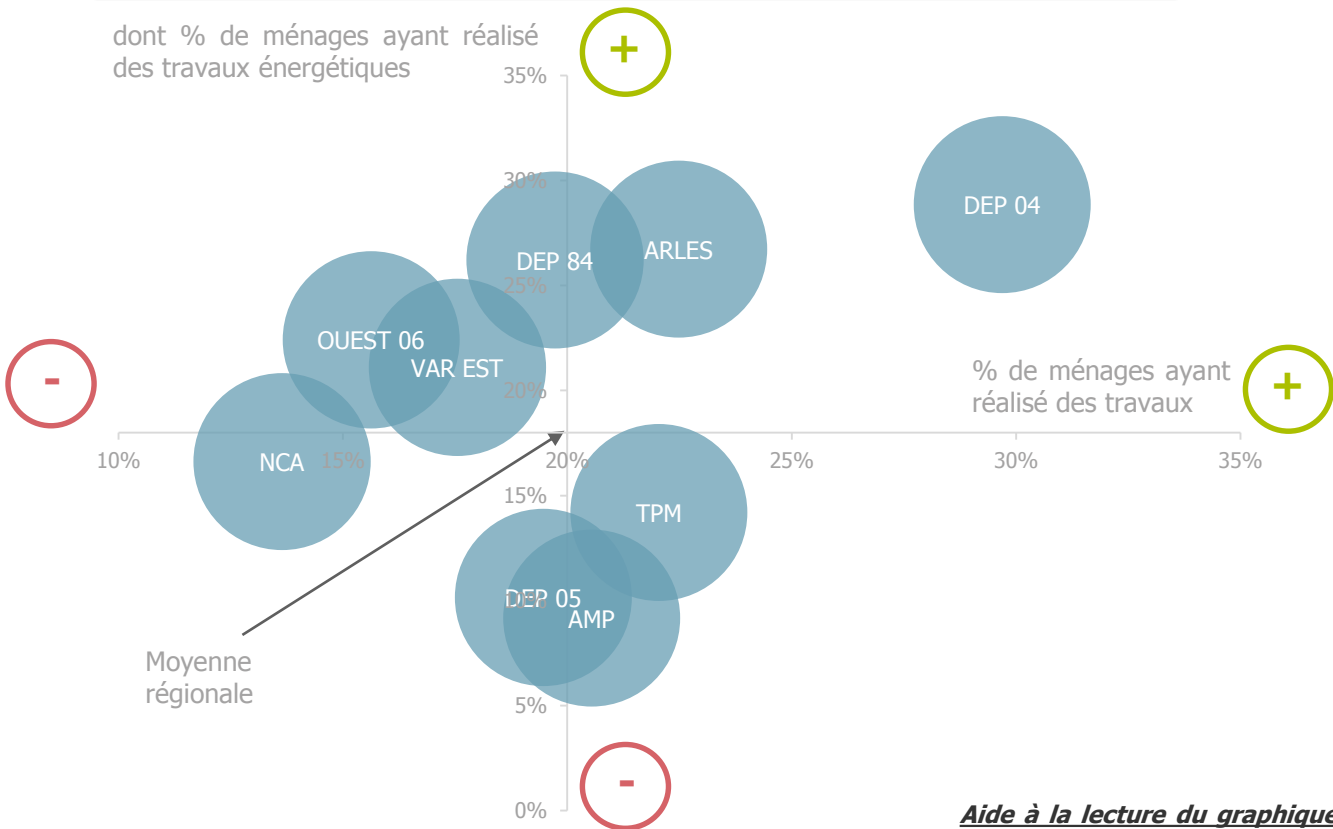
Analyse du marché de l'amélioration énergétique

Taux de pénétration des travaux et travaux énergétiques

Quels sont, par territoire, les taux de pénétration des travaux et des travaux énergétiques sur le poste ECS ?



- Le département des Alpes-de-Haute-Provence a un taux de pénétration de travaux énergétiques sur le poste eau chaude sanitaire plus élevé que la moyenne régionale.
- En revanche, le taux de pénétration des travaux énergétiques y est plus faible sur la métropole Aix-Marseille, ce qui peut s'expliquer par une plus forte présence de logements collectifs, et donc une plus grande difficulté à passer à des systèmes performants.



Moyenne régionale

Pourcentage de ménages ayant réalisé des travaux sur le poste ECS : **20%**
dont pourcentage de ménages ayant réalisé des travaux énergétiques : **18%**

Aide à la lecture du graphique à bulle

Les territoires dans le cadran en haut à droite ont des taux de pénétration de travaux et de travaux énergétiques supérieurs à la moyenne régionale.

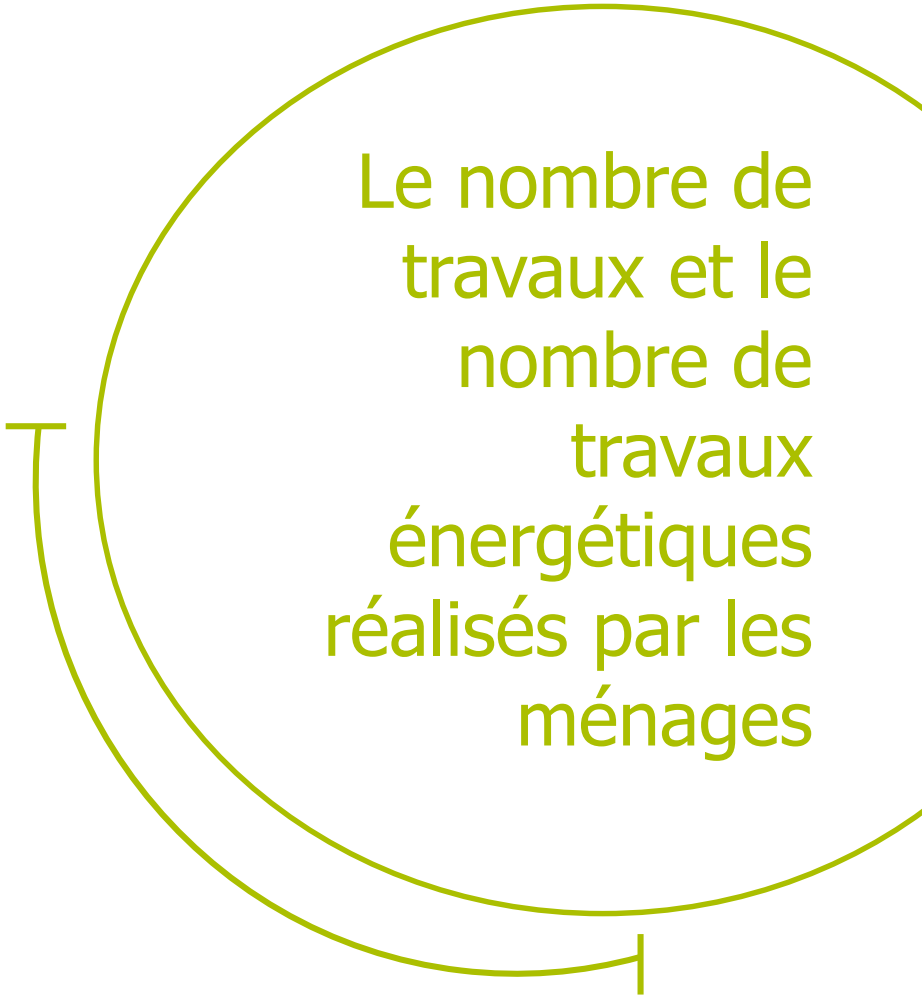
Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux sur le poste ECS : les travaux sur le poste ECS se concrétisent par l'installation de un ou plusieurs équipements d'eau chaude sanitaire.

Travaux énergétiques sur le poste ECS : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec impact énergétique. Pour le poste ECS cela concerne l'installation d'un chauffe-eau thermodynamique et/ou un chauffe-eau solaire.

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.



Le nombre de
travaux et le
nombre de
travaux
énergétiques
réalisés par les
ménages

Analyse du marché de l'amélioration énergétique

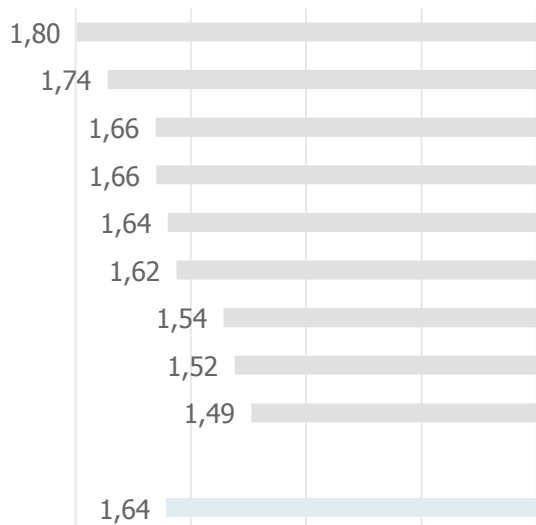
Nombre de travaux réalisés par les ménages

Combien de travaux ont été réalisés par les ménages entre 2014 et 2016 en PACA ?

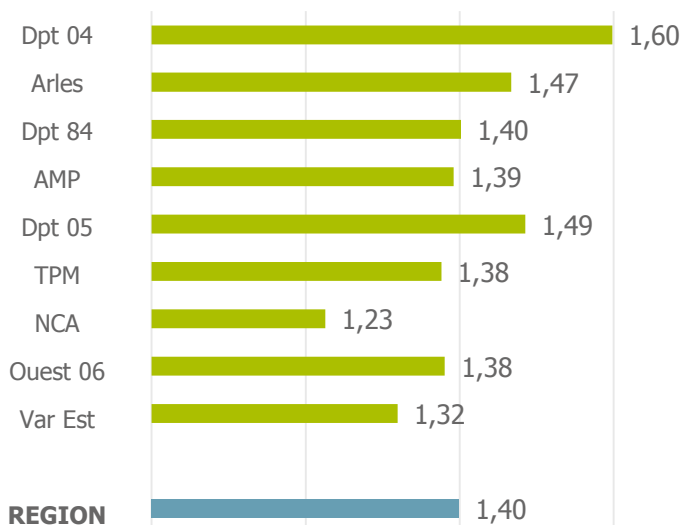
i

- 457 400 propriétaires occupants de la région ont effectué des travaux entre 2014 et 2016. En volume, cela représente près de **751 100 travaux** (un ménage peut avoir réalisé des travaux sur un ou plusieurs postes). En moyenne, un ménage touche donc **1,64 postes** lors des travaux.
- Parmi eux, 272 000 ménages ont réalisé des travaux énergétiques. En volume, cela représente **380 250 travaux**. En moyenne, un ménage touche donc **1,4 postes** lors des travaux énergétiques.
- Ce sont les ménages du département des Alpes-de-Haute-Provence qui touchent en moyenne le plus de postes lorsqu'ils réalisent des travaux, énergétiques ou non. Les ménages du département des Hautes-Alpes les suivent de près concernant les travaux énergétiques. A l'autre bout du classement, les ménages des Alpes-Maritimes et du territoire Var Est sont ceux qui en moyenne touchent le moins de postes par travaux.

Nombre moyen de travaux par ménage



Nombre moyen de travaux énergétiques par ménage



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Analyse du marché de l'amélioration énergétique

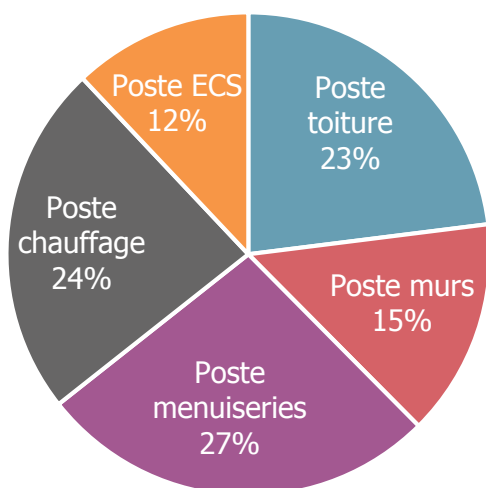
Nombre de travaux réalisés par les ménages

Quelle est la nature des travaux réalisés par les ménages entre 2014 et 2016 en PACA ?

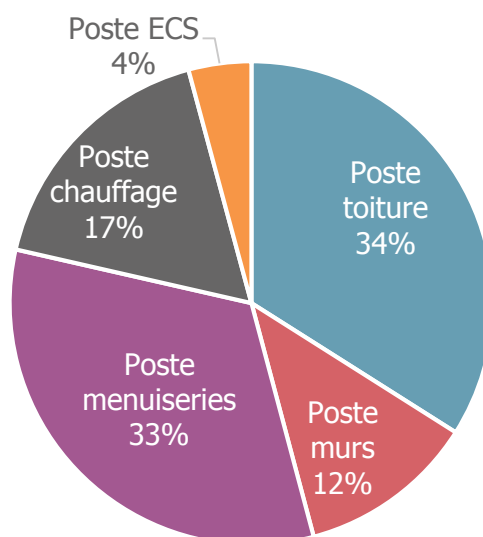
i

- Environ 3/4 des travaux réalisés par les ménages concernent les postes menuiseries, chauffage et toiture, le quart des travaux restant allant sur les postes murs et ECS.
- Lorsque les ménages entreprennent des travaux énergétiques, ils se concentrent davantage sur les postes toiture et menuiseries (2/3 des travaux). Le poste chauffage est moins présent et le poste ECS rarement touché.

Répartition des postes touchés sur l'ensemble des travaux réalisés entre 2014 et 2016



Répartition des postes touchés sur l'ensemble des travaux énergétiques réalisés entre 2014 et 2016



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Analyse du marché de l'amélioration énergétique

Nombre de travaux réalisés par les ménages

Quelle est, par territoire, la nature des travaux réalisés par les ménages entre 2014 et 2016 ?



- Dans la majorité des territoires, les ménages réalisent des travaux sur le poste menuiseries en priorité. Le territoire Var Est se distingue des autres avec des choix de travaux plus orientés sur le poste chauffage (27% des travaux concerne ce poste). A l'inverse, le choix des ménages porte moins souvent sur les postes « murs » et « ECS ».

Les pourcentages indiquent la répartition des postes sur le nombre total de travaux

	Poste toiture	Poste murs	Poste menuiseries	Poste chauffage	Poste ECS	Total postes
AMP	60 810 23%	38 900 15%	70 740 27%	58 240 22%	32 300 12%	260 990
Arles	6 920 24%	3 190 11%	7 830 27%	7 000 24%	3 690 13%	28 630
Dpt 04	7 610 24%	3 390 11%	8 100 26%	7 230 23%	5 210 17%	31 540
Dpt 05	4 260 21%	2 330 11%	6 830 34%	4 440 22%	2 400 12%	20 260
Dpt 84	21 010 25%	10 230 12%	21 930 26%	20 950 25%	9 990 12%	84 100
NCA	17 440 23%	13 450 18%	19 450 26%	18 340 24%	6 660 9%	75 340
Ouest 06	14 910 23%	12 570 19%	15 720 24%	15 210 23%	6 670 10%	65 090
TPM	12 650 18%	9 240 13%	22 530 33%	14 990 22%	9 320 14%	68 730
Var Est	9 130 27%	3 330 10%	8 680 25%	9 250 27%	4 040 12%	34 430
REGION	172 860 23%	109 270 15%	210 260 27%	177 360 24%	90 350 12%	751 100

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Analyse du marché de l'amélioration énergétique

Nombre de travaux réalisés par les ménages

Quelle est, par territoire, la nature des travaux énergétiques réalisés par les ménages entre 2014 et 2016 ?

i

- La part de travaux énergétiques est la plus élevée sur le poste toiture et la moins élevée sur le poste ECS dans la quasi-totalité des territoires, conformément à ce que l'on observe sur la totalité de la région. Par exemple, 84% des ménages de Toulon-Provence-Méditerranée ayant agi sur la toiture ont réalisé des travaux énergétiques, alors que seulement 14% de ceux ayant agi sur l'ECS ont réalisé des travaux énergétiques.
- Seule la métropole de Nice-Côte d'Azur fait figure d'exception, notamment au niveau de l'isolation de la toiture, bien inférieure aux autres territoires.

	Poste toiture	Poste murs	Poste menuiseries	Poste chauffage	Poste ECS	Total postes
AMP	44 590 73%	16 250 42%	42 320 60%	19 530 34%	2 960 9%	125 640
Arles	5 770 83%	1 820 57%	5 110 65%	2 780 40%	990 27%	16 470
Dpt 04	5 890 77%	1 910 56%	5 150 64%	4 570 63%	1 500 29%	19 020
Dpt 05	3 070 72%	1 510 65%	3 960 58%	2 890 65%	240 10%	11 670
Dpt 84	16 090 77%	4 460 44%	16 330 74%	8 140 39%	2 620 26%	47 630
NCA	10 310 59%	4 350 32%	13 250 68%	3 440 19%	1 110 17%	32 450
Ouest 06	11 300 76%	5 490 44%	10 200 65%	4 560 30%	1 500 22%	33 050
TPM	10 580 84%	3 000 32%	12 530 56%	6 490 43%	1 320 14%	33 920
Var Est	6 380 70%	1 220 37%	5 270 61%	4 160 45%	850 21%	17 890
REGION	129 210 75%	45 150 41%	124 380 62%	65 540 37%	15 960 18%	380 250

Les pourcentages indiquent pour chaque poste la part de travaux énergétiques sur le nombre total de travaux réalisés sur ce poste

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Analyse du marché de l'amélioration énergétique

Nombre de travaux réalisés par les ménages

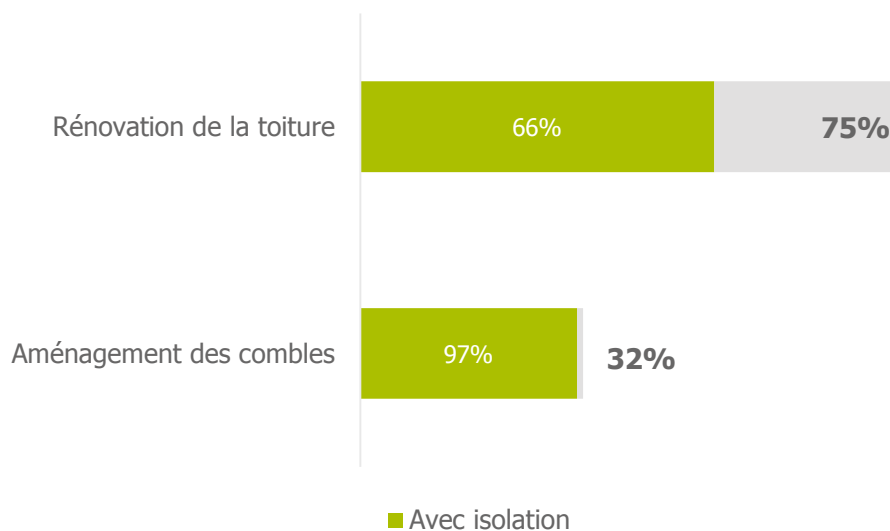
Quel est le détail des travaux réalisés entre 2014 et 2016 sur le poste toiture en PACA ?

i

- 75% des ménages ayant réalisé des travaux sur le poste toiture l'ont rénové, avec une isolation pour 66% d'entre eux.
- Si l'aménagement des combles concerne moins de ménages (32% des ménages ayant réalisé des travaux sur le poste toiture), l'isolation est quasi-systématique (97% des cas).

172 860 travaux et **129 210 travaux énergétiques** sur le poste toiture

Répartition des travaux ayant touché le poste toiture entre 2014 et 2016 (en pourcentage de ménages ayant réalisé des travaux sur ce poste)



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux sur le poste toiture : les travaux sur le poste toiture peuvent se concrétiser par la rénovation de la toiture et/ou par l'aménagement des combles.

Travaux énergétiques sur le poste toiture : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec impact énergétique. Pour le poste toiture cela concerne la rénovation de la toiture avec isolation et/ou l'aménagement des combles avec isolation.

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Analyse du marché de l'amélioration énergétique

Nombre de travaux réalisés par les ménages

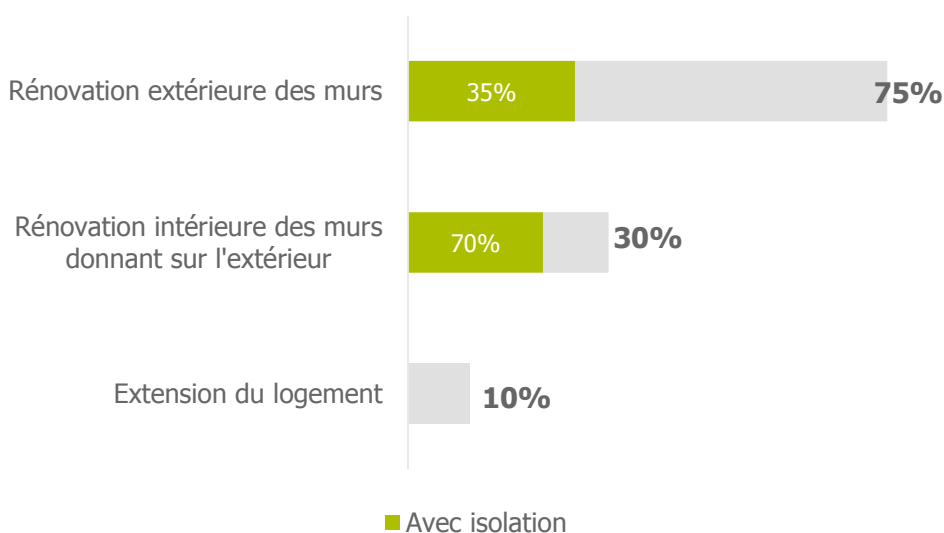
Quel est le détail des travaux réalisés entre 2014 et 2016 sur le poste murs en PACA ?



- L'isolation des murs donnant sur l'extérieur se fait plus facilement lorsque ces derniers sont rénovés par l'intérieur : 70% des rénovations intérieures se font avec de l'isolation, alors que cela ne concerne que 35% des rénovations extérieures, pourtant plus nombreuses.

109 270 travaux et **45 150 travaux énergétiques** sur le poste murs

Répartition des travaux ayant touché le poste murs entre 2014 et 2016 (en pourcentage de ménages ayant réalisé des travaux sur ce poste)



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux sur le poste murs : les travaux sur le poste murs peuvent se concrétiser par la rénovation extérieure et/ou intérieure des murs donnant sur l'extérieur, ainsi que par une extension du logement.

Travaux énergétiques sur le poste murs : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec impact énergétique. Pour le poste murs cela concerne la rénovation extérieure et/ou intérieure des murs donnant sur l'extérieur avec isolation.

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Analyse du marché de l'amélioration énergétique

Nombre de travaux réalisés par les ménages

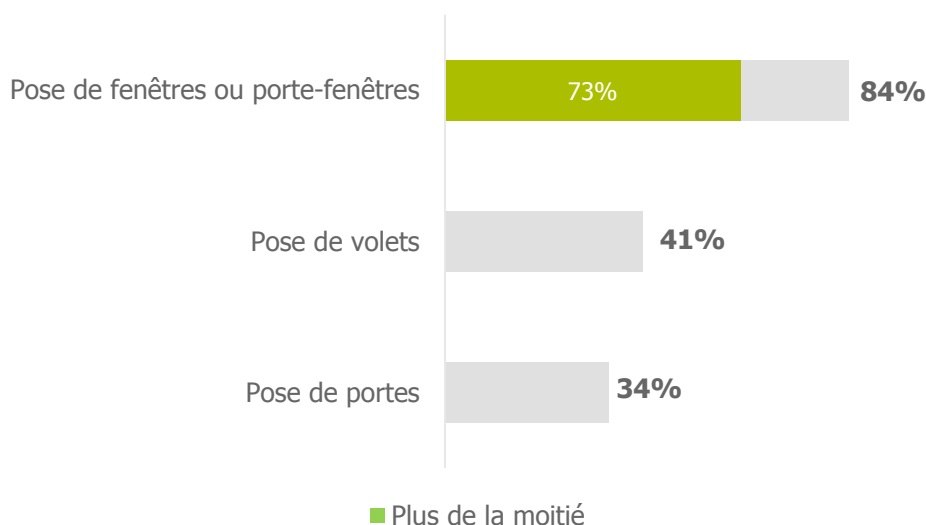
Quel est le détail des travaux réalisés entre 2014 et 2016 sur le poste menuiseries en PACA ?

i

- 84% des ménages ayant réalisé des travaux sur le poste menuiseries ont changé leurs fenêtres ou porte-fenêtres. Mais c'est souvent accompagné d'autres travaux : 45% ont combiné la pose de fenêtres ou porte-fenêtres avec la pose de volets et/ou de portes.
- Près de $\frac{3}{4}$ des poses de fenêtres ou porte-fenêtre l'ont été pour plus de la moitié des ouvertures du logement.

210 260 travaux et **124 380 travaux énergétiques** sur le poste menuiseries

Répartition des travaux ayant touché le poste menuiseries entre 2014 et 2016 (en pourcentage de ménages ayant réalisé des travaux sur ce poste)



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux sur le poste menuiseries : les travaux sur le poste menuiseries peuvent se concrétiser par la pose de fenêtres ou porte fenêtres et/ou la pose de volets et/ou la pose de portes donnant sur l'extérieur.

Travaux énergétiques sur le poste menuiseries : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec impact énergétique. Pour le poste menuiserie cela concerne le changement de plus de la moitié des fenêtres ou portes-fenêtres.

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Analyse du marché de l'amélioration énergétique

Nombre de travaux réalisés par les ménages

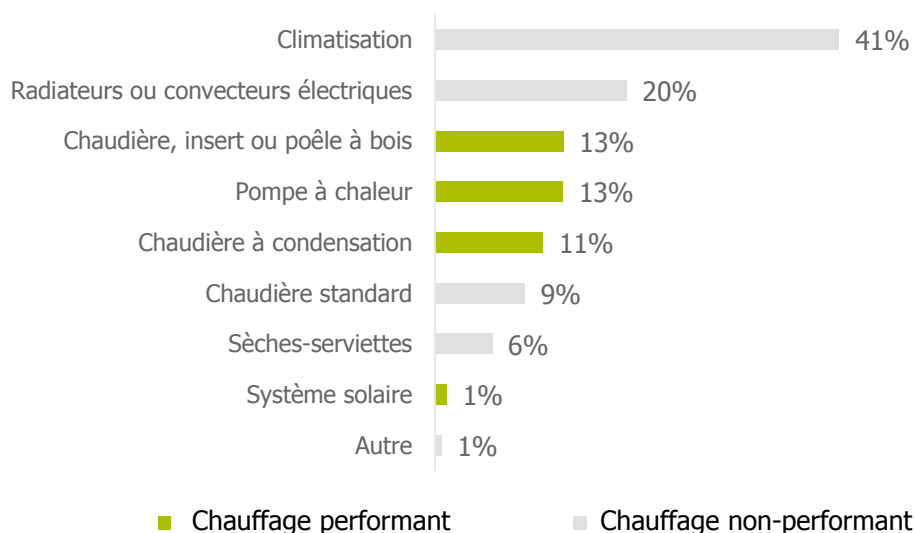
Quel est le détail des travaux réalisés entre 2014 et 2016 sur le poste chauffage en PACA ?

i

- 38% des ménages ayant agi sur le poste chauffage ont décidé d'installer un système de chauffage performant. Les choix se répartissent équitablement entre le bois, la pompe à chaleur et la chaudière à condensation.
- 41% des ménages ont installé une climatisation, de loin l'équipement le plus choisi.

177 360 travaux et **65 540 travaux énergétiques** sur le poste chauffage

Répartition des installations d'équipement de chauffage entre 2014 et 2016 (en pourcentage de ménages ayant agi sur le poste chauffage)



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux sur le poste chauffage : les travaux sur le poste chauffage se concrétisent par l'installation de un ou plusieurs équipements de chauffage.

Travaux énergétiques sur le poste chauffage : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec impact énergétique. Pour le poste chauffage cela concerne l'installation d'au moins un équipement performant parmi chaudière à condensation, chaudière, insert ou poêle à bois, pompe à chaleur, et système solaire.

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Analyse du marché de l'amélioration énergétique

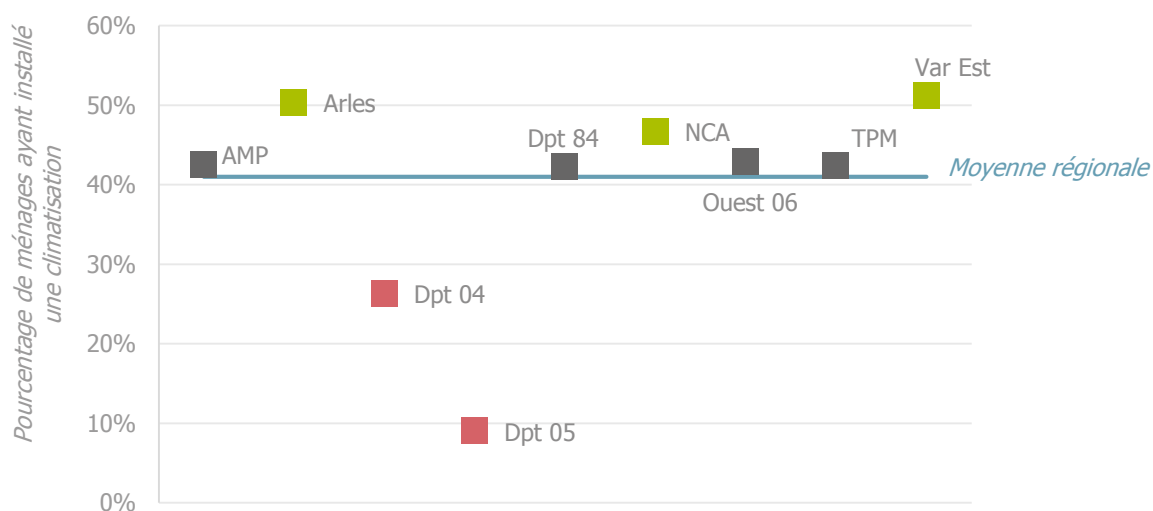
Nombre de travaux réalisés par les ménages

Quel est le détail des travaux réalisés entre 2014 et 2016 sur le poste chauffage en PACA ?



- Les installations de climatisations sont plus fréquentes dans les territoires du littoral (Pays d'Arles, Var Est, métropole Nice-Côte d'Azur) que dans les territoires alpins (départements 04 et 05).

Climatisation



Analyse du marché de l'amélioration énergétique

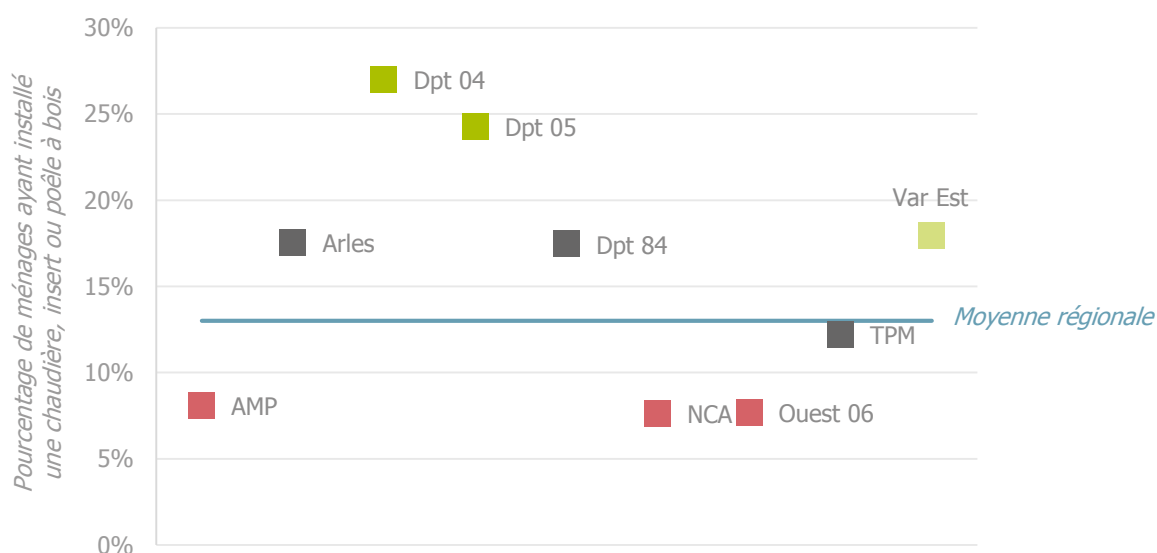
Nombre de travaux réalisés par les ménages

Quel est le détail des travaux réalisés entre 2014 et 2016 sur le poste chauffage en PACA ?

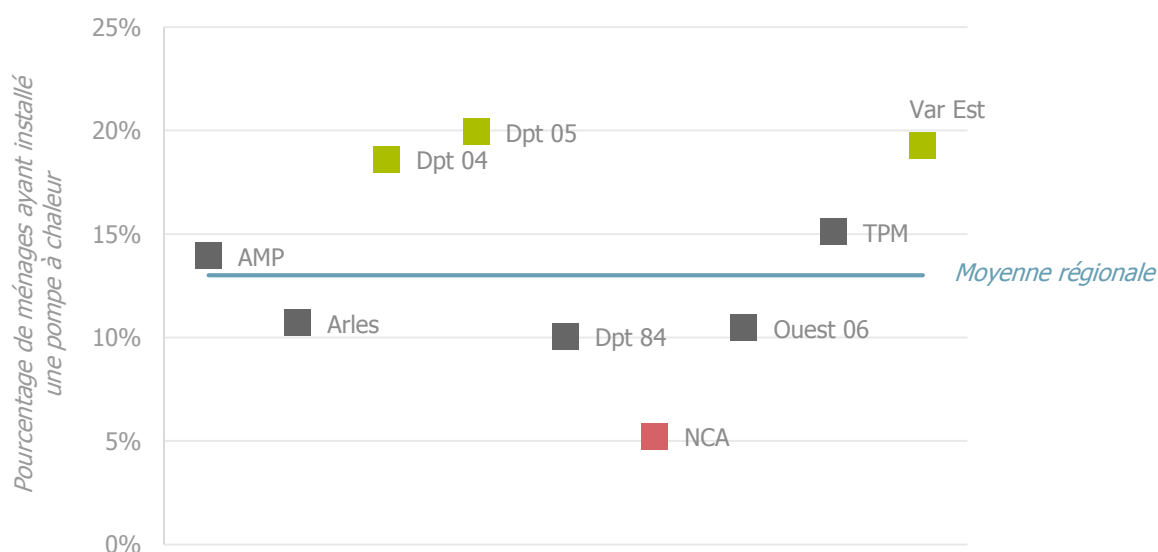


- Les installations de chaudières, inserts ou poêles à bois sont beaucoup plus fréquentes dans les territoires alpins que dans les territoires denses du littoral (métropoles AMP et NCA, Ouest 06). De même pour les installations de pompes à chaleur.
- A noter que les ménages du territoire Var Est installent plus souvent des pompes à chaleur et des chaudières, insert ou poêle à bois que la moyenne régionale, mais également plus de climatisations (voir page précédente).

Chaudière, insert ou poêle à bois



Pompe à chaleur



Analyse du marché de l'amélioration énergétique

Nombre de travaux réalisés par les ménages

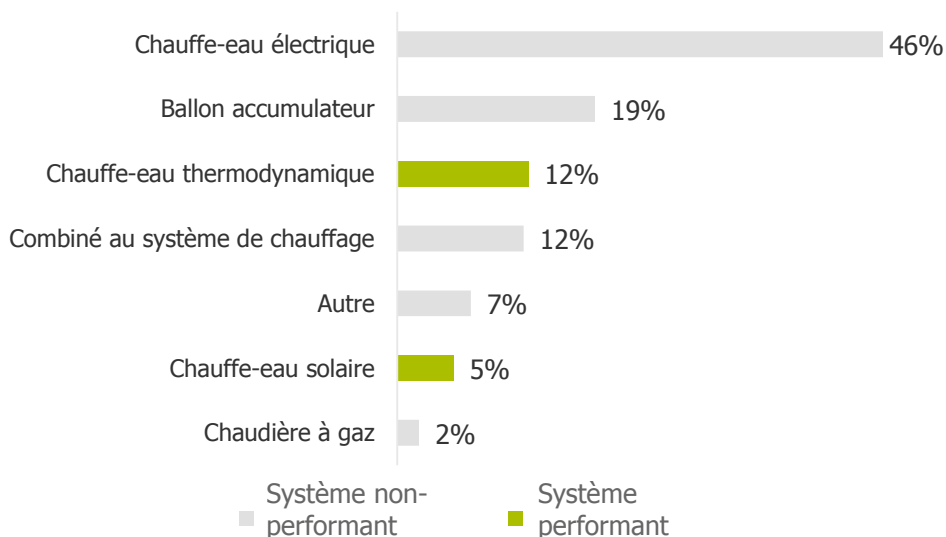
Quel est le détail des travaux réalisés entre 2014 et 2016 sur le poste ECS en PACA ?

i

- 18% des ménages ayant agi sur le poste ECS ont décidé d'installer un système d'eau chaude sanitaire performant, en grande majorité des chauffe-eaux thermodynamiques (66% des installations d'ECS performant).
- 46% des ménages ont installé un chauffe-eau électrique, de loin l'équipement le plus choisi.

90 350 travaux et **15 960 travaux énergétiques** sur le poste ECS

Répartition des travaux ayant touché le poste ECS entre 2014 et 2016



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux sur le poste ECS : les travaux sur le poste ECS se concrétisent par l'installation de un ou plusieurs équipements d'eau chaude sanitaire.

Travaux énergétiques sur le poste ECS : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec impact énergétique. Pour le poste ECS cela concerne l'installation d'un chauffe-eau thermodynamique et/ou un chauffe-eau solaire.

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.



**Le recours aux
entreprises**

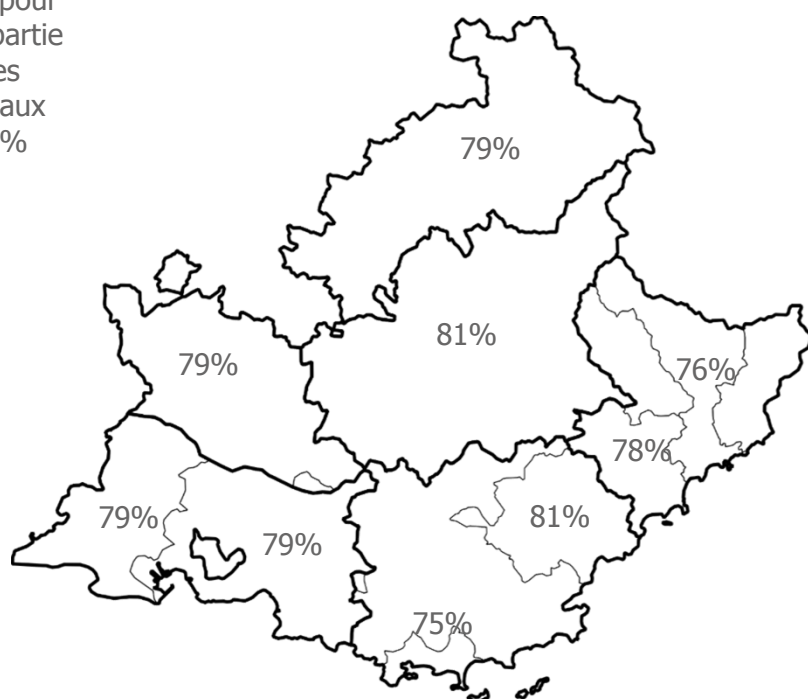
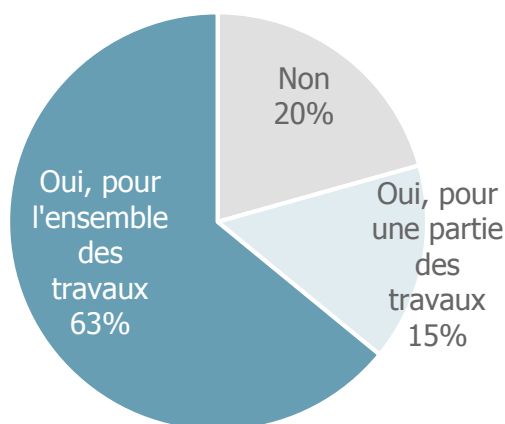
Combien de ménages ont eu recours à une entreprise entre 2014 et 2016 en PACA pour réaliser leurs travaux ?



- **78%** des ménages ayant réalisé des travaux entre 2014 et 2016 ont eu recours au moins partiellement à des entreprises du bâtiment pour réaliser leurs travaux, soit près de **310 000 ménages**.
- Il y a relativement peu de différences à l'échelle des territoires.

« Avez-vous eu recours à des artisans ou entreprises du bâtiment ? »

Parmi les ménages qui ont réalisé les travaux



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Note : La question n'a PAS été posée aux ménages qui ont vu leurs travaux réalisés par la copropriété.

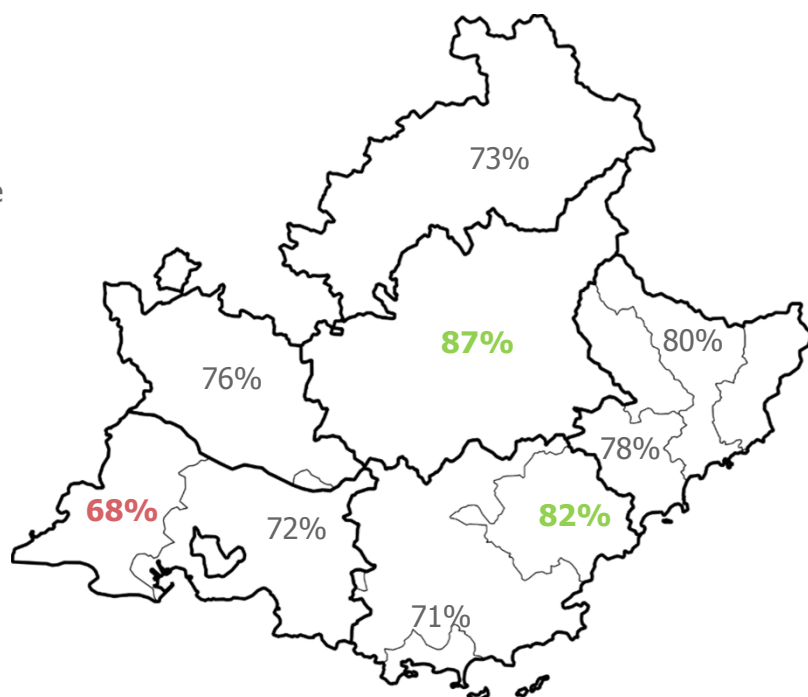
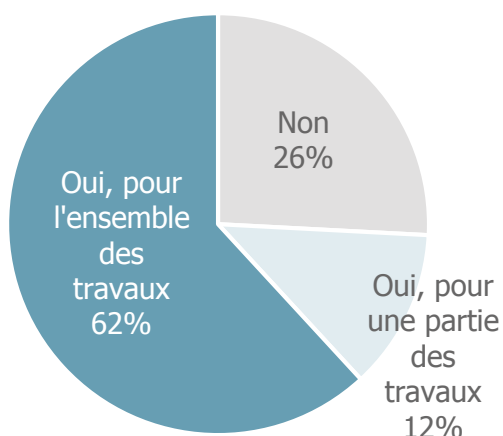
Combien de ménages ont eu recours à une entreprise entre 2014 et 2016 en PACA pour réaliser leurs travaux non énergétiques ?



- 74% des ménages ayant réalisé des travaux non énergétiques entre 2014 et 2016 (soit environ **108 200 ménages**) ont eu recours au moins partiellement à des entreprises du bâtiment, soit **4 points de moins que pour l'ensemble des travaux**. Une partie de l'auto-rénovation partielle a été transformée en auto-rénovation totale.
- Des disparités territoriales existent ; le recours aux entreprises est ainsi plus élevé dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans le Var Est que sur le reste de la région.

« Avez-vous eu recours à des artisans ou entreprises du bâtiment ? »

Parmi les ménages qui ont réalisé les travaux



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux non énergétiques : un ménage a réalisé des travaux non énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés SANS impact énergétique (action sur la toiture sans isolation, action sur les murs donnant sur l'extérieur sans isolation, changement de moins de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire non performants).

Note : La question n'a PAS été posée aux ménages qui ont vu leurs travaux réalisés par la copropriété.

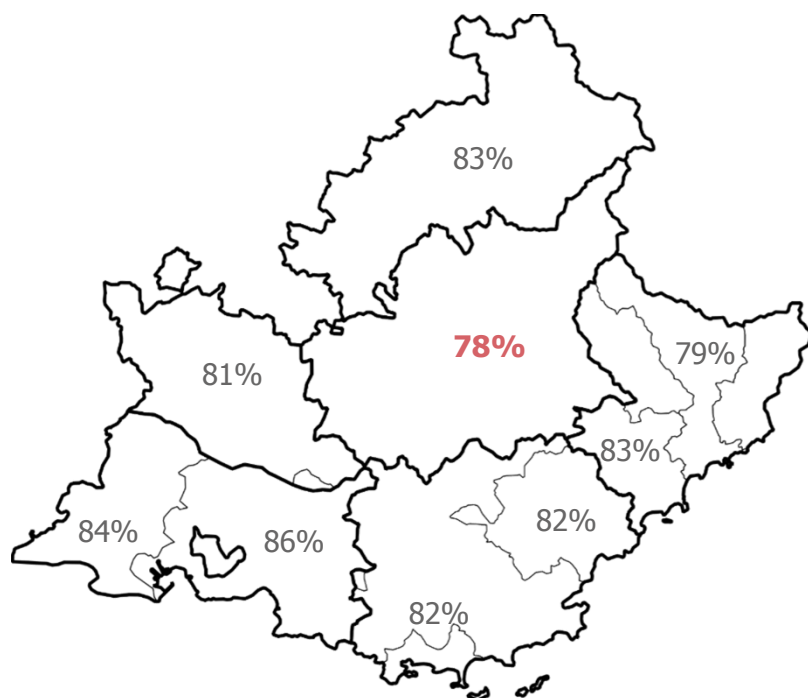
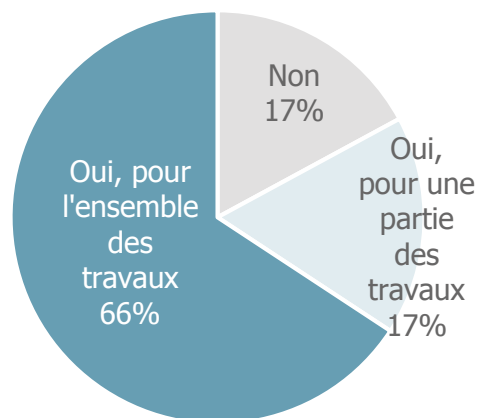
Combien de ménages ont eu recours à une entreprise entre 2014 et 2016 en PACA pour réaliser leurs travaux énergétiques ?



- **83%** des ménages ayant réalisé des travaux énergétiques entre 2014 et 2016 (soit près de **201 000 ménages**) ont eu recours au moins partiellement à des entreprises du bâtiment, soit **5 points de plus que pour l'ensemble des travaux**.
- Les différences territoriales sont peu visibles, à part dans le département des Alpes-de-Haute-Provence où le taux du recours aux entreprises est inférieur pour les travaux énergétiques à celui pour les travaux non énergétiques.

« Avez-vous eu recours à des artisans ou entreprises du bâtiment ? »

Parmi les ménages qui ont réalisé les travaux



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : La question n'a PAS été posée aux ménages qui ont vu leurs travaux réalisés par la copropriété.

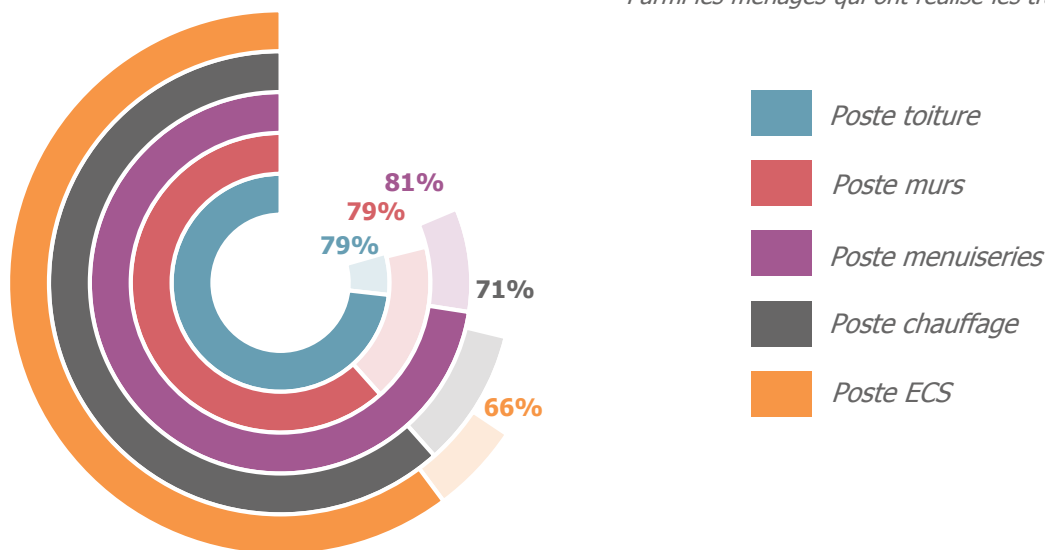
Quel est, pour chacun des 5 postes étudiés, le taux de recours à une entreprise du bâtiment en PACA ?

i

Note : l'analyse n'a été faite que pour les ménages ayant réalisé des travaux sur un seul poste uniquement

- Le recours aux entreprises semble concerner plus souvent le poste menuiserie.
- A l'inverse, pour les postes chauffage et ECS, le recours aux entreprises semble moins systématique.

« Avez-vous eu recours à des artisans ou entreprises du bâtiment ? »
Parmi les ménages qui ont réalisé les travaux



Les parties foncées indiquent le pourcentage de recours à des artisans ou entreprises de bâtiment pour l'ensemble des travaux.

Les parties claires indiquent le pourcentage de recours à des artisans ou entreprises de bâtiment pour une partie des travaux.

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Note : La question n'a PAS été posée aux ménages qui ont vu leurs travaux réalisés par la copropriété.

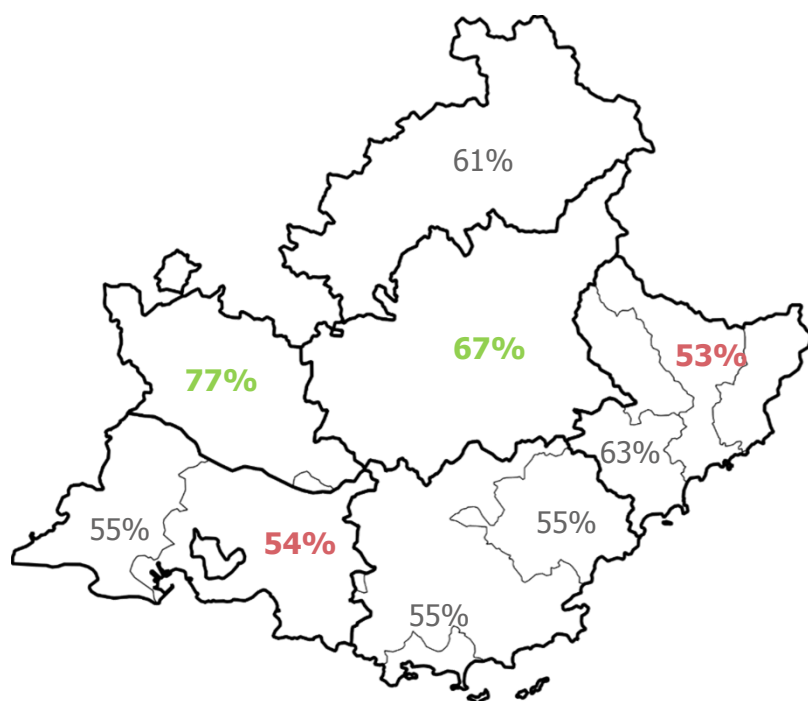
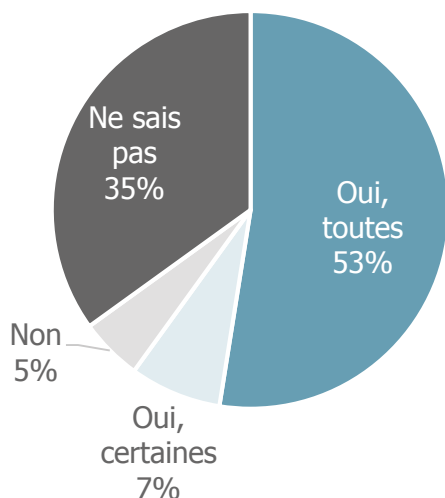
Combien de ménages ont eu recours à une entreprise RGE (*Reconnue Garant de l'Environnement*) entre 2014 et 2016 en PACA pour réaliser leurs travaux énergétiques ?



- **60%** des ménages ayant eu recours à une entreprise pour la réalisation de leurs travaux énergétiques entre 2014 et 2016 déclarent qu'au moins une partie de ces entreprises dispose de la qualification RGE ; cela représente près de **120 500 ménages**. Plus d'un ménage sur trois déclare ne pas le savoir.
- La moyenne régionale semble majoritairement portée par les territoires ruraux (Vaucluse et Alpes-de-Haute-Provence notamment), le recours aux entreprises RGE étant plus faible dans les territoires denses du littoral (les métropoles d'Aix-Marseille et de Nice-Côte-d'Azur notamment).

« Ces entreprises /artisans disposent-ils de la qualification RGE (*Reconnu Garant de l'Environnement*) ? »

Parmi les ménages qui ont eu recours à une entreprise pour la réalisation de leurs travaux énergétiques



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : La question n'a PAS été posée aux ménages qui ont vu leurs travaux réalisés par la copropriété.

Quelle est la mobilisation des entreprises RGE (*Reconnue Garant de l'Environnement*) en fonction des travaux réalisés entre 2014 et 2016 par les ménages en PACA ?



On distingue ici **trois catégories de ménages** :

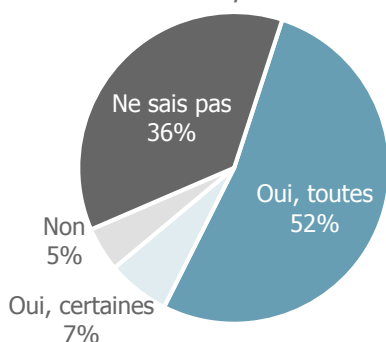
- les ménages ayant réalisé des travaux énergétiques « simples » (*hors bouquets de travaux*). Parmi eux, **59%** de ceux qui ont fait appel à des entreprises pour la réalisation de leurs travaux déclarent que les entreprises mobilisées possèdent la qualification RGE.

- les ménages ayant réalisé des rénovations énergétiques « non performantes » (*un bouquet de travaux avec uniquement un seul poste de l'enveloppe touché*). Le taux d'entreprises RGE parmi celles intervenues est ici de **73%**

- les ménages ayant réalisé des rénovations énergétiques performantes. Pour ces travaux, seulement **57%** des entreprises mobilisées sont RGE (*même si plus du tiers des ménages interrogés dans cette catégorie déclarent ne pas savoir si les entreprises auxquelles ils ont fait appel sont RGE ou non*)

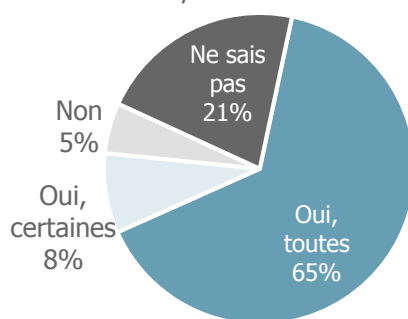
« Ces entreprises /artisans disposent-ils de la qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ? »
 Parmi les ménages qui ont eu recours à une entreprise pour la réalisation de leurs travaux énergétiques

Travaux énergétiques
« simples »



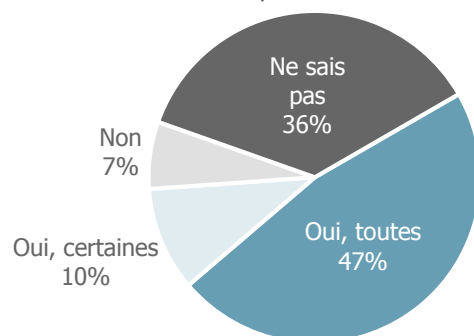
137 925 ménages

Rénovations énergétiques
« non performantes »



19 800 ménages

Rénovations énergétiques
performantes



43 165 ménages

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec impact énergétique (isolation de la toiture ou des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Rénovations énergétiques non performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique non performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, une action avec impact énergétique sur un seul des trois postes de l'enveloppe (toiture, murs donnant sur l'extérieur, ouvertures), combiné à une ou plusieurs actions avec impact énergétique sur les postes équipements (chauffage et/ou eau chaude sanitaire).

Rénovations énergétiques performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec impact énergétique sur au moins deux postes de l'enveloppe.

Note : La question n'a PAS été posée aux ménages qui ont vu leurs travaux réalisés par la copropriété



La dynamique du
marché de
l'amélioration
énergétique



Evolution des
marchés de
travaux et de
travaux
énergétiques

Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

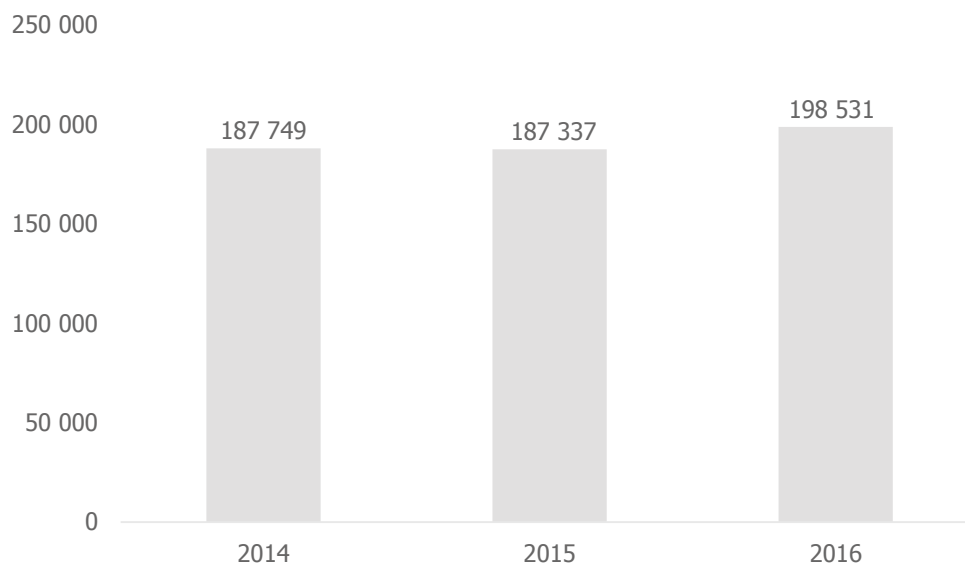
Evolution des marchés de travaux et travaux énergétiques

Entre 2014 et 2016, quelle est l'évolution du nombre de ménages ayant réalisé des travaux en PACA ?



- A l'échelle de la région, le nombre annuel de ménages ayant réalisé des travaux augmente entre 2014 et 2016.

➔ +6% entre 2014 et 2016



Evolution annuelle du nombre de ménages (propriétaires occupants) ayant réalisé des travaux

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

Evolution des marchés de travaux et travaux énergétiques

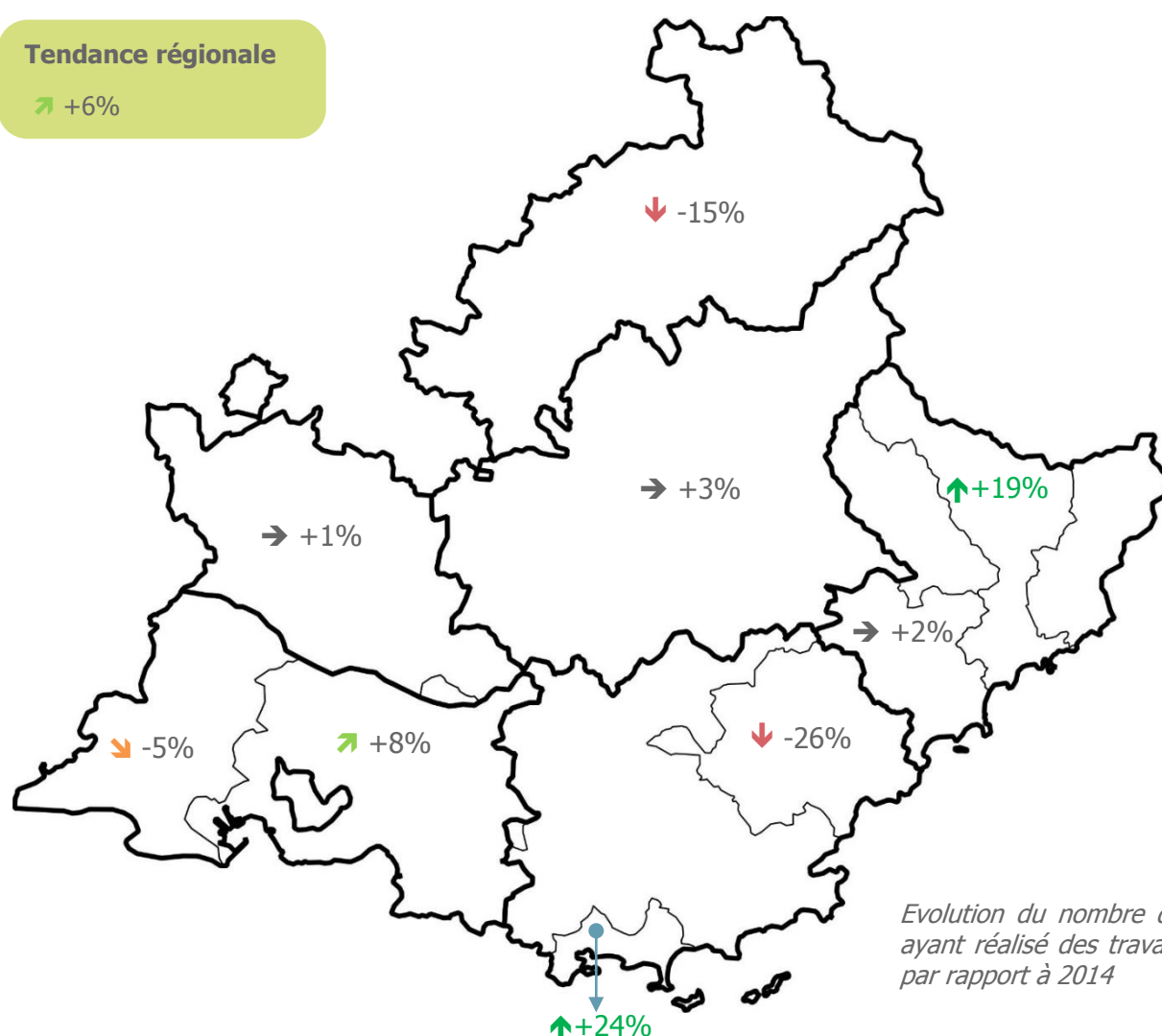
Entre 2014 et 2016, quelle est l'évolution, par territoire, du nombre de ménages ayant réalisé des travaux ?

i

- La dynamique du marché de l'amélioration énergétique entre 2014 et 2016 diffère selon les territoires. Par exemple, le nombre annuel de ménages ayant réalisé des travaux entre 2014 et 2016 diminue fortement dans le département des Hautes-Alpes et dans le Var Est, ainsi que dans le Pays d'Arles, alors qu'il augmente fortement dans les métropoles Toulon Provence Méditerranée et Nice-Côte-d'Azur.

Tendance régionale

↗ +6%



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

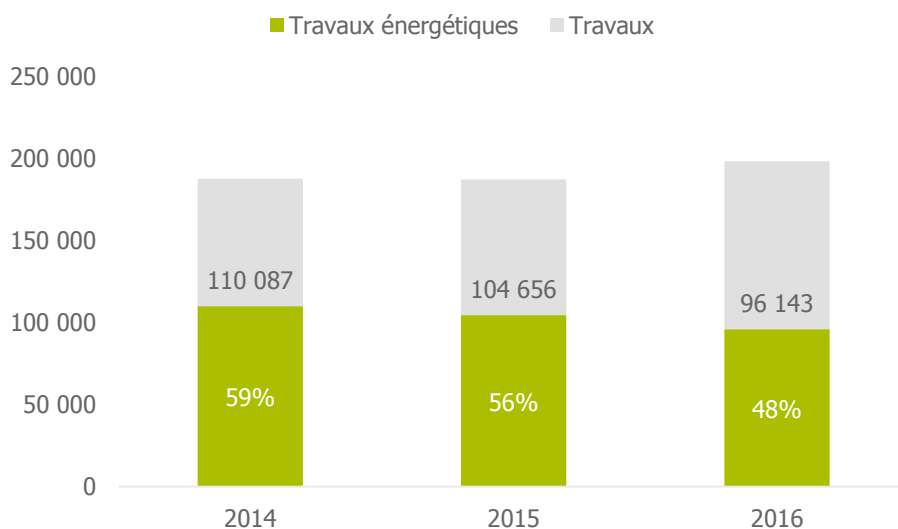
Evolution des marchés de travaux et travaux énergétiques

Entre 2014 et 2016, quelle est l'évolution du nombre de ménages ayant réalisé des travaux énergétiques en PACA ?



- En revanche, à l'échelle de la région, le nombre de ménages ayant réalisé des travaux énergétiques diminue entre 2014 et 2016.

↘ -13% entre 2014 et 2016



Evolution annuelle du nombre de ménages (propriétaires occupants) ayant réalisé des travaux énergétiques

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

Evolution des marchés de travaux et travaux énergétiques

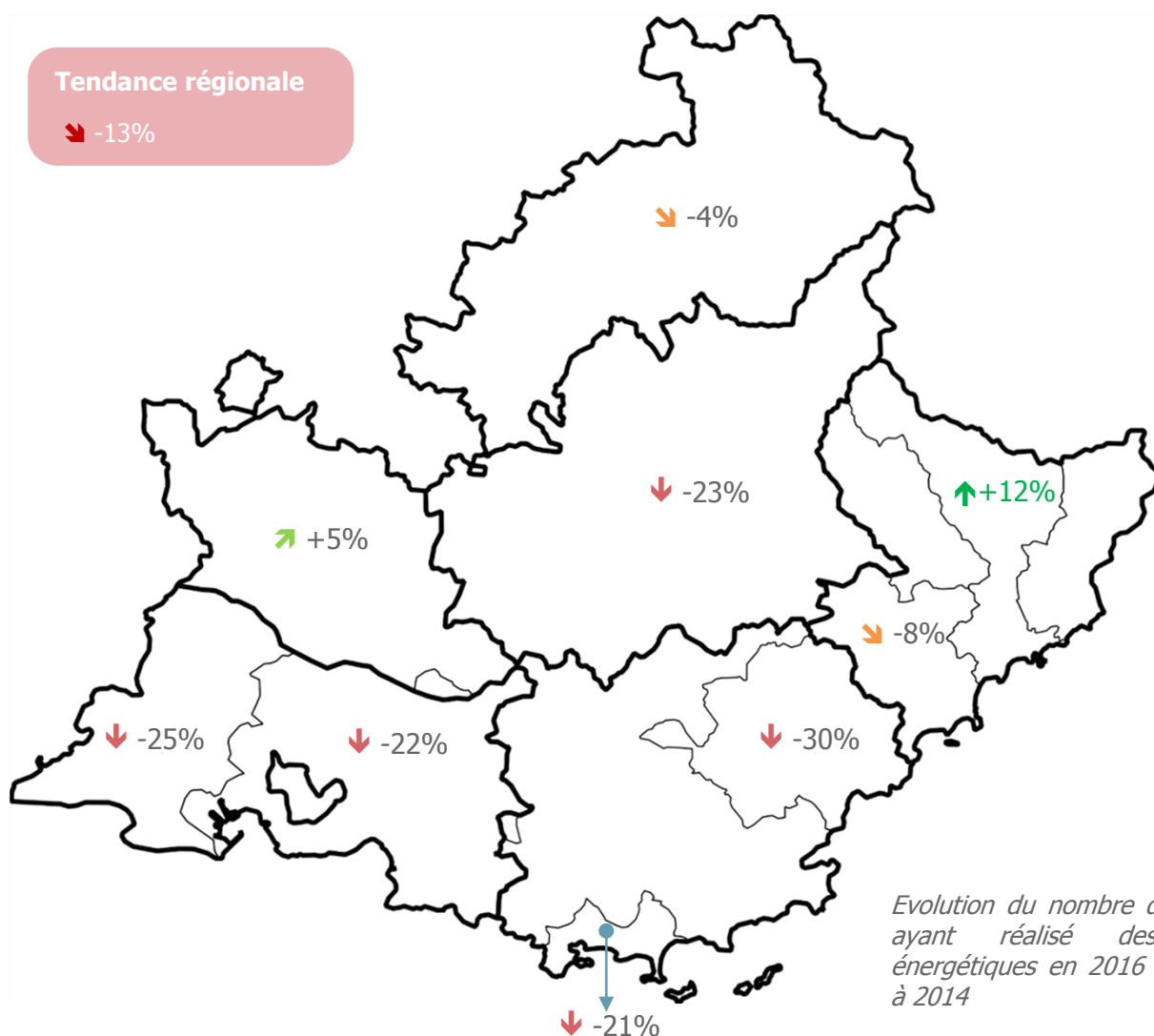
Entre 2014 et 2016, quelle est l'évolution, par territoire, du nombre de ménages ayant réalisé des travaux énergétiques ?



- La dynamique du marché de l'amélioration énergétique entre 2014 et 2016 diffère selon les territoires : si le nombre annuel de ménages ayant réalisé des travaux énergétiques diminue plus ou moins fortement entre 2014 et 2016 sur la majorité des territoires, il augmente fortement dans la métropole Nice-Côte d'Azur, ainsi que dans le Vaucluse.

Tendance régionale

↘ -13%



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

Evolution des marchés de travaux et travaux énergétiques

En résumé, quelle est la dynamique du marché de l'amélioration énergétique en PACA et dans les territoires entre 2014 et 2016 ?



- Chaque territoire a sa dynamique propre : aucune corrélation entre évolution des travaux et évolution des travaux énergétiques n'est commune à l'ensemble des territoires.

	<i>Evolution 2014 – 2016 du nombre de ménages ayant réalisé des travaux</i>	<i>Evolution 2014 – 2016 du nombre de ménages ayant réalisé des travaux énergétiques</i>
AMP	↗ +8%	↘ -22%
Arles	↘ -5%	↘ -25%
Dpt 04	→ +3%	↘ -23%
Dpt 05	↘ -15%	↘ -4%
Dpt 84	→ +1%	↗ +5%
NCA	↗ +19%	↗ +12%
Ouest 06	→ +2%	↘ -8%
TPM	↗ +24%	↘ -21%
Var Est	↘ -26%	↘ -30%
REGION	↗ +6%	↘ -13%

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Entre 2014 et 2016, quelle est l'évolution du nombre de travaux et du nombre de travaux énergétiques réalisés par les ménages en PACA ?

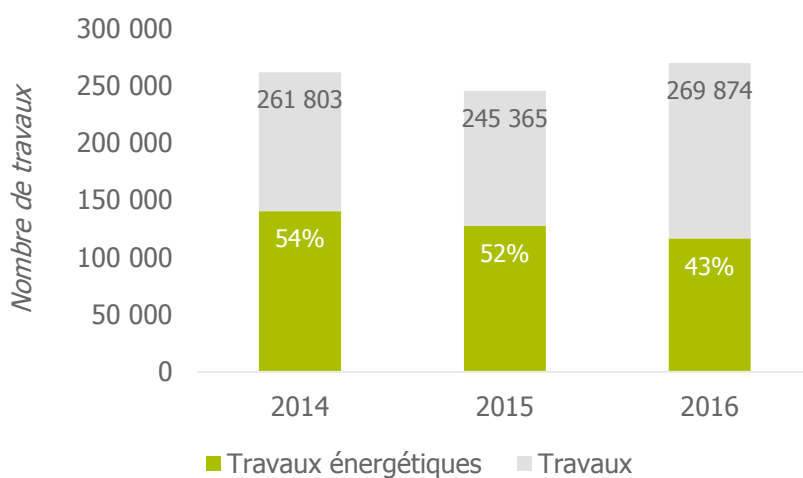
i

- Sur l'ensemble de la région, le nombre de ménages ayant réalisé des travaux a augmenté de 6% entre 2014 et 2016, mais le nombre global de travaux n'a augmenté que de **3%** sur la même période.

↗ +3% entre 2014 et 2016

- Sur l'ensemble de la région, le nombre de ménages ayant réalisé des travaux énergétiques a diminué de 13% entre 2014 et 2016, et le nombre global de travaux énergétiques a diminué de **17%** sur la même période.

↘ -17% entre 2014 et 2016



Evolution annuelle du nombre de travaux réalisés par les ménages de la région

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

Evolution des marchés de travaux et travaux énergétiques

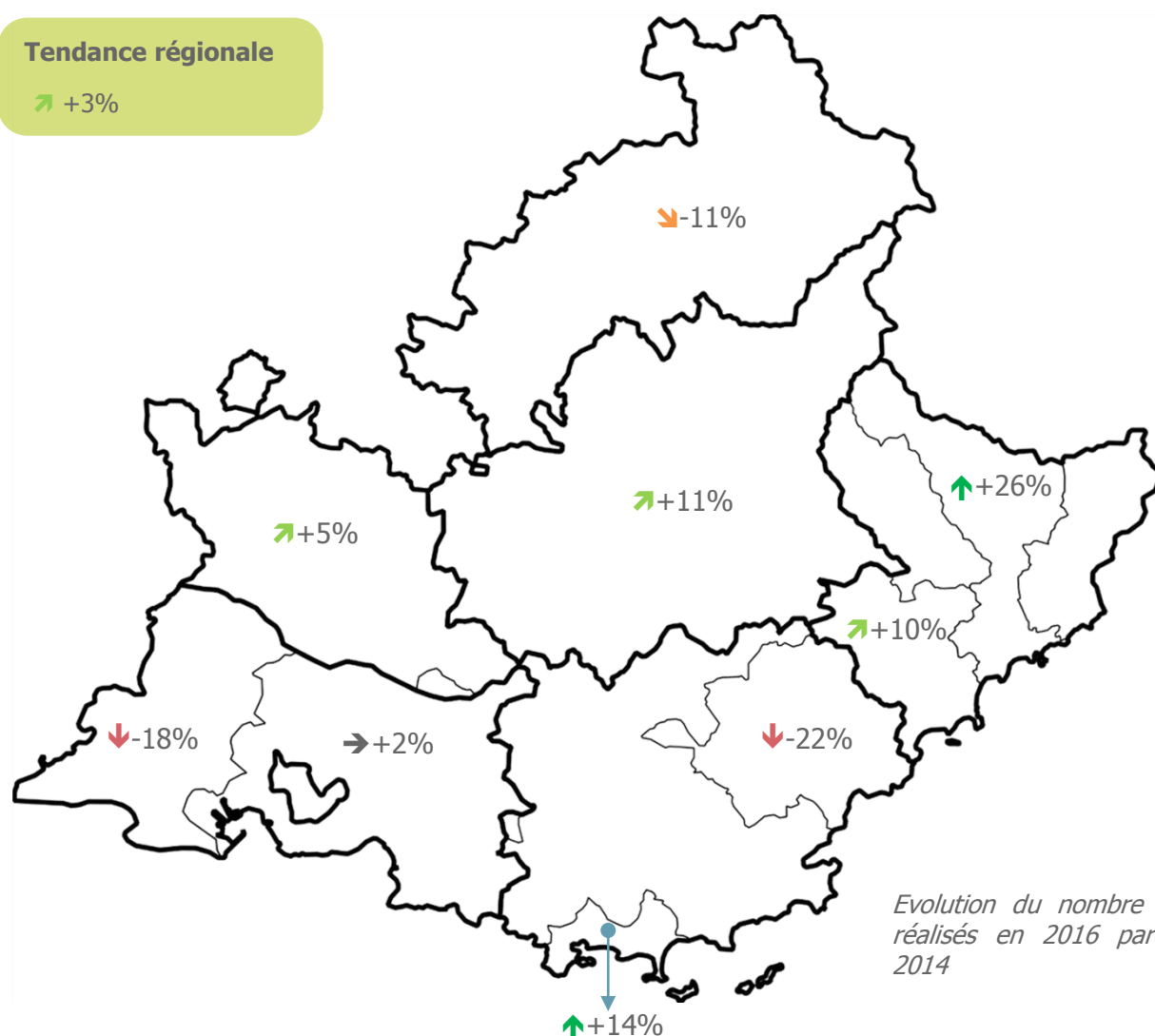
Entre 2014 et 2016, quelle est, par territoire, l'évolution du nombre de travaux réalisés par les ménages ?



- L'évolution du nombre annuel de travaux est différente selon les territoires, et brasse un large spectre, d'une diminution de 22% dans le territoire Var Est à une augmentation de 26% sur la métropole Nice-Côte d'Azur.

Tendance régionale

↗ +3%



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

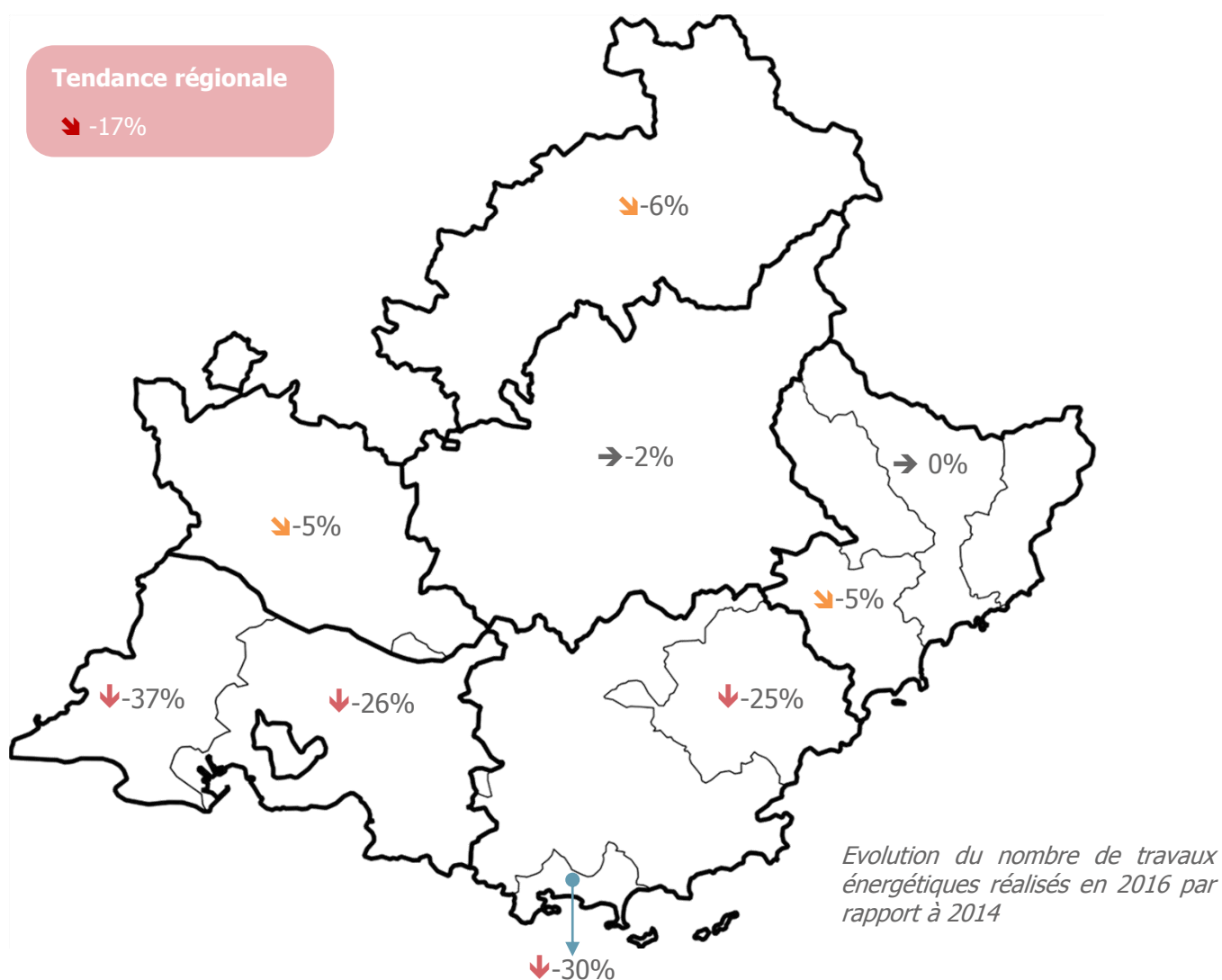
Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

Evolution des marchés de travaux et travaux énergétiques

Entre 2014 et 2016, quelle est, par territoire, l'évolution du nombre de travaux énergétiques réalisés par les ménages ?



- Le nombre annuel de travaux énergétiques diminue plus ou moins fortement entre 2014 et 2016 sur la majorité des territoires ; il semble même rester stable sur certains territoires comme dans la métropole Nice-Côte d'Azur ou le département des Alpes-de-Haute-Provence.



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

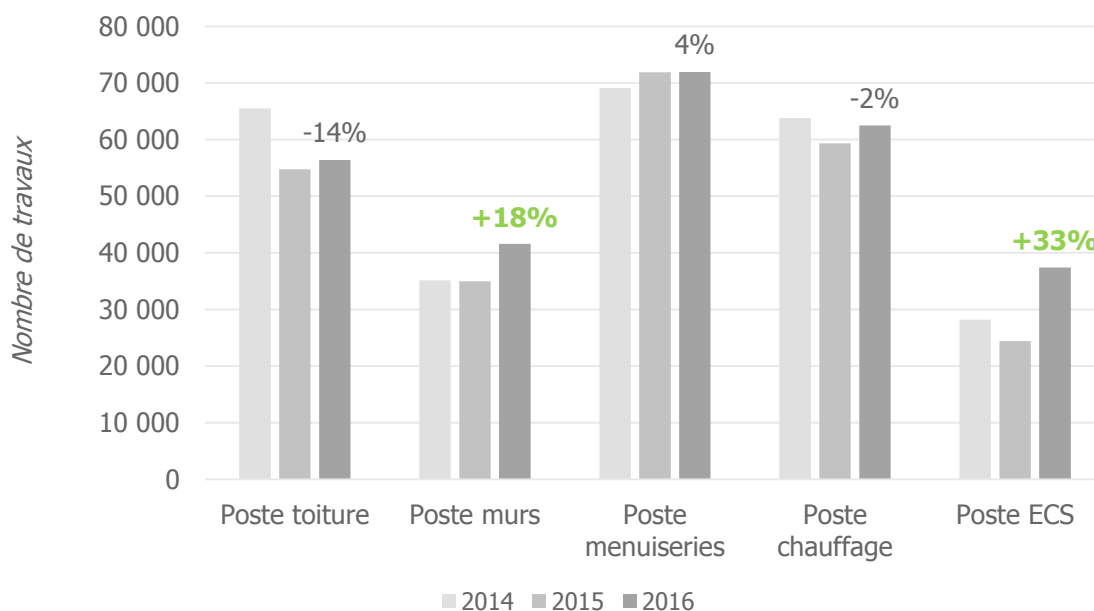
Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

Evolution des marchés de travaux et travaux énergétiques

Entre 2014 et 2016, quelle est l'évolution par poste du nombre de travaux réalisés par les ménages en PACA ?

i

- Sur l'ensemble de la région, l'augmentation du volume des travaux observée entre 2014 et 2016 semble concerner en premier lieu les postes ECS et mur.
- Le poste toiture est marqué par une chute du nombre de travaux entre 2014 et 2016 (-14%).



Evolutions annuelles du nombre de travaux réalisés par les ménages sur chaque poste

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

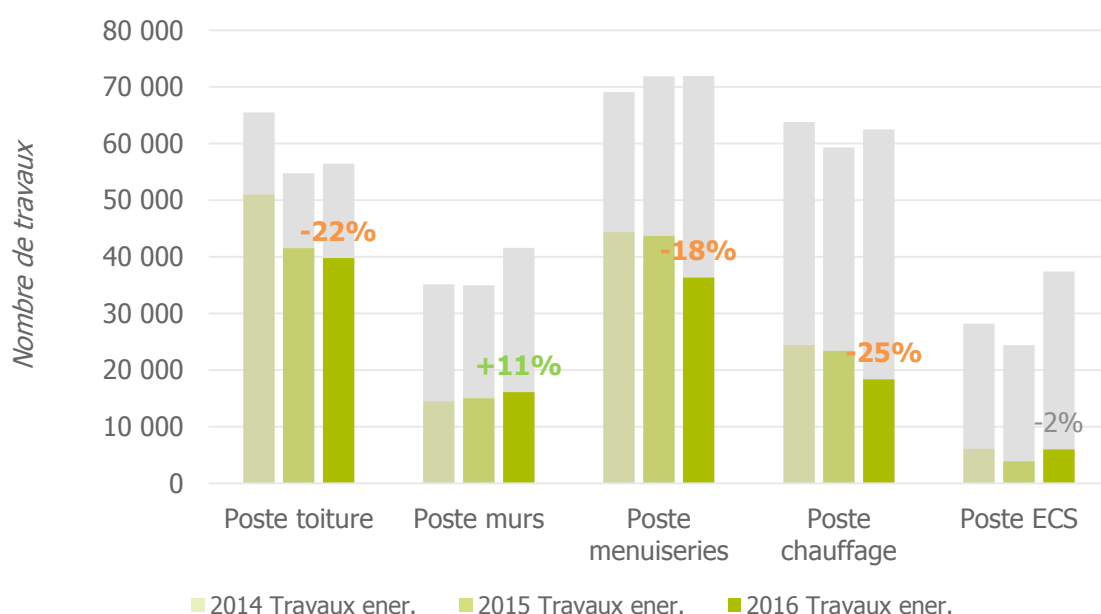
Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

Evolution des marchés de travaux et travaux énergétiques

Entre 2014 et 2016, quelle est l'évolution par poste du nombre de travaux énergétiques réalisés par les ménages en PACA ?



- La diminution du nombre de travaux énergétiques entre 2014 et 2016 semble quant à elle concerner avant tout les postes toiture, menuiseries et chauffage, alors que le nombre de travaux énergétiques augmente sur le poste murs dans la même période (+11%).



Evolution annuelle du nombre de travaux énergétiques réalisés par les ménages sur chaque poste

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.



Marché potentiel
: intentions de
travaux

Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

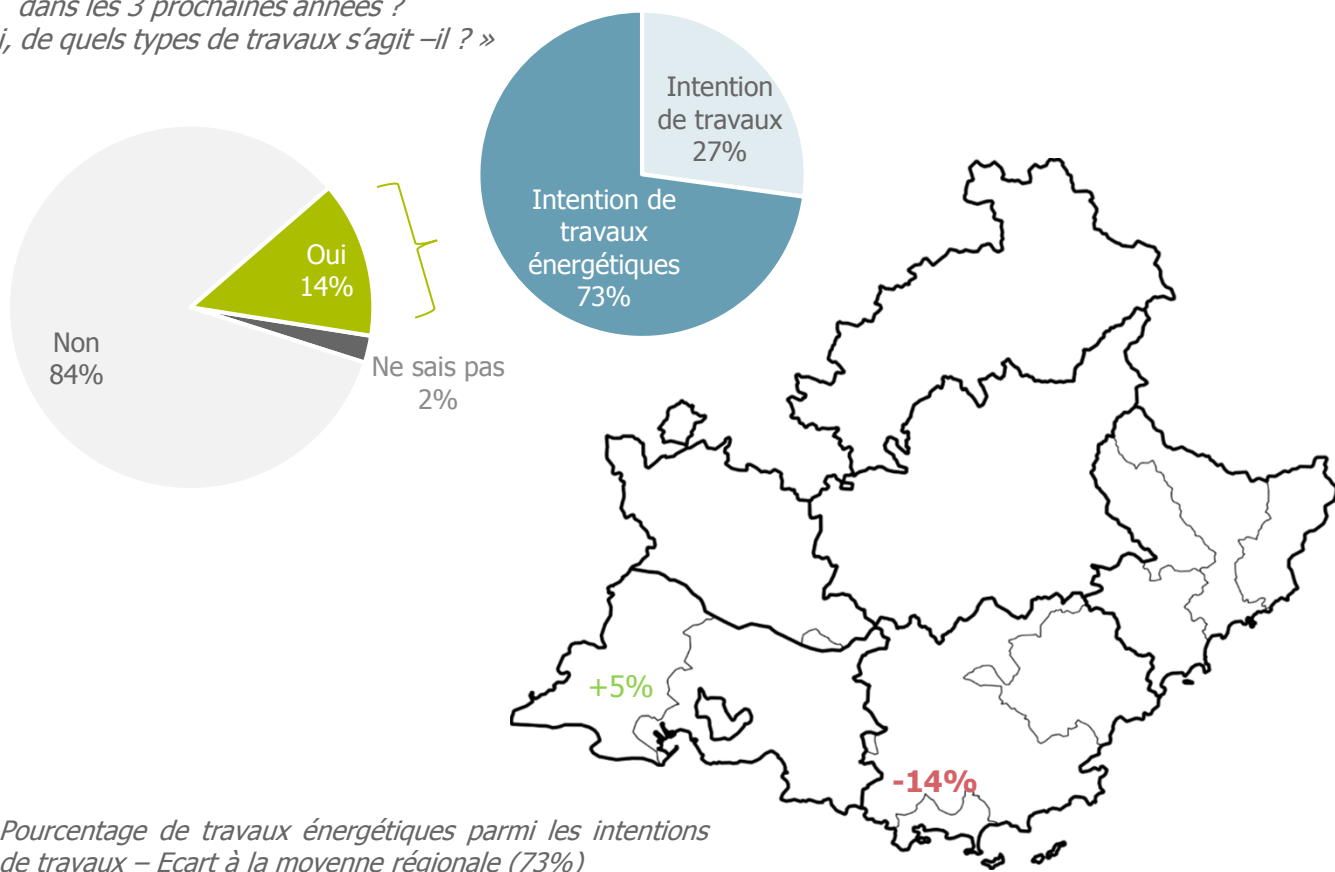
Le potentiel de marché : intentions de travaux

Combien de ménages ont l'intention de réaliser des travaux dans leurs logements dans les trois prochaines années en PACA ?



- **14%** des propriétaires occupants de la région, soit près de **166 680 ménages**, envisagent de réaliser des travaux au cours des trois prochaines années, dont des travaux énergétiques pour **73%** d'entre eux (soit 10% des ménages).
- Peu de disparités géographiques dans les intentions de travaux. Seuls les ménages de la métropole Toulon Provence Méditerranée semblent moins envisager la réalisation de travaux énergétiques (alors même qu'ils réalisent déjà moins de travaux énergétiques que la moyenne).

« Envisagez-vous de réaliser d'autres travaux dans les 3 prochaines années ?
Si oui, de quels types de travaux s'agit-il ? »



Pourcentage de travaux énergétiques parmi les intentions de travaux – Ecart à la moyenne régionale (73%)

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage réalise des travaux lorsqu'il effectue dans sa résidence principale au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il effectue dans sa résidence principale au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

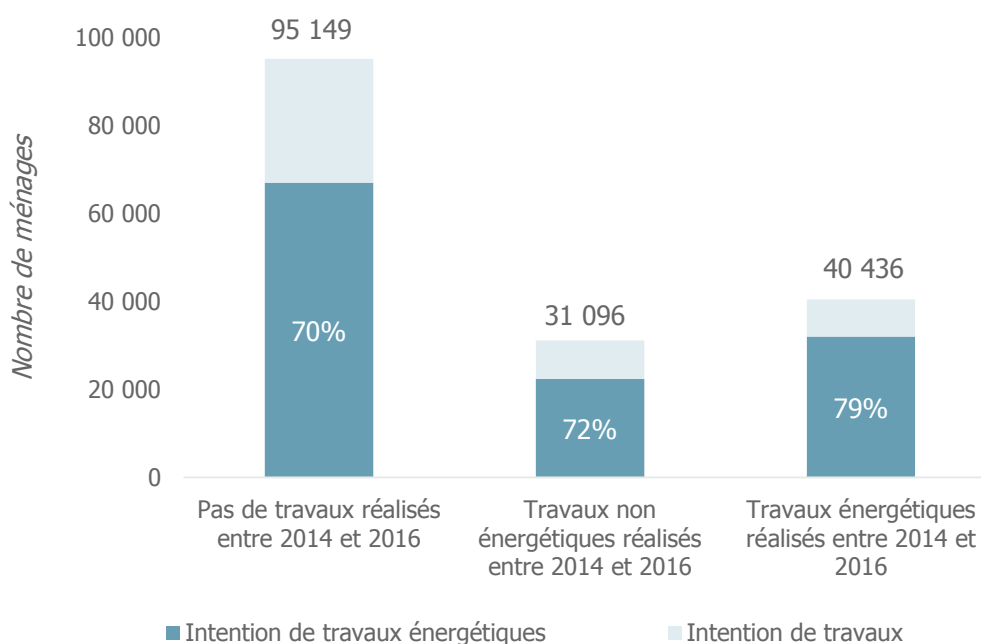
Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

Le potentiel de marché : intentions de travaux

Les ménages de PACA qui ont l'intention de réaliser des travaux dans leurs logements dans les trois prochaines années en ont-ils déjà réalisés entre 2014 et 2016 ?

i

- 57% des ménages ayant l'intention de réaliser des travaux dans leurs logements au cours des trois prochaines années n'ont pas réalisé de travaux entre 2014 et 2016.
- Les ménages ayant déjà réalisé des travaux énergétiques entre 2014 et 2016 envisagent en revanche des travaux plus performants : **79%** des intentions sont énergétiques chez ces ménages, contre **70%** chez les ménages n'ayant pas réalisé de travaux entre 2014 et 2016. Le potentiel de travaux énergétiques se trouve donc certes en partie dans le parc non rénové, mais aussi dans le parc déjà partiellement rénové.



Nombre de ménages ayant des intentions de travaux en fonction des travaux déjà réalisés

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux non énergétiques : un ménage réalise des travaux non énergétiques lorsqu'il effectue dans sa résidence principale au moins une action sur un des 5 postes étudiés SANS impact énergétique (action sur la toiture sans isolation, action sur les murs donnant sur l'extérieur sans isolation, changement de moins de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire non performants).

Travaux énergétiques : un ménage réalise des travaux énergétiques lorsqu'il effectue dans sa résidence principale au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

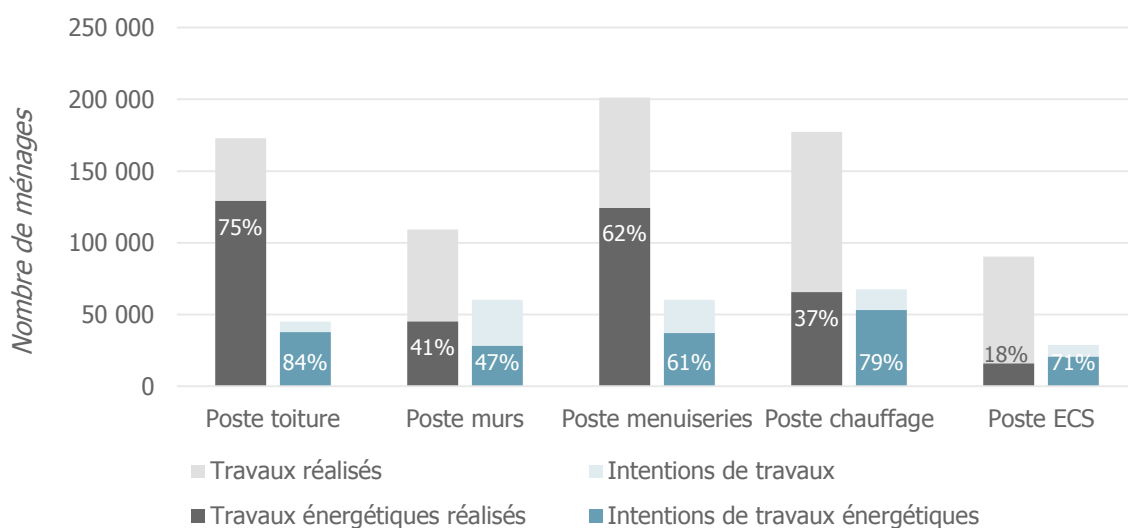
Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

Le potentiel de marché : intentions de travaux

Quelle est la nature des travaux envisagés en PACA ?

i

- Les intentions de travaux sont plus portées sur les **murs** et le **chauffage**, moins sur la **toiture**.
- En terme de performance énergétique, les intentions sont généralement plus ambitieuses que la réalité. Par exemple, pour les postes **chauffage** et **ECS**, la proportion de travaux énergétiques est respectivement **1 et 3 fois plus élevée** dans les intentions que dans les travaux réalisés.



Comparaison entre les travaux réalisés entre 2014 et 2016 et les intentions de travaux pour les 3 prochaines années

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage réalise des travaux lorsqu'il effectue dans sa résidence principale au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Travaux énergétiques : un ménage réalise des travaux énergétiques lorsqu'il effectue dans sa résidence principale au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

Le potentiel de marché : intentions de travaux

Potentiel de travaux : quels sont, par territoire, les marchés à enjeu ?



- Le plus fort potentiel de marché semble se trouver dans les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes, ce dernier étant actuellement le département de la région où le taux de pénétration des travaux et des travaux énergétiques est le plus faible.

Marchés à fort potentiel sur l'ensemble de la région

- ECS performant ★ ★
- Chauffage performant ★
- Isolation des murs

★ *Marché à potentiel* : les intentions de travaux énergétiques sont comparables aux travaux énergétiques réalisés entre 2014-2016

★ ★ *Marché à fort potentiel* : les intentions de travaux énergétiques sont supérieures aux travaux énergétiques réalisés entre 2014-2016

★ ★ ★ *Marché à très fort potentiel* : les intentions de travaux énergétiques représentent plus du double des travaux énergétiques réalisés entre 2014-2016

	AMP	Pays d'Arles	Dpt 04	Dpt 05	Dpt 84	NCA	Ouest 06	TPM	Var Est
Isolation de la toiture									
Isolation des murs		★	★	★ ★		★			★
Changement de plus de la moitié des fenêtres									
Installation d'un système de chauffage performant	★				★	★ ★	★ ★		
Installation d'un système d'ECS performant	★ ★			★ ★ ★	★ ★	★ ★	★ ★		★ ★

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage réalise des travaux énergétiques lorsqu'il effectue dans sa résidence principale au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).



L'évolution de
l'activité pour les
entreprises

Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

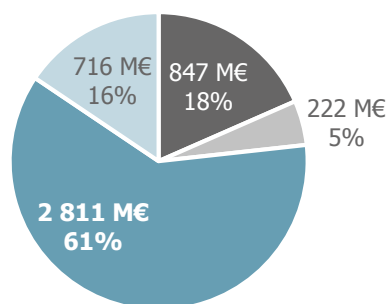
L'évolution de l'activité pour les entreprises

Quels sont, de 2014 à 2016, les montants dépensés par les ménages de PACA pour la réalisation de leurs travaux, et que représentent-elles en terme d'activité pour les entreprises ?

i

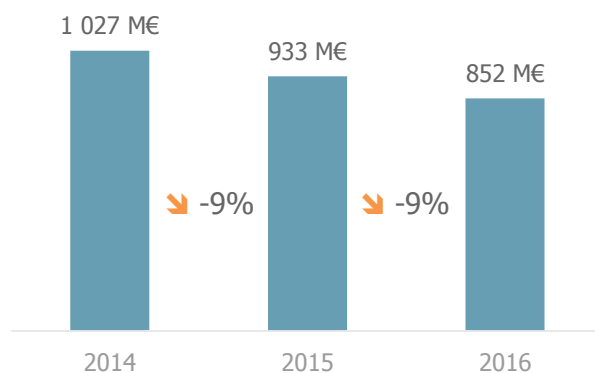
- **4,6 milliards d'euros de travaux** ont été dépensés par les ménages entre 2014 et 2016 (*estimation CERC, incluant les travaux portés par les copropriétés*), dont **2 811 M€** de travaux d'amélioration énergétique réalisés par les entreprises du bâtiment (*hors auto-rénovation*).
- Sur la seule année 2016, l'activité liée à l'amélioration énergétique a généré un chiffre d'affaires pour les entreprises de **852 M€**, en nette baisse depuis deux ans (-17% entre 2014 et 2016).

Montants dépensés par les ménages pour leurs travaux entre 2014 et 2016



- Marché entreprise travaux non énergétiques
- Marché auto-rénovation travaux non énergétiques
- **Marché entreprise travaux énergétiques**
- Marché auto-rénovation travaux énergétiques

Evolution annuelle du marché entreprise de l'amélioration énergétique (marché entreprise des travaux énergétiques)



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux non énergétiques : un ménage a réalisé des travaux non énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés SANS impact énergétique (action sur la toiture sans isolation, action sur les murs donnant sur l'extérieur sans isolation, changement de moins de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire non performants).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Auto-rénovation : on parle d'auto-rénovation quand le ménage réalise les travaux SANS faire appel à des entreprises.

Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

L'évolution de l'activité pour les entreprises

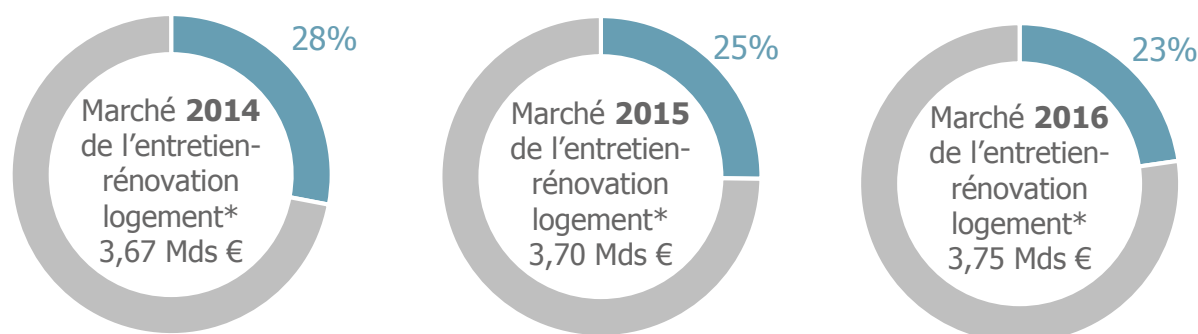
Entre 2014 et 2016, quelle est l'évolution de la part de marché de l'amélioration énergétique dans l'activité des entreprises de la région ?



- Le marché entretien-rénovation du logement est en légère hausse entre 2014 et 2016 (+2%).
- Le marché de l'amélioration énergétique est lui en baisse sur la même période (-17%).

Evolutions annuelles du marché de l'entretien-rénovation logement pour les entreprises, et de la part du marché de l'amélioration énergétique*

Estimation CERC PACA (comparaison avec les comptes de production)



**hors travaux en résidences secondaires ou locatives*

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Auto-rénovation : on parle d'auto-rénovation quand le ménage réalise les travaux SANS faire appel à des entreprises.

Marché entretien-rénovation logement : le marché entretien-rénovation logement englobe tous les travaux d'entretien et de rénovation de logements engagés par les ménages (qui vont de la peinture des murs à la rénovation de planchers ou toiture) et réalisés par des entreprises du bâtiment.

Marché de l'amélioration énergétique : le marché de l'amélioration énergétique englobe tous les travaux d'amélioration énergétique du logement engagés par les ménages (travaux avec impact énergétique – isolation – sur l'enveloppe – murs, toiture, ouvertures – et/ou installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants) et réalisés par des entreprises du bâtiment ; on y exclu donc l'auto-rénovation, mais on y inclus les travaux énergétiques portés par les copropriétés.

Dynamique du marché de l'amélioration énergétique

L'évolution de l'activité pour les entreprises

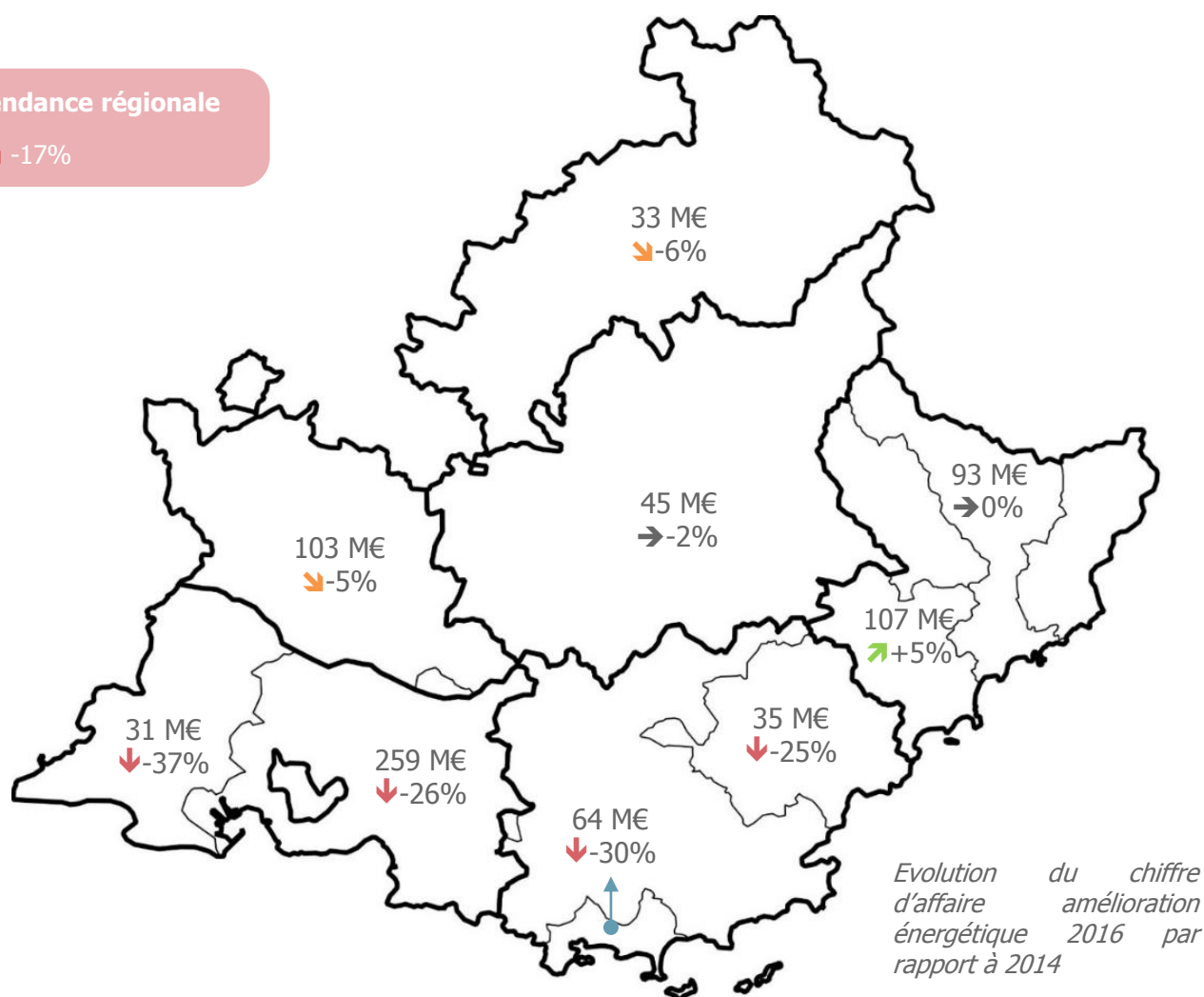
Entre 2014 et 2016, quelle est, par territoire, l'évolution de la part de marché de l'amélioration énergétique dans l'activité des entreprises de la région ?



- Il semble y avoir une nette démarcation dans la région : le chiffre d'affaires amélioration énergétique diminue fortement entre 2014 et 2016 dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var, et reste plus ou moins stable dans les autres territoires sur la même période.

Tendance régionale

↘ -17%



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Auto-rénovation : on parle d'auto-rénovation quand le ménage réalise les travaux SANS faire appel à des entreprises.

Marché de l'amélioration énergétique : le marché de l'amélioration énergétique englobe tous les travaux d'amélioration énergétique du logement engagés par les ménages (travaux avec impact énergétique – isolation – sur l'enveloppe – murs, toiture, ouvertures – et/ou installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants) et réalisés par des entreprises du bâtiment ; on y exclu donc l'auto-rénovation, mais on y inclus les travaux énergétiques portés par les copropriétés.



Les profils des ménages

Les profils des ménages

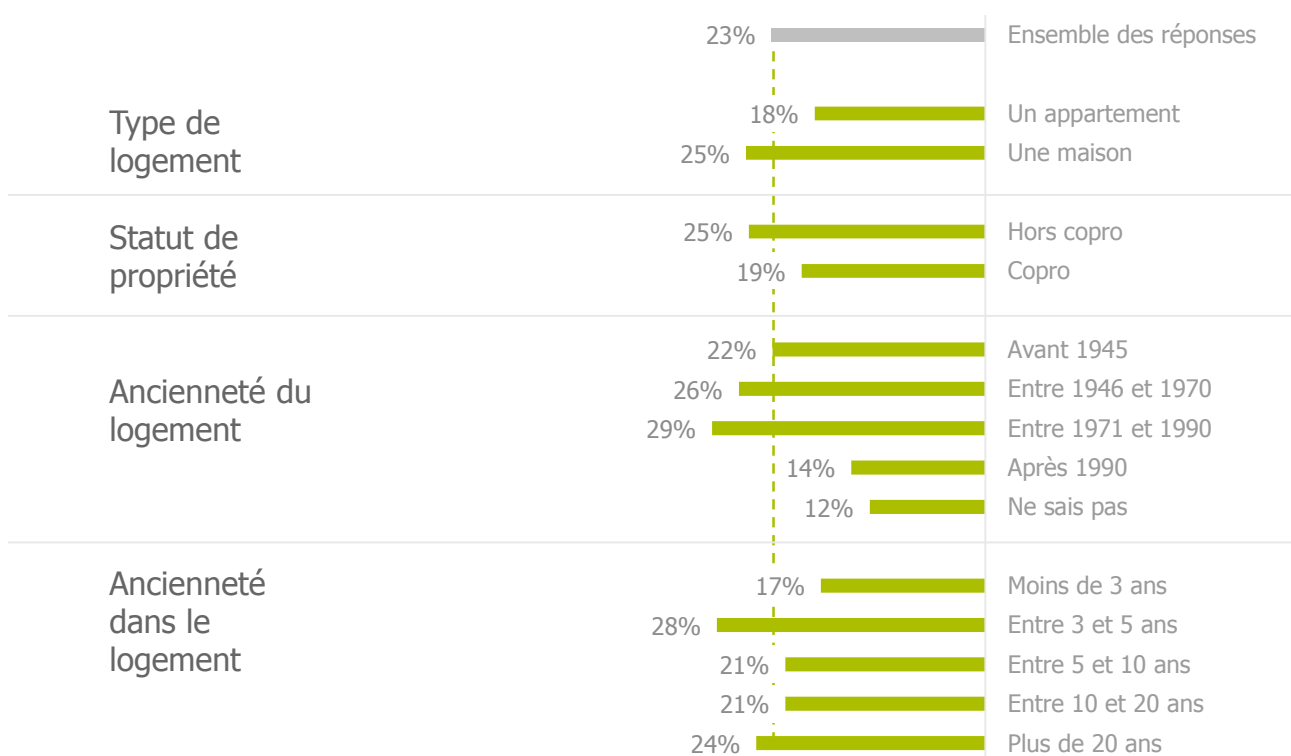
Facteurs influents sur la réalisation de travaux

Quels facteurs influent sur le taux de pénétration des travaux énergétiques en PACA ?



- Les travaux énergétiques semblent concerner plus facilement les ménages vivant en maison individuelle, hors copropriété, dans un logement relativement ancien (construit avant 1990) et pour une durée de propriété supérieure à 3 ans.

Part des ménages ayant réalisés des travaux énergétiques entre 2014 et 2016



*Clé de lecture : 18% des ménages vivant en appartement ont réalisé des travaux énergétiques dans leurs logements entre 2014 et 2016, alors que 25% des ménages vivant en maison individuelle en ont réalisé.
Sur l'ensemble de la population, le taux de pénétration est de 23%.*

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Les profils des ménages

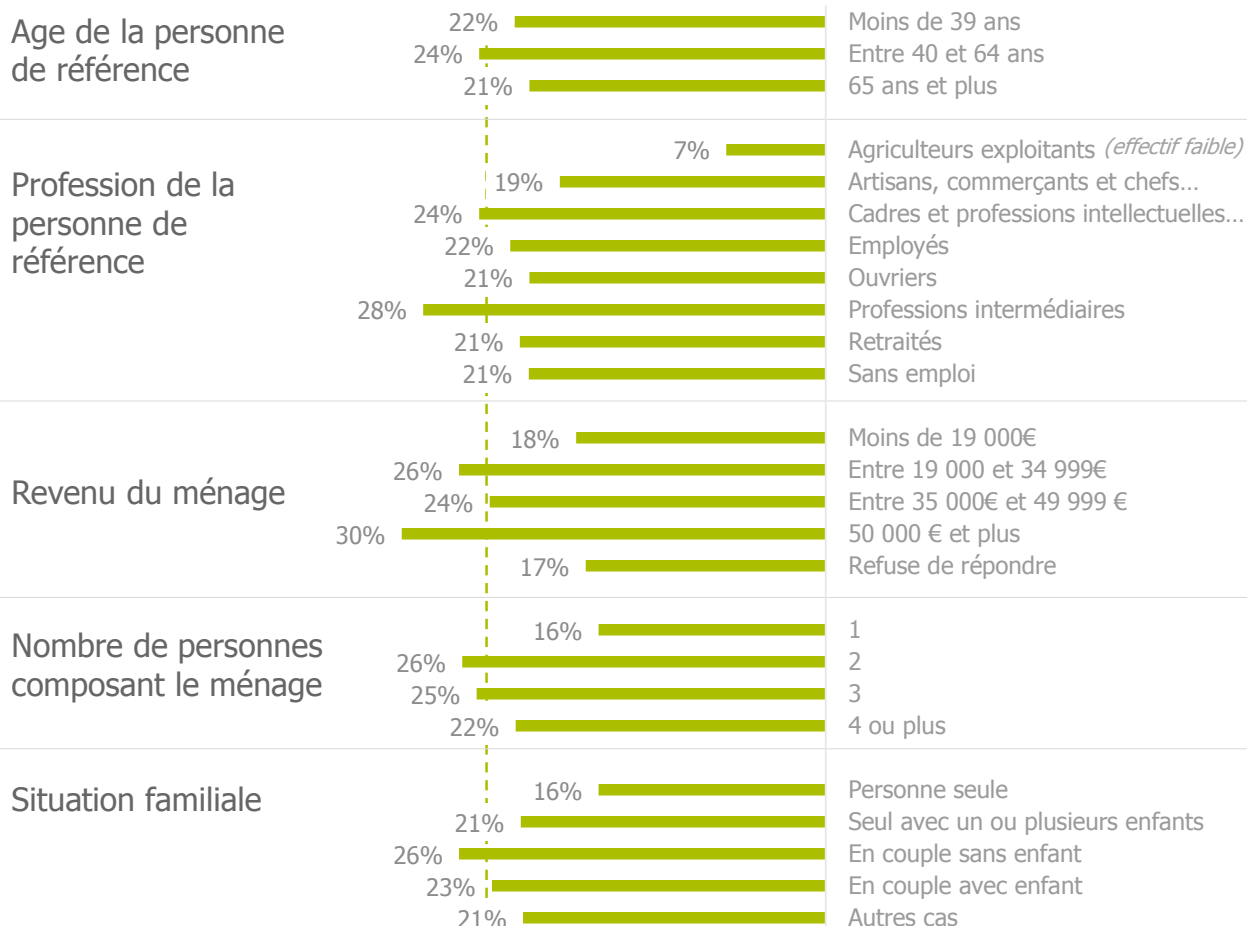
Facteurs influents sur la réalisation de travaux

Quels facteurs influent sur le taux de pénétration des travaux énergétiques en PACA ?



- L'ensemble des critères ci-dessous semble faire du revenu du ménage le principal facteur influent sur la réalisation de travaux énergétiques : ce sont les cadres et les professions intermédiaires, et/ou les ménages avec un revenu supérieur à 50 000 euros, qui font le plus de travaux énergétiques. A noter que les ménages aux revenus modestes (entre 19 000 et 35 000 euros) semblent faire plus de travaux énergétiques que ceux aux revenus plus élevés (entre 35 000 et 50 000 euros).
- De même les personnes seules et les familles monoparentales font moins de travaux énergétiques que la moyenne, et ce sont les couples sans enfants (donc a priori au pouvoir d'achat plus élevé) qui en font le plus.

Part des ménages ayant réalisés des travaux énergétiques entre 2014 et 2016



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Dans quels types de logement ont été réalisés les travaux en PACA ?

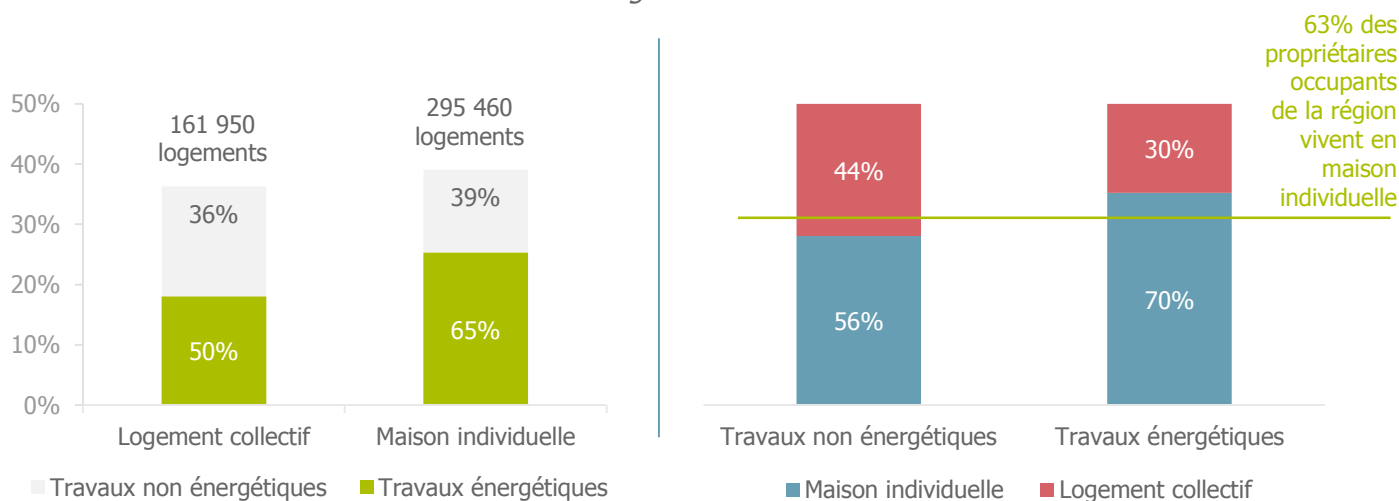


63% des propriétaires occupants de la région vivent en maison individuelle, soit environ **757 000 ménages**

- De manière générale, les travaux sont plus facilement réalisés en maison individuelle qu'en logement collectif : **39%** des ménages vivant en maison individuelle ont réalisé des travaux, contre **36%** des ménages vivant en logement collectif.
- De même pour les travaux énergétiques : **65%** des travaux réalisés par les ménages vivant en maison individuelle ont été énergétiques (*soit un taux de pénétration sur les travaux énergétiques de 25% pour ce profil de client**), contre **50%** des travaux réalisés en logement collectif (*soit un taux de pénétration de 18%**).
- De fait, 70% des travaux énergétiques ont été réalisés en maison individuelle, et 56% des travaux non énergétiques.

* *Rappel* : le taux de pénétration moyen sur les travaux énergétiques est de 23%

Répartition des travaux réalisés entre 2014 et 2016 par les ménages de la région en fonction du type de logement



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux non énergétiques : un ménage a réalisé des travaux non énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés SANS impact énergétique (action sur la toiture sans isolation, action sur les murs donnant sur l'extérieur sans isolation, changement de moins de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire non performants).

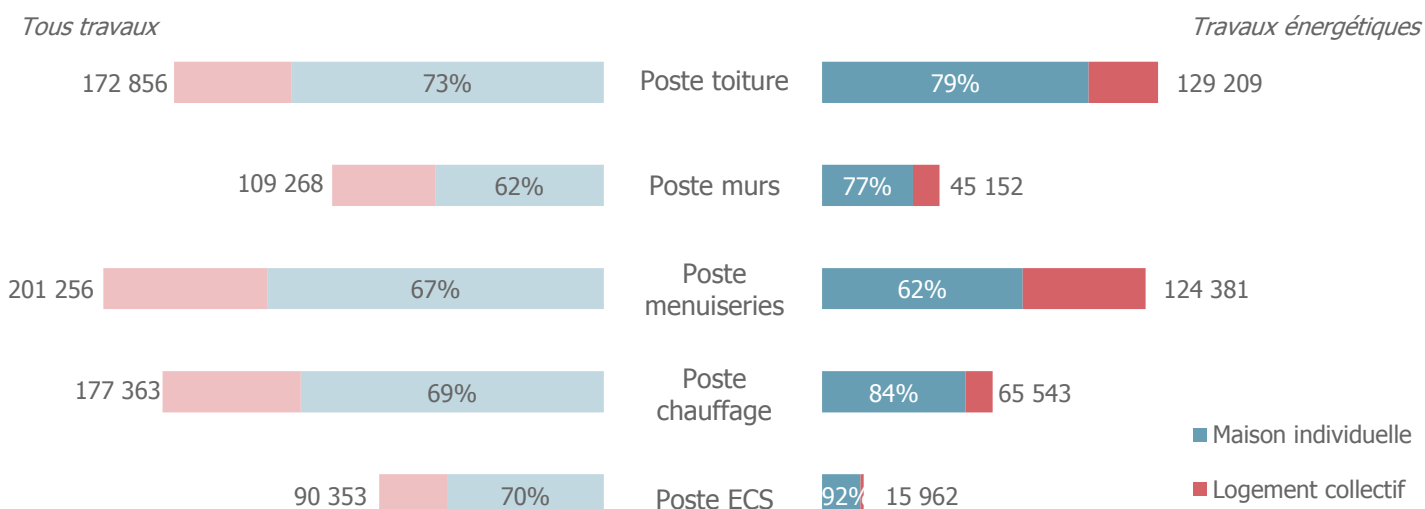
Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Quelle est l'influence du type de logement sur la nature des travaux réalisés en PACA ?



63% des propriétaires occupants de la région vivent en maison individuelle, soit environ **757 000 ménages**

- Excepté sur le poste murs, les travaux en maisons individuelles sont surreprésentés par rapport à leur poids régional (**63%**).
- **84%** des installations de chauffage performant et **92%** des installations de systèmes d'eau chaude sanitaire performant ont été réalisées en maison individuelle, témoignant de la difficulté pour les logements collectifs de peser énergétiquement sur ces postes.
- En revanche, seulement **62%** des travaux énergétiques sur le poste menuiseries concernent des maisons individuelles, étant probablement plus facile de changer d'un seul coup plus de la moitié des fenêtres dans un logement collectif (a priori plus petit).



Type de logement selon la nature des travaux réalisés entre 2014 et 2016 par les ménages de la région

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

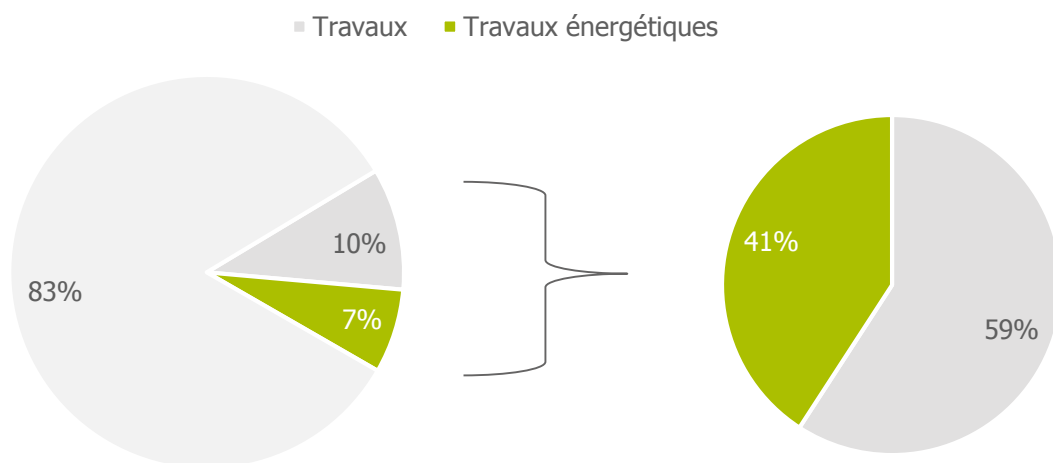
Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Quels sont les travaux portés par les copropriétés en PACA ?

i

43% des propriétaires occupants de la région vivent en copropriété, soit **514 660 ménages**

- **17%**, soit près de **87 100 ménages**, ont vu des travaux réalisés par la copropriété. C'est **21 points de moins** que sur l'ensemble des propriétaires occupants de la région.
- **41%** de ces travaux, soit **35 560 ménages**, ont été des travaux énergétiques. C'est **18 points de moins** que sur l'ensemble des propriétaires occupants de la région.



Part des ménages de la région vivant en copropriété et ayant vu des travaux réalisés par la copropriété entre 2014 et 2016

Rappel des définitions de l'étude

Travaux : une copropriété a réalisé des travaux lorsqu'elle a effectué elle-même, entre 2014 et 2016 et dans un logement de sa copropriété, au moins une action sur un des 5 postes étudiés : la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire.

Travaux énergétiques : une copropriété a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'elle a effectué elle-même, entre 2014 et 2016 et dans un logement de sa copropriété, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec un impact énergétique (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : vous pouvez télécharger la fiche consacrée au marché de la rénovation énergétique dans les copropriétés sur le site cerc-paca.fr

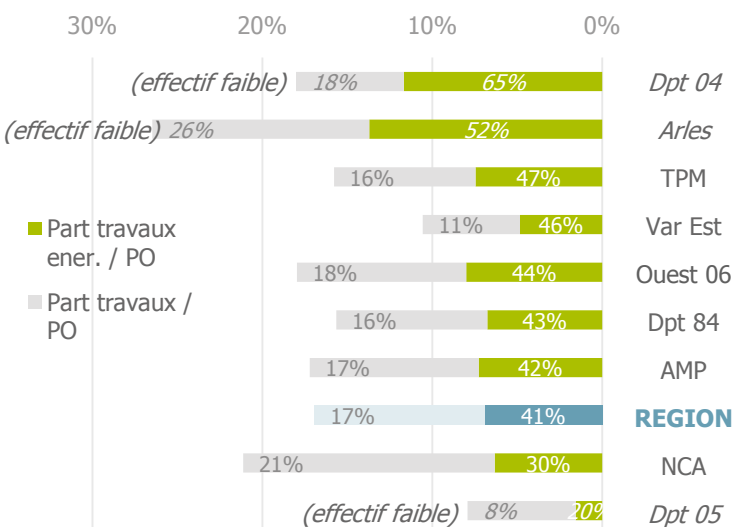
Quels sont les travaux portés par les copropriétés à l'échelle des territoires de la région PACA ?



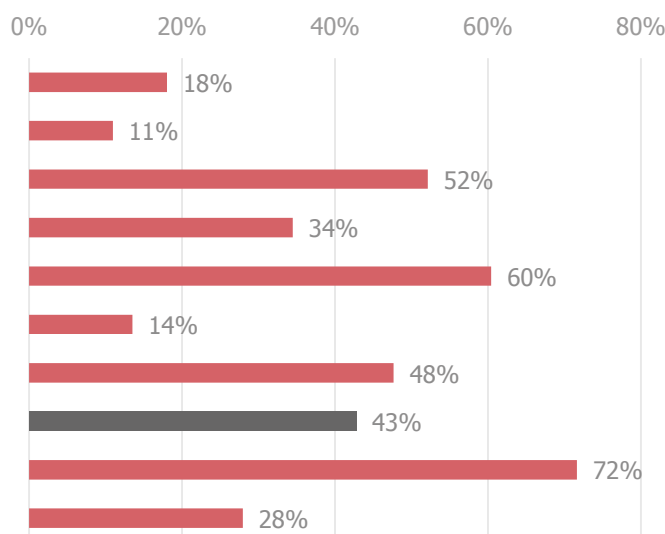
43% des propriétaires occupants de la région vivent en copropriété, soit **514 660 ménages**

- Les comportements des copropriétés sont très différents d'un territoire à l'autre. Ainsi, dans la métropole Nice-Côte-d'Azur, où la part de copropriétés est certes beaucoup plus élevée, ces dernières réalisent en moyenne plus de travaux que sur la région, avec une part plus faible de travaux énergétiques. Dans le territoire Var Est, les copropriétés, beaucoup moins nombreuses, réalisent sensiblement moins de travaux.

Part des ménages (propriétaires occupants) ayant vu des travaux réalisés par leurs copropriétés entre 2014 et 2016



Part de ménages (propriétaires occupants) vivant en copropriété



Rappel des définitions de l'étude

Travaux : une copropriété a réalisé des travaux lorsqu'elle a effectué elle-même, entre 2014 et 2016 et dans un logement de sa copropriété, au moins une action sur un des 5 postes étudiés : la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire.

Travaux énergétiques : une copropriété a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'elle a effectué elle-même, entre 2014 et 2016 et dans un logement de sa copropriété, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec un impact énergétique (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

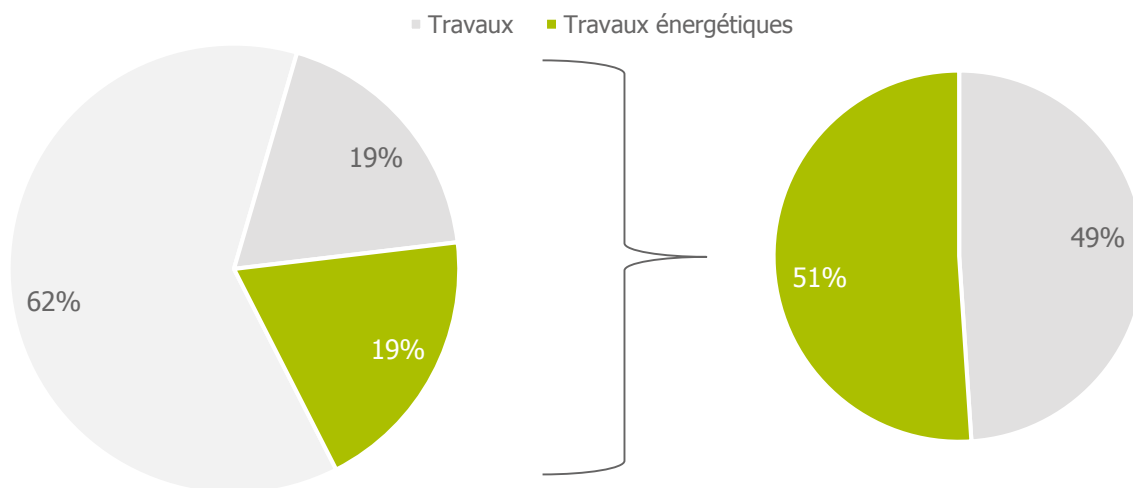
Note : vous pouvez télécharger la fiche consacrée au marché de la rénovation énergétique dans les copropriétés sur le site cerc-paca.fr

Quels sont les travaux portés par les ménages vivant en copropriété en PACA ?

i

43% des propriétaires occupants de la région vivent en copropriété, soit **514 660 ménages**

- **38%** des propriétaires occupants de la région vivant en copropriété, soit près de **195 500 ménages**, ont réalisé des travaux dans leurs logements entre 2014 et 2016, qu'ils soient portés par la copropriété ou non. La proportion est identique à la moyenne régionale.
- En revanche, la part de travaux énergétiques est sensiblement **plus faible** (51% contre 59% sur la totalité des ménages).



Part des ménages de la région vivant en copropriété et ayant réalisé des travaux entre 2014 et 2016*

**On ne fait pas ici la distinction entre les travaux portés par la copropriété et ceux directement portés par le ménage*

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : vous pouvez télécharger la fiche consacrée au marché de la rénovation énergétique dans les copropriétés sur le site cerc-paca.fr

Quels sont les travaux portés par les ménages vivant en copropriété en PACA ?

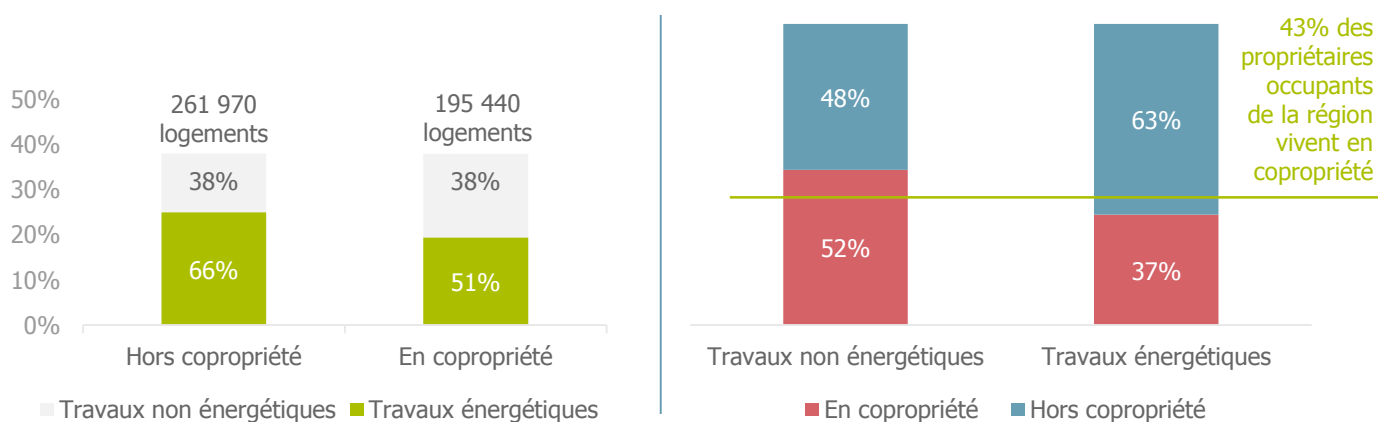


43% des propriétaires occupants de la région vivent en copropriété, soit **514 660 ménages**

- Globalement, si l'appartenance à une copropriété n'a que peu d'influence sur la réalisation de travaux (*un taux de pénétration sur les travaux de 38% quel que soit le statut de propriété*), elle semble en avoir sur la réalisation des travaux énergétiques : **deux travaux sur trois** réalisés dans des logements hors copropriété ont été énergétiques (*soit un taux de pénétration sur les travaux énergétiques de 25%**), contre un peu plus de la moitié des travaux réalisés dans des logements en copropriété (*soit un taux de pénétration sur les travaux énergétiques de 19%**).
- Les logements en copropriété ne représentent ainsi que **37%** des travaux énergétiques réalisés entre 2014 et 2016, pour un poids sur le parc de logement de 43%.

* Rappel : le taux de pénétration moyen sur les travaux énergétiques est de 23%

Répartition des travaux réalisés entre 2014 et 2016 par les ménages de la région en fonction du statut de propriété



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux non énergétiques : un ménage a réalisé des travaux non énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés SANS impact énergétique (action sur la toiture sans isolation, action sur les murs donnant sur l'extérieur sans isolation, changement de moins de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire non performants).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

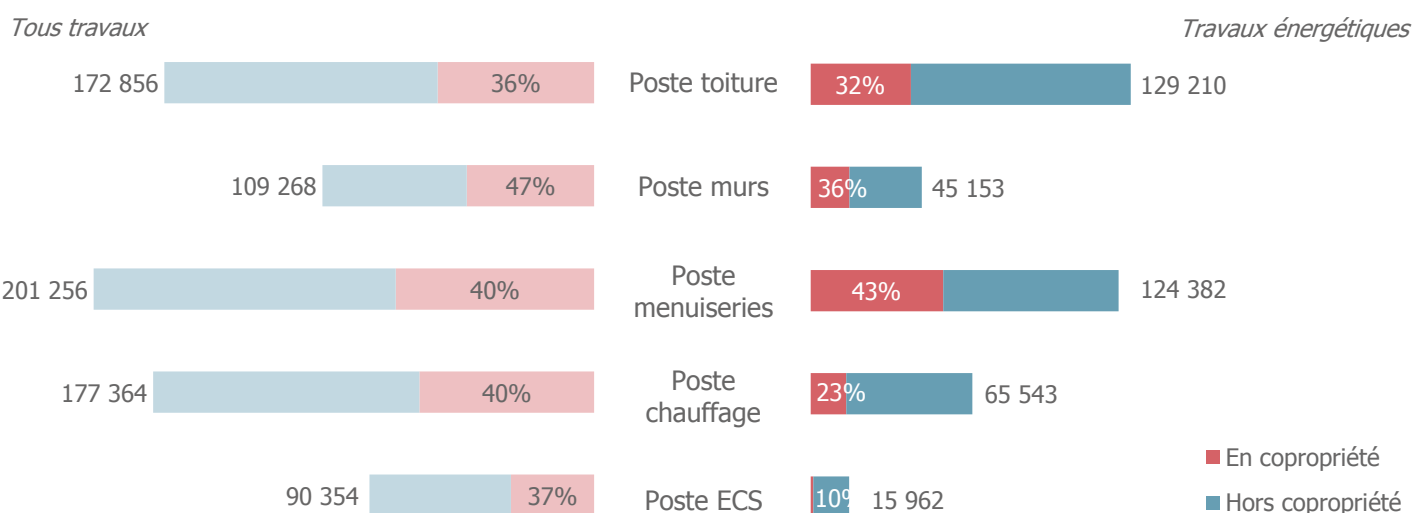
Note : vous pouvez télécharger la fiche consacrée au marché de la rénovation énergétique dans les copropriétés sur le site cerc-paca.fr

Quels sont les travaux portés par les ménages vivant en copropriété en PACA ?



43% des propriétaires occupants de la région vivent en copropriété, soit **514 660 ménages**

- **47%** des travaux réalisés sur le poste murs ont concerné des ménages en copropriété, seul poste où ces derniers sont en surreprésentation par rapport à leur poids régional (43%).
- La différence entre les ménages en copropriété et ceux hors copropriété est encore plus marquée pour les travaux énergétiques, notamment sur les postes chauffage et ECS : seulement **23%** et **10%** des travaux réalisés sur ces postes respectifs ont concerné des ménages vivant en copropriété.



Statut de propriété selon la nature des travaux réalisés entre 2014 et 2016 par les ménages de la région

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : vous pouvez télécharger la fiche consacrée au marché de la rénovation énergétique dans les copropriétés sur le site cerc-paca.fr

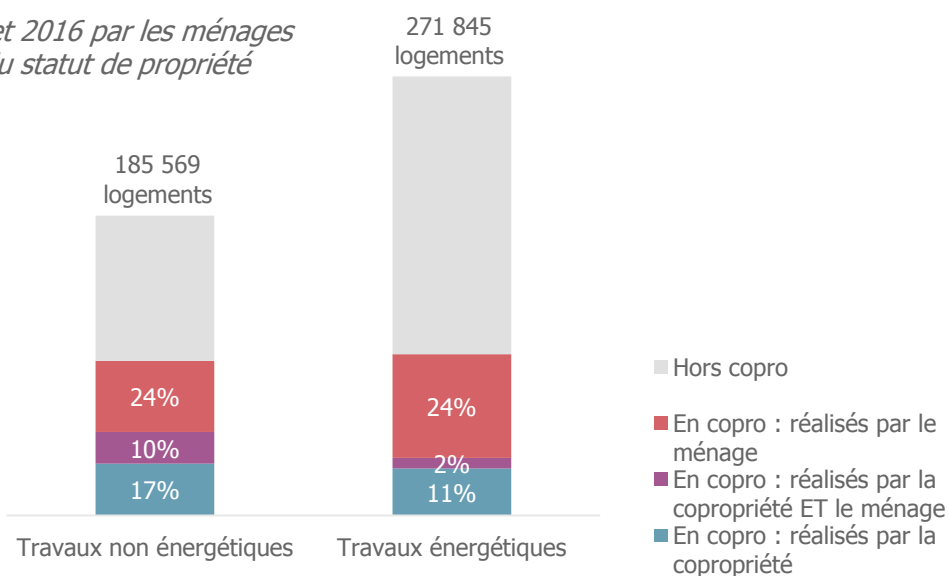
Quelle est l'influence des copropriétés dans la réalisation des travaux en PACA ?



43% des propriétaires occupants de la région vivent en copropriété, soit **514 660 ménages**

- L'effort des copropriétés est plus élevé pour les travaux non énergétiques : **27%** des travaux non énergétiques réalisés entre 2014 et 2016 ont été, au moins en partie, portés par les copropriétés, dont **10%** réalisés à la fois par la copropriété et par le ménage : les copropriétés ont ainsi un effet levier non négligeable pour les ménages qui, dans leur sillage, semblent plus disposés à compléter ces travaux par eux-mêmes.
- Concernant les travaux énergétiques, l'effort des copropriétés est moindre : seulement **13%** des travaux énergétiques réalisés entre 2014 et 2016 ont été, au moins en partie, portés par la copropriété. De fait, l'effet levier est moins présent, et seulement **2%** des travaux énergétiques ont été réalisés à la fois par le ménage et la copropriété.

Travaux réalisés entre 2014 et 2016 par les ménages de la région en fonction du statut de propriété



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux non énergétiques : un ménage a réalisé des travaux non énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés SANS impact énergétique (action sur la toiture sans isolation, action sur les murs donnant sur l'extérieur sans isolation, changement de moins de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire non performants).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : vous pouvez télécharger la fiche consacrée au marché de la rénovation énergétique dans les copropriétés sur le site cerc-paca.fr

Quelle est l'influence des copropriétés dans la réalisation des travaux en PACA ?

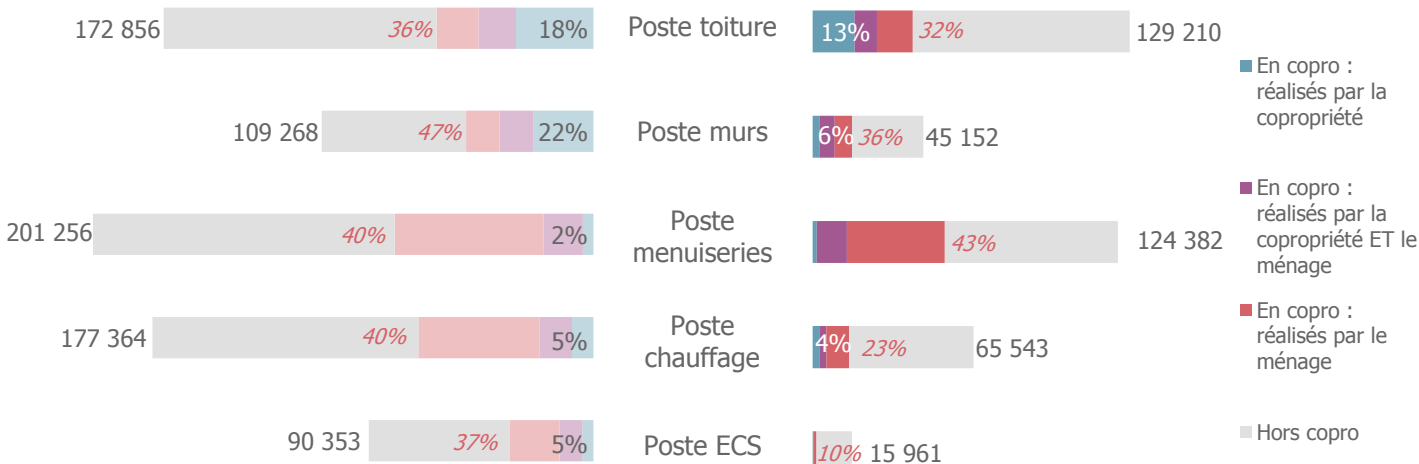


- **17%** des travaux ont été réalisés par des copropriétés
- **11%** des travaux énergétiques ont été réalisés par des copropriétés

- Lorsqu'elles sont mobilisées dans la réalisation de travaux, les copropriétés interviennent quasi-exclusivement sur les **postes toiture et murs** (*a priori les parties communes*) : **18%** et **22%** des travaux sur ces postes respectifs ont été portés par des copropriétés, soit quasiment **50%** des ménages en copropriété ayant réalisé des travaux sur ces postes. A l'inverse, elles n'interviennent que rarement sur les travaux concernant les équipements.
- Leur rôle reste plus discret sur les travaux énergétiques, laissant la plupart du temps les ménages réaliser les travaux eux-mêmes : par exemple, si 43% des travaux énergétiques réalisés sur le poste menuiseries ont concerné des logements en copropriété, 75% ont été réalisés par les ménages eux-mêmes.

Tous travaux

Travaux énergétiques



Nature des travaux réalisés entre 2014 et 2016 par les ménages de la région en fonction du porteur de travaux

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : vous pouvez télécharger la fiche consacrée au marché de la rénovation énergétique dans les copropriétés sur le site cerc-paca.fr

Les profils des ménages

Facteurs influents : zoom sur l'ancienneté du logement

Quelle est l'influence de l'âge du logement sur la réalisation de travaux en PACA ?

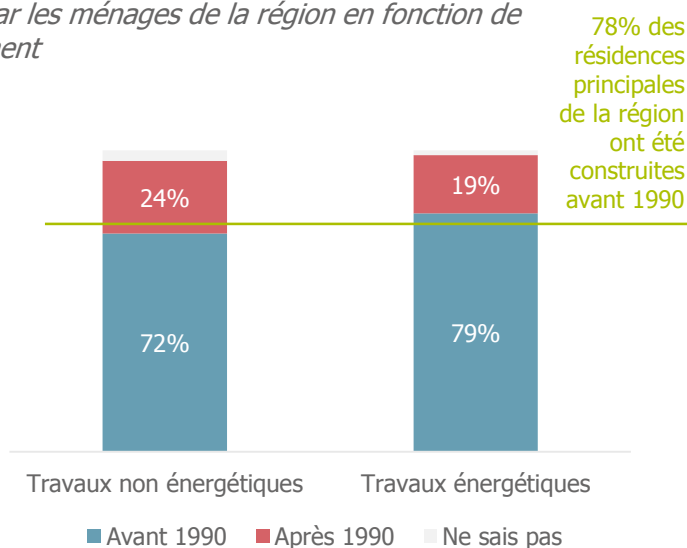
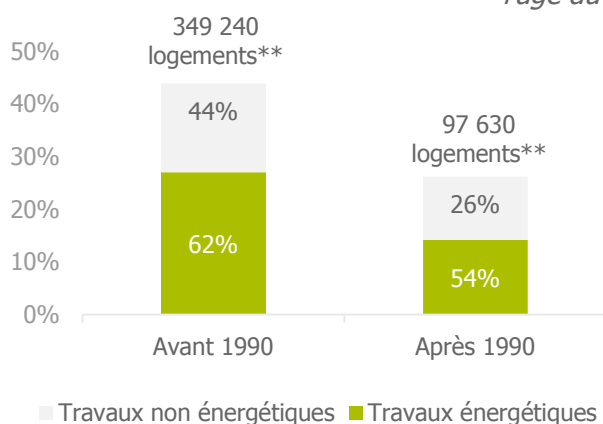


78% des résidences principales de la région ont été construites avant 1990, soit environ **1 716 000 logements**

- Les travaux concernent principalement les logements relativement anciens (construits avant 1990) : **44%** des ménages vivant dans des logements construits avant 1990 ont réalisé des travaux, contre **26%** des ménages vivant dans des logements construits après 1990.
- De même pour les travaux énergétiques : **62%** des travaux réalisés dans des logements construits avant 1990 ont été énergétiques (soit un taux de pénétration sur les travaux énergétiques de 27% pour ce type de logement*), contre **54%** des travaux réalisés dans des logements construits après 1990 (soit un taux de pénétration sur les travaux énergétiques de 14%*).
- De fait, **79%** des travaux énergétiques ont été réalisés dans des logements construits avant 1990.

* Rappel : le taux de pénétration moyen sur les travaux énergétiques est de 23%

Répartition des travaux réalisés entre 2014 et 2016 par les ménages de la région en fonction de l'âge du logement



** Les logements dont on ne connaît pas la période de construction n'ont pas été pris en compte

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux non énergétiques : un ménage a réalisé des travaux non énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés SANS impact énergétique (action sur la toiture sans isolation, action sur les murs donnant sur l'extérieur sans isolation, changement de moins de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire non performants).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Les profils des ménages

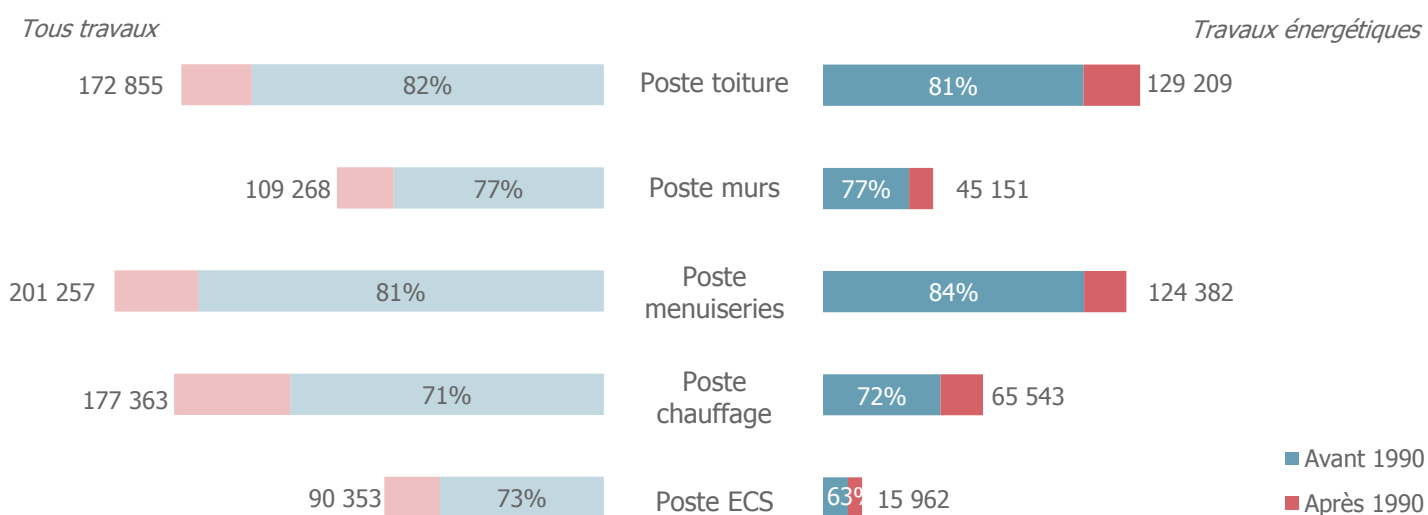
Facteurs influents : zoom sur l'ancienneté du logement

Quelle est l'influence de l'âge du logement sur la réalisation de travaux en PACA ?



78% des résidences principales de la région ont été construites avant 1990, soit environ **1 716 000 logements**

- La priorité des ménages vivant dans des logements anciens semble s'orienter sur l'enveloppe : sur les postes toiture et menuiseries, les logements construits avant 1990 sont en surreprésentation par rapport à leur poids régional (78%). A l'inverse, les travaux sur les postes chauffage et ECS concernent plus les logements récents (construits après 1990), comparativement à leur poids régional. Cette tendance s'accroît sur les travaux énergétiques.



Âge du logement selon la nature des travaux réalisés entre 2014 et 2016 par les ménages de la région

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Quelle est l'influence des revenus des ménages sur la réalisation de travaux en PACA ?

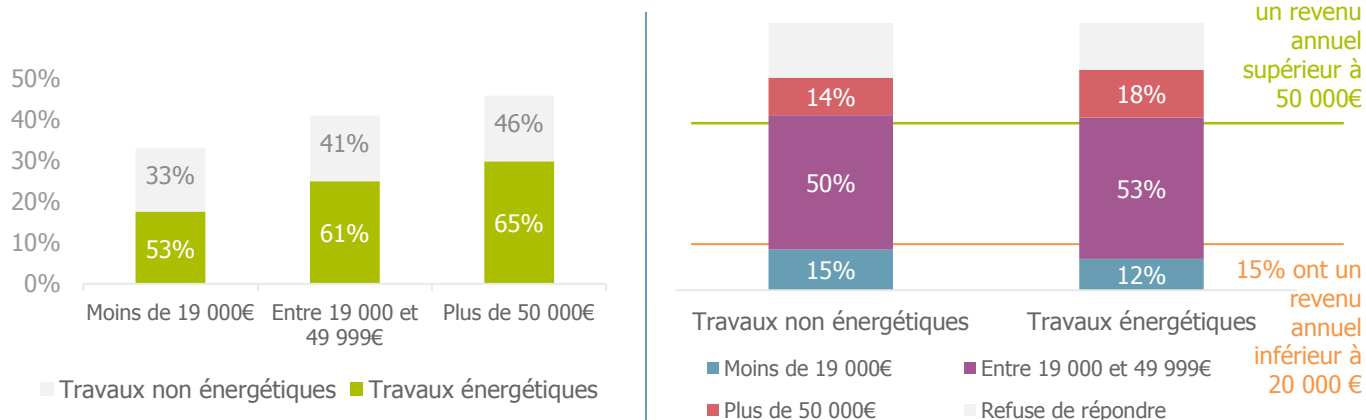


- **13%** des ménages interrogés ont un revenu annuel supérieur à 50 000€
- **15%** ont un revenu inférieur à 20 000€

- Plus les ménages ont des revenus élevés, plus ils réalisent des travaux : **33%** des ménages ayant un revenu annuel inférieur à 20 000€ ont réalisé des travaux, et **46%** des ménages possédant un revenu annuel supérieur à 50 000€.
- La part de travaux énergétiques semble également dépendante des revenus : **65%** des travaux réalisés par des ménages possédant un revenu annuel supérieur à 50 000€ ont été énergétiques (*soit un taux de pénétration sur les travaux énergétiques de 30% pour les ménages aisés**), contre **53%** des travaux réalisés par des ménages possédant un revenu inférieur à 20 000€ (*soit un taux de pénétration sur les travaux énergétiques de 18% pour les ménages modestes**).
- De fait, **18%** des travaux énergétiques ont été réalisés par des ménages à forts revenus, et seulement **12%** par des ménages aux revenus modestes.

* Rappel : le taux de pénétration moyen sur les travaux énergétiques est de 23%

Répartition des travaux réalisés entre 2014 et 2016 par les ménages de la région en fonction de leurs revenus



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux non énergétiques : un ménage a réalisé des travaux non énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés SANS impact énergétique (action sur la toiture sans isolation, action sur les murs donnant sur l'extérieur sans isolation, changement de moins de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire non performants).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Quelle est l'influence des revenus des ménages sur la réalisation de travaux en PACA ?

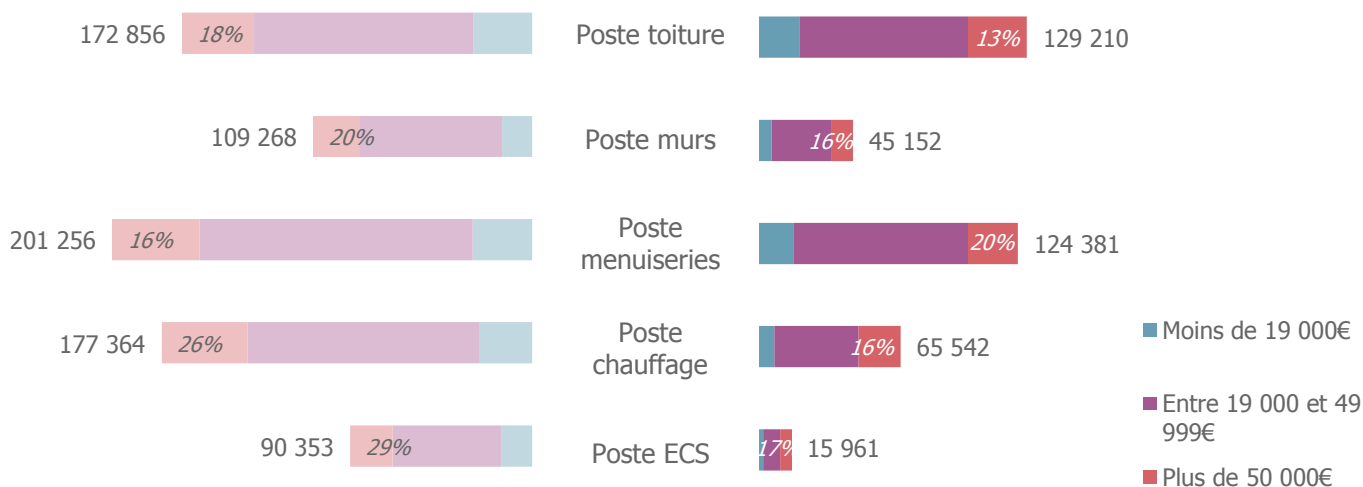


- **13%** des ménages interrogés ont un revenu annuel supérieur à 50 000€
- **15%** ont un revenu inférieur à 20 000€

- Globalement, les ménages aux revenus élevés ont plus de facilité à réaliser des travaux. C'est notamment le cas sur les postes chauffage et ECS : **26%** et **29%** des travaux réalisés sur ces postes respectifs ont été réalisés par des ménages possédant des revenus annuels supérieurs à 50 000€.
- La tendance est moins marquée sur les travaux énergétiques, à part sur le poste menuiseries, où **20%** des changements de plus de la moitié des fenêtres et porte-fenêtre concernent des ménages aisés.

Tous travaux

Travaux énergétiques




Revenus des ménages selon la nature des travaux réalisés entre 2014 et 2016

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).



Analyse marché
de la
rénovation
énergétique



Parts de marché

Quel est le bilan des travaux réalisés par les ménages de la région PACA en 2016 ?



- 2,8% des propriétaires occupants de la région, soit environ **33 850 ménages**, ont réalisé une rénovation énergétique de leur logement en 2016, dont 1,9%, soit environ **22 550 ménages***, une rénovation énergétique performante.

Nombre de ménages ayant réalisé des travaux en 2016

dont travaux énergétiques

dont rénovations énergétiques

dont rénovation énergétiques performantes

région PACA

1 203 375 propriétaires occupants (PO)

198 530
16% des PO

96 140
8% des PO

33 850
2,8% des PO

22 550
1,9% des PO

**Les volumes obtenus sont supérieurs aux estimations CERC pour l'année 2015 : 25 300 – 28 000 rénovations énergétiques, dont 14 300 à 16 000 rénovations performantes.*

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire). Une des actions doit avoir été réalisée en 2016.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec impact énergétique (isolation de la toiture ou des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants). Une des actions doit avoir été réalisée en 2016.

Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés. Une des actions doit avoir été réalisée en 2016.

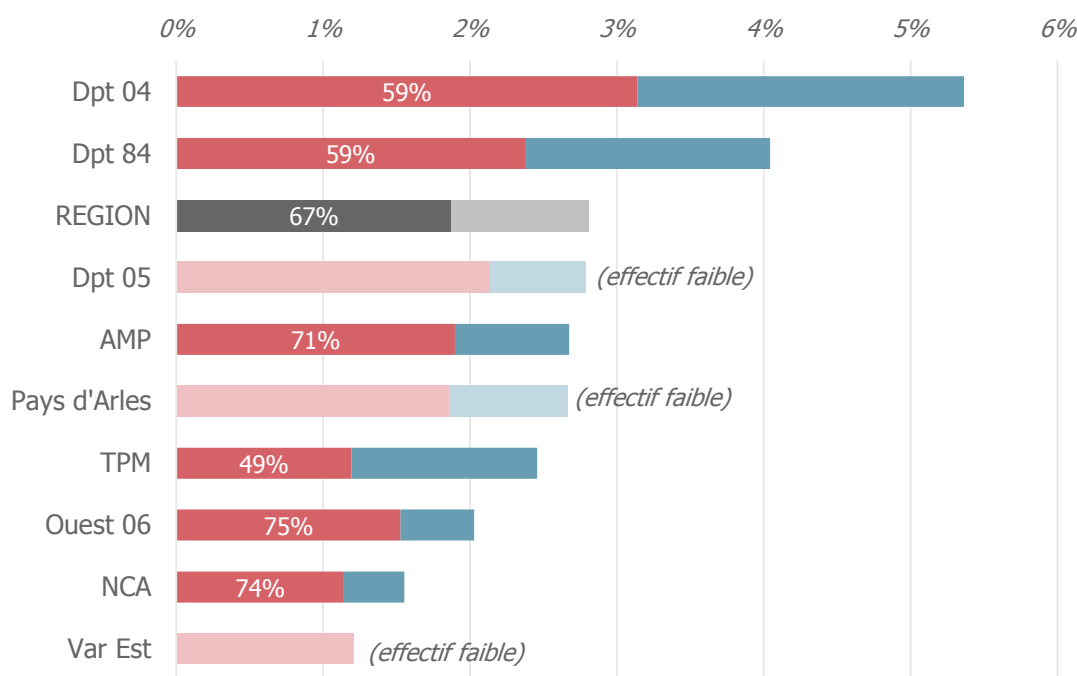
Rénovations énergétiques performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux postes de l'enveloppe (toiture, murs donnant sur l'extérieur, ouvertures). Une des actions doit avoir été réalisée en 2016.

Quel est, par territoire, le bilan des rénovations énergétiques réalisées par les ménages de la région en 2016 ?



- Les ménages des territoires alpins (notamment les Alpes-de-Haute-Provence) et ruraux (notamment le Vaucluse) rénovent fortement.
- Les ménages des territoires du littoral (notamment les Alpes-Maritimes) rénovent beaucoup moins, mais font en proportion plus de rénovations performantes*.

Part des propriétaires occupants ayant réalisé une rénovation dans son logement en 2016



■ Part des PO ayant réalisé une rénovation énergétique performante en 2016

■ Part des PO ayant réalisé une rénovation énergétique en 2016

*La part de rénovations performantes sur le nombre total de rénovations peut se lire de deux manières, selon que l'on se concentre sur l'isolation ou sur le chauffage. De fait, si les territoires alpins réalisent en proportion moins de rénovations performantes, ce n'est pas tant un besoin moindre d'isolation qu'un besoin plus prononcé pour des systèmes de chauffage performants. Et réciproquement pour les territoires littoraux.

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants). Une de ces actions doit avoir été réalisée en 2016.

Rénovations énergétiques performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux postes de l'enveloppe (toiture, murs donnant sur l'extérieur, ouvertures). Une des actions doit avoir été réalisée en 2016.



Analyse
technique des
bouquets de
travaux

Le marché de la rénovation énergétique

Analyse technique des bouquets de travaux

Quels sont les postes les plus touchés lors des rénovations énergétiques en PACA ?

i

- Les postes toiture et menuiseries sont les postes les plus touchés lors d'une rénovation énergétique : plus de 83% des ménages ayant réalisé une rénovation énergétique dans leurs logements ont isolé la toiture, et plus de 72% ont changé plus de la moitié de leurs fenêtres.
- De fait, près d'un tiers des ménages ayant réalisé des rénovations énergétiques dans leurs logements ont combiné l'isolation de la toiture avec le changement de plus de la moitié des fenêtres.
- Le chauffage et l'ECS ne concernent en revanche qu'une rénovation énergétique sur 4.

Isolation toiture	Isolation murs	Fenêtres (+ de la moitié)	Chauffage performant	ECS performant	
✓		✓			32,2%
✓	✓				18,2%
✓	✓	✓			11,1%
✓		✓	✓		9,0%
	✓	✓			8,8%
✓	✓	✓	✓		5,8%
✓	✓		✓		4,7%
✓		✓	✓	✓	2,6%
	✓	✓	✓		2,4%

Postes les plus fréquemment touchés lors d'une rénovation énergétique

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Le marché de la rénovation énergétique

Analyse technique des bouquets de travaux

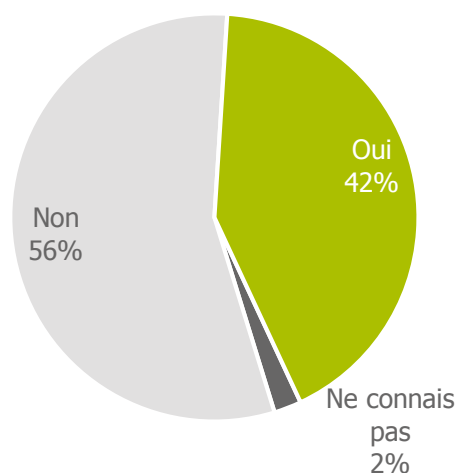
Les ménages réalisant des rénovations énergétiques en PACA y incluent-ils un diagnostic énergétique ?



- 42% des ménages ayant réalisé une rénovation énergétique dans leurs logements en ont profité pour effectuer, avant les travaux, un DPE (*Diagnostic de Performance Energétique*). 2% indiquent ne pas connaître le DPE.
- Les ménages des Alpes-de-Haute-Provence semblent moins nombreux à avoir réalisé un DPE avant de commencer la rénovation énergétique de leurs logements, alors que plus de 60% des ménages de la métropole Nice-Côte d'Azur l'ont fait.

« Avant de commencer les travaux, avez-vous réalisé une étude énergétique de votre logement ? »

PACA

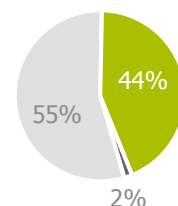


Par territoire

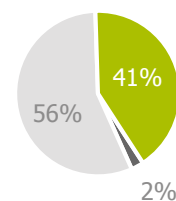
	Oui
AMP	38%
Pays d'Arles	<i>n.s.</i>
Dpt 04	31%
Dpt 05	<i>n.s.</i>
Dpt 84	47%
NCA	62%
Ouest 06	41%
TPM	43%
Var Est	<i>n.s.</i>

Par type de rénovation

Rénovations énergétiques



Rénovations performantes



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Rénovations énergétiques performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux postes de l'enveloppe (toiture, murs donnant sur l'extérieur, ouvertures).

Le marché de la rénovation énergétique

Analyse technique des bouquets de travaux

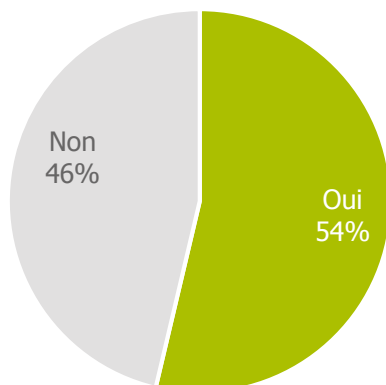
Les ménages réalisant des rénovations énergétiques performantes en PACA prennent-ils en compte la qualité de l'air intérieur ?



- 54% des ménages ayant réalisé une rénovation énergétique performante dans leurs logements déclarent avoir pris en compte la qualité de l'air intérieur lors des travaux.
- Il n'y a pas de différences significatives entre les territoires.

« Avez-vous pris en compte la qualité de l'air intérieur lors de ces travaux en installant, par exemple, une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) ? »

PACA



	Oui
AMP	56%
Pays d'Arles	<i>n.s.</i>
Dpt 04	44%
Dpt 05	<i>n.s.</i>
Dpt 84	56%
NCA	43%
Ouest 06	44%
TPM	51%
Var Est	<i>n.s.</i>

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Rénovations énergétiques performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux postes de l'enveloppe (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres).



Mobilisation de la filière Bâtiment

Le marché de la rénovation énergétique

Mobilisation de la filière Bâtiment

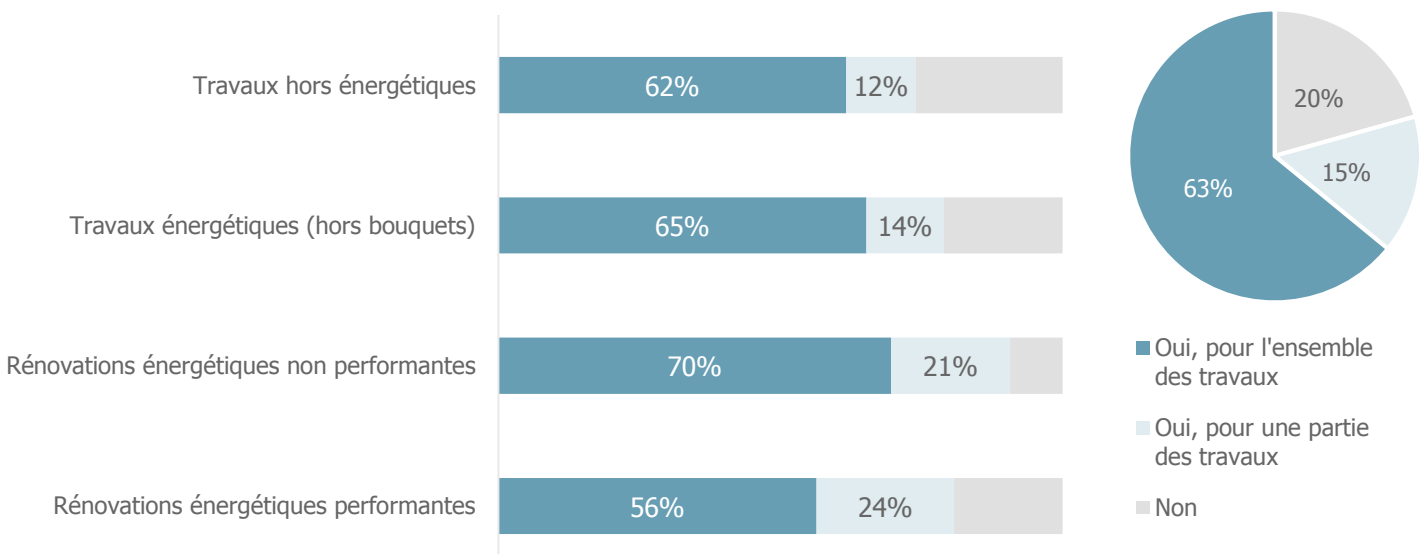
Combien de ménages ont eu recours à une entreprise en PACA pour réaliser leurs rénovations énergétiques ?



- Plus les travaux sont lourds, plus les ménages font appel à des entreprises pour la réalisation des travaux : **78%** des ménages ont recours à des entreprises du bâtiment pour la réalisation de travaux hors énergétiques, et **91%** pour la réalisation de rénovations énergétiques.
- Cependant, le recours aux entreprises semble reculer pour les rénovations performantes. Le prix de ces travaux, déjà très élevés, semble être un frein au recours à des entreprises, du moins pour la totalité des travaux : c'est en effet pour les rénovations énergétiques performantes que l'auto-rénovation partielle est la plus élevée (24% des ménages).

« Avez-vous eu recours à des artisans ou entreprises du bâtiment pour la réalisation de vos travaux ? »

Rappel pour l'ensemble des travaux



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux non énergétiques : un ménage a réalisé des travaux non énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés SANS impact énergétique (action sur la toiture sans isolation, action sur les murs donnant sur l'extérieur sans isolation, changement de moins de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire non performants).

Travaux énergétiques hors bouquets : un ménage a réalisé des travaux énergétiques hors bouquets lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, une seule action AVEC impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture ou des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Rénovations énergétiques non performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique non performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, une action avec impact énergétique sur un seul des trois postes de l'enveloppe (toiture, murs donnant sur l'extérieur, ouvertures), combiné à une ou plusieurs actions avec impact énergétique sur les postes équipements (chauffage et/ou eau chaude sanitaire).

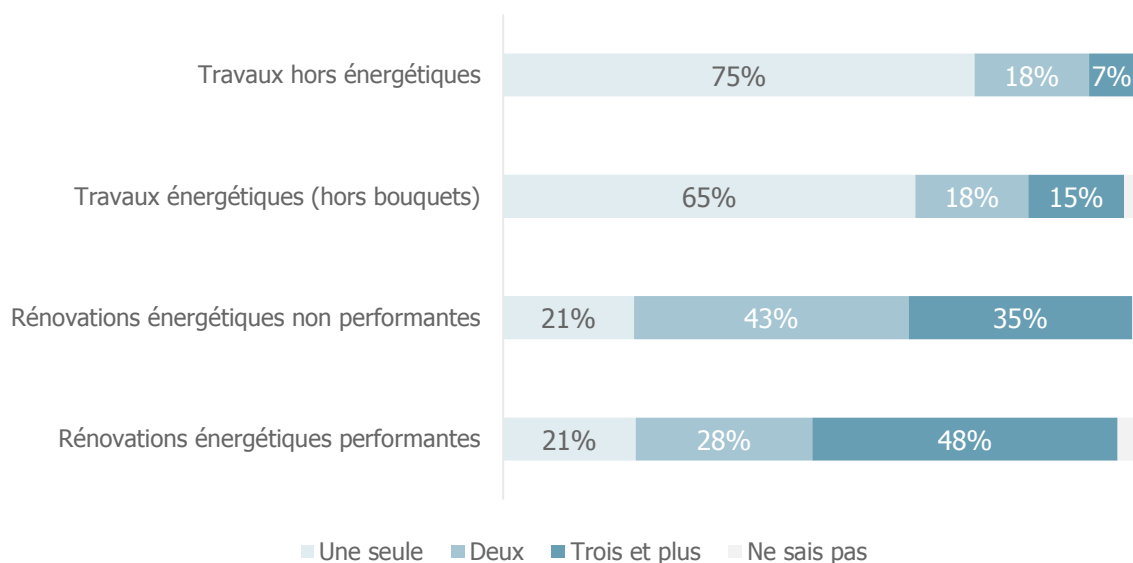
Rénovations énergétiques performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux postes de l'enveloppe.

Combien d'entreprises interviennent chez les ménages pour des travaux de rénovations en PACA ?



- Plus les travaux sont lourds, plus les entreprises qui interviennent sont nombreuses : trois entreprises ou plus sont intervenues dans près de la moitié des rénovations énergétiques performantes, alors que cela ne concerne que 7% des travaux hors énergétiques.

« Si vous avez eu recours à des entreprises pour vos travaux, combien sont intervenues ? »



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux non énergétiques : un ménage a réalisé des travaux non énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés SANS impact énergétique (action sur la toiture sans isolation, action sur les murs donnant sur l'extérieur sans isolation, changement de moins de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire non performants).

Travaux énergétiques hors bouquets : un ménage a réalisé des travaux énergétiques hors bouquets lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, une seule action AVEC impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture ou des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Rénovations énergétiques non performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique non performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, une action avec impact énergétique sur un seul des trois postes de l'enveloppe (toiture, murs donnant sur l'extérieur, ouvertures), combiné à une ou plusieurs actions avec impact énergétique sur les postes équipements (chauffage et/ou eau chaude sanitaire).

Rénovations énergétiques performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux postes de l'enveloppe.

Quand plusieurs entreprises interviennent chez les ménages pour des travaux de rénovations en PACA, combien y a-t-il d'interlocuteurs ?



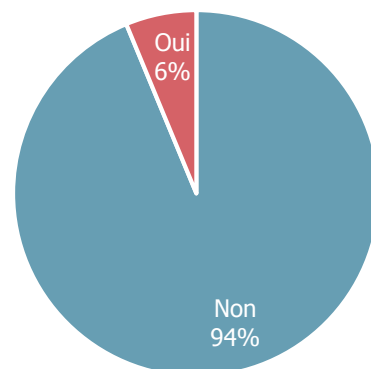
- Dans la majorité des cas, il y a un interlocuteur pour chaque entreprises intervenante.
- Mais cela ne semble pas poser problème : **94%** des ménages interrogés ont estimé que le fait d'avoir plusieurs interlocuteurs n'a pas rendu compliqué la gestion du chantier.

« Si plusieurs entreprises sont intervenues, avec combien d'interlocuteurs avez-vous eu affaire ? »

<i>Combien d'interlocuteurs ?</i>	<i>Deux entreprises intervenantes</i>	<i>Trois entreprises intervenantes et plus</i>
Un seul	8%	4%
Deux	37%	1%
Trois et plus	7%	39%
Ne sais pas	1%	2%

Les pourcentages sont calculés sur la totalité des ménages ayant eu recours à plusieurs entreprises. La somme des pourcentages fait donc 100%

« Avoir eu plusieurs interlocuteurs a-t-il compliqué la gestion du chantier ? »



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

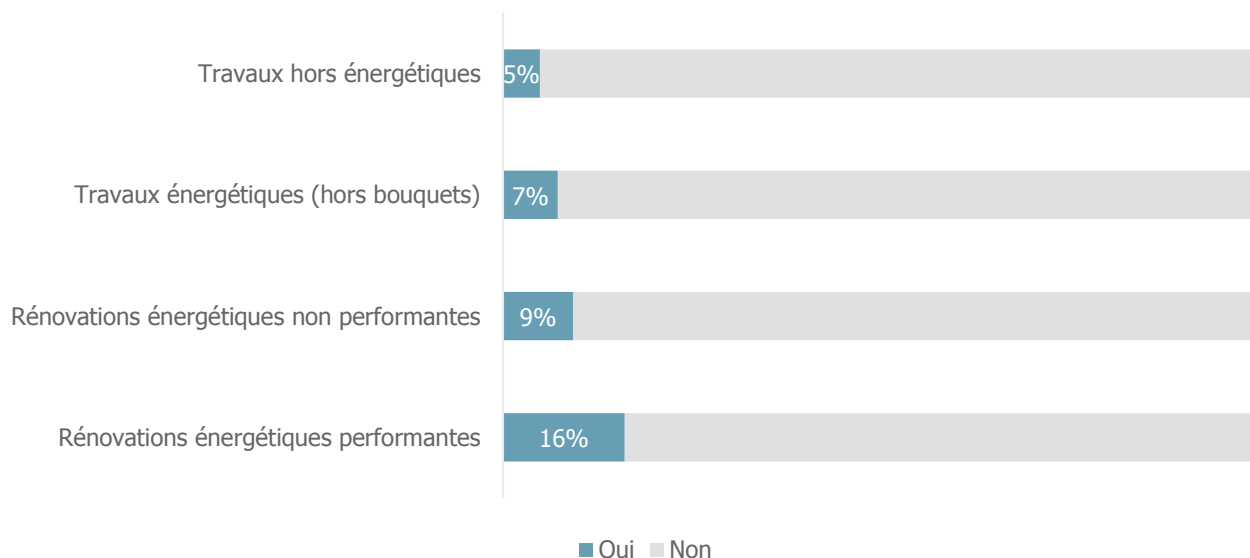
Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Les ménages réalisant des rénovations énergétiques font-ils appel à des architectes ou des bureaux d'études ?



- Plus les travaux sont lourds, plus les ménages ont recours à des architectes ou des bureaux d'études : **5%** des ménages ayant réalisé des travaux hors énergétiques y ont eu recours, et **16%** des ménages ayant réalisé des rénovations énergétiques performantes.

« Pour concevoir ce projet, avez-vous eu recours à un architecte ou un bureau d'études ? »



Rappel des définitions de l'étude


Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux non énergétiques : un ménage a réalisé des travaux non énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés SANS impact énergétique (action sur la toiture sans isolation, action sur les murs donnant sur l'extérieur sans isolation, changement de moins de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire non performants).

Travaux énergétiques hors bouquets : un ménage a réalisé des travaux énergétiques hors bouquets lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, une seule action AVEC impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture ou des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Rénovations énergétiques non performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique non performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, une action avec impact énergétique sur un seul des trois postes de l'enveloppe (toiture, murs donnant sur l'extérieur, ouvertures), combiné à une ou plusieurs actions avec impact énergétique sur les postes équipements (chauffage et/ou eau chaude sanitaire).

Rénovations énergétiques performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux postes de l'enveloppe.



La dynamique du
marché de la
rénovation
énergétique



L'étalement des
travaux sur la
période 2014-
2016

La dynamique du marché de la rénovation énergétique

L'étalement des travaux sur la période 2014-2016

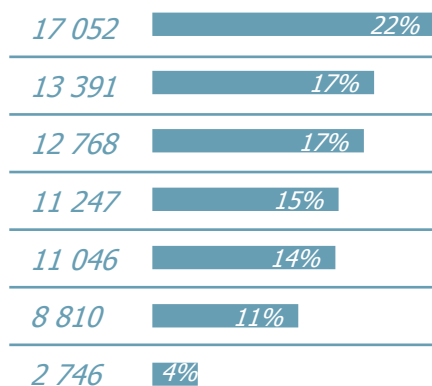
Quelle est la répartition des travaux formant une rénovation énergétique entre 2014 et 2016 en PACA ?



- La majorité des rénovations sont étalées, c'est-à-dire qu'elles sont réalisées sur plusieurs années. Ainsi, environ 12 770 rénovations ont été commencées en 2014 (ou avant) et terminées en 2015, 11 050 ont été commencées en 2015 et terminées en 2016, et près de 2 750 rénovations ont été réalisées sur (au moins) les 3 années. Certains ménages marquent même une pause : 8 810 rénovations ont ainsi été commencées en 2014 (ou avant) et terminées en 2016, avec une pause dans les travaux en 2015.

2014	2015	2016
✓		
	✓	
✓	✓	
		✓
	✓	✓
✓		✓
✓	✓	✓

Nombre de ménages ayant réalisé une rénovation énergétique par année ou combinaison d'années



Rénovations énergétiques réalisées ou terminées en 2016

... dont rénovations énergétiques étalées terminées en 2016

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Etalement : on parle d'étalement lorsqu'un ménage a réalisé une rénovation énergétique (performante ou non) sur plusieurs années, c'est-à-dire qu'il a effectué au moins une action avec un impact énergétique sur un des cinq postes étudiés sur au moins deux années différentes, consécutives ou non.

Dynamique du marché de la rénovation énergétique

Zoom sur l'étalement des travaux

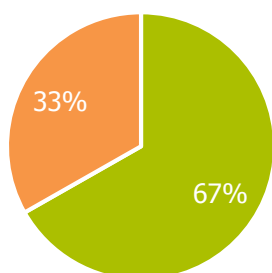
Globalement, sur combien d'années sont réalisées les rénovations énergétiques en PACA ?



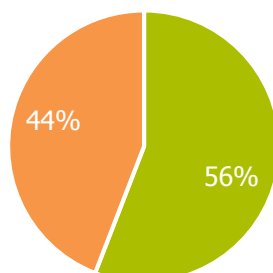
➤ **67%** des rénovations énergétiques et **56%** des rénovations énergétiques performantes réalisées en 2016 ont été commencées avant 2016.

- La moitié des rénovations étalées terminées en 2016 ont commencées en 2014, et se sont donc étalées sur 3 ans, même si la très grande majorité de ces rénovations ont été interrompues en 2015.

Rénovations énergétiques



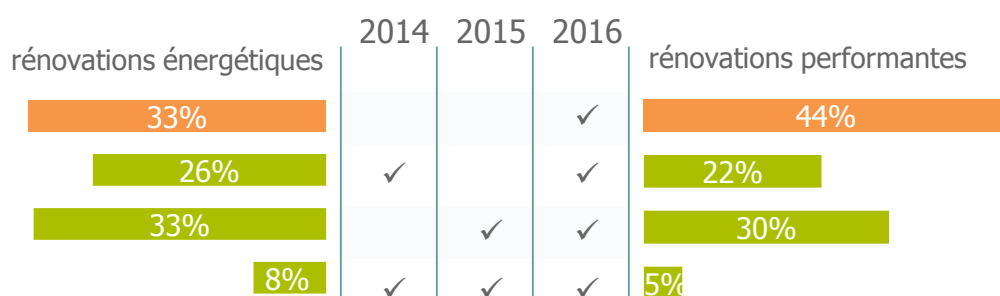
Rénovations performantes



 Rénovations réalisées totalement en 2016

 Rénovations étalées se finissant en 2016

Répartition des rénovations étalées par année de réalisation des travaux énergétiques



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Rénovations énergétiques performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux postes de l'enveloppe (toiture, murs donnant sur l'extérieur, ouvertures).

Etalement : on parle d'étalement lorsqu'un ménage a réalisé une rénovation énergétique (performante ou non) sur plusieurs années, c'est-à-dire qu'il a effectué au moins une action avec un impact énergétique sur un des cinq postes étudiés sur au moins deux années différentes, consécutives ou non.

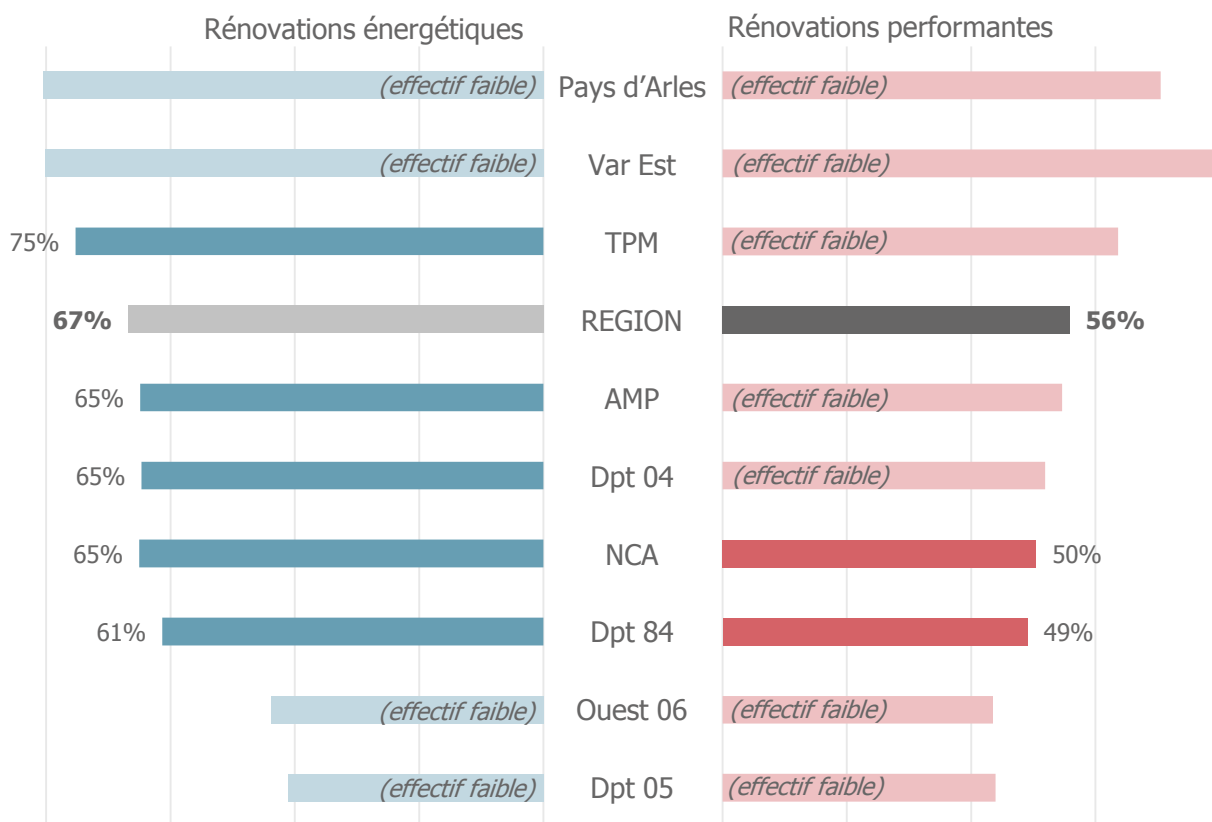
Dynamique du marché de la rénovation énergétique

Zoom sur l'étalement des travaux

Quel est, par territoire, l'étalement des rénovations réalisées en PACA en 2016 ?



- De manière générale, les territoires qui rénovent le plus (les départements alpins et le Vaucluse) sont aussi ceux où l'étalement est le plus faible.
- L'inverse est vrai pour le Var, moins pour la Côte d'Azur, qui rénove peu mais étale relativement peu également.



Pourcentages de rénovations énergétiques et de rénovations performantes réalisées en 2016 qui ont été étalées (commencées avant 2016) par territoire.

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants). Une des actions doit avoir été réalisée en 2016.

Rénovations énergétiques performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux postes de l'enveloppe (toiture, murs donnant sur l'extérieur, ouvertures). Une des actions doit avoir été réalisée en 2016.

Etalement : on parle d'étalement lorsqu'un ménage a réalisé une rénovation énergétique (performante ou non) sur plusieurs années, c'est-à-dire qu'il a effectué au moins une action avec un impact énergétique sur un des cinq postes étudiés sur au moins deux années différentes, consécutives ou non.

Dynamique du marché de la rénovation énergétique

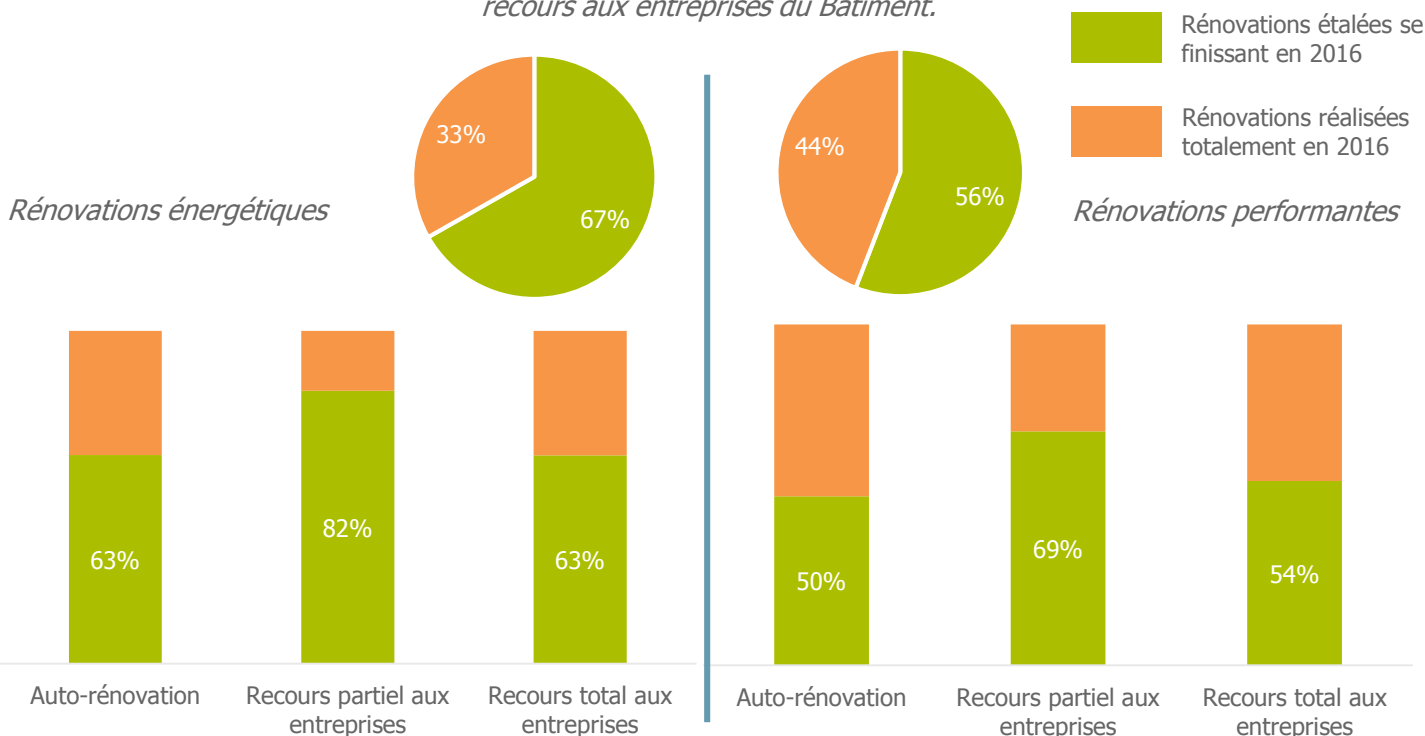
Zoom sur l'étalement des travaux

L'étalement aux travaux est-il lié à l'auto-rénovation ?



- Globalement, l'étalement est plus important chez les ménages faisant de l'auto-rénovation partielle : **82%** des ménages ayant réalisé une rénovation énergétique et **69%** des ménages ayant réalisé une rénovation performante en auto-rénovation partielle en 2016 ont étalé leurs travaux.
- L'étalement est en revanche moins important chez les ménages faisant de l'auto-rénovation totale.

Etalement des rénovations énergétiques et des rénovations performantes réalisées en 2016 en fonction du recours aux entreprises du Bâtiment.



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants). Une des actions doit avoir été réalisée en 2016.

Rénovations énergétiques performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux postes de l'enveloppe (toiture, murs donnant sur l'extérieur, ouvertures). Une des actions doit avoir été réalisée en 2016.

Etalement : on parle d'étalement lorsqu'un ménage a réalisé une rénovation énergétique (performante ou non) sur plusieurs années, c'est-à-dire qu'il a effectué au moins une action avec un impact énergétique sur un des cinq postes étudiés sur au moins deux années différentes, consécutives ou non.

L'étalement des travaux se fait-il dans un ordre optimal ?

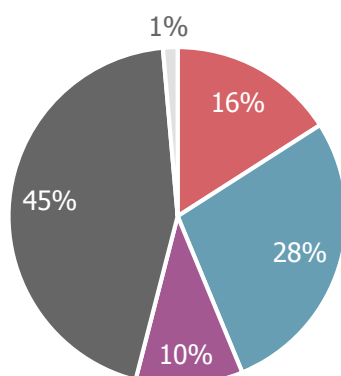


- L'étalement concerne assez peu les équipements : **45%** des rénovations énergétiques étalées et **69%** des rénovations énergétiques performantes étalées concernent uniquement l'isolation de l'enveloppe.
- Lorsqu'elles prennent en compte l'installation d'un équipement performant, les rénovations étalées respectent le plus souvent un **ordre de travaux optimal** : seuls 16% des ménages ayant étalé leurs rénovations énergétiques et 1% des ménages ayant étalé leurs rénovations énergétiques performantes ont agi sur l'isolation de l'enveloppe après avoir changé les équipements.

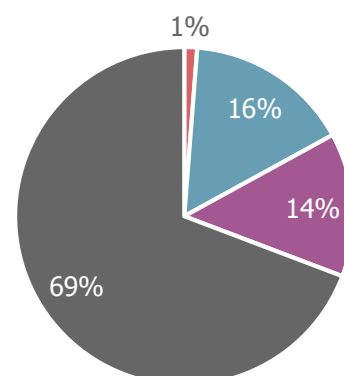
Ordre des travaux réalisés au cours des rénovations énergétiques et des rénovations performantes étalées

Rénovations énergétiques étalées

- Enveloppe après équipement
- Enveloppe avant équipement
- Enveloppe et équipement en même temps
- Enveloppe uniquement



Rénovations performantes étalées



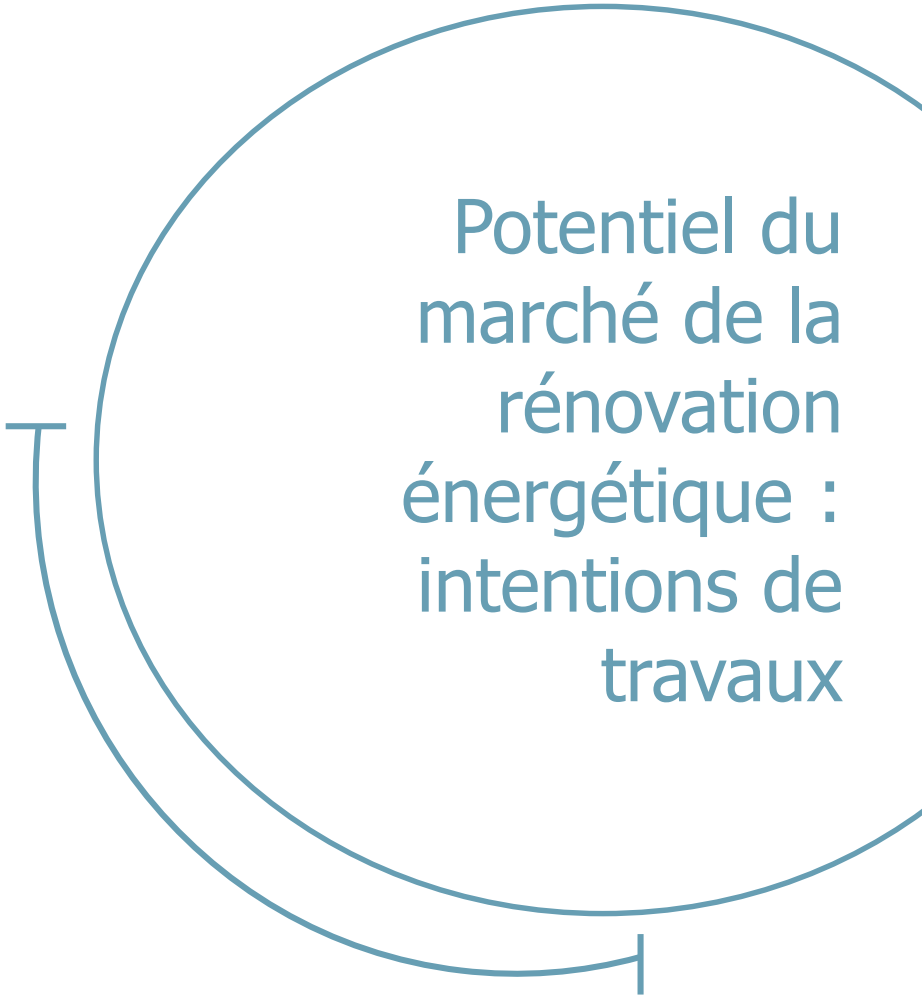
Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants). Une des actions doit avoir été réalisée en 2016.

Rénovations énergétiques performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux postes de l'enveloppe (toiture, murs donnant sur l'extérieur, ouvertures). Une des actions doit avoir été réalisée en 2016.

Etalement : on parle d'étalement lorsqu'un ménage a réalisé une rénovation énergétique (performante ou non) sur plusieurs années, c'est-à-dire qu'il a effectué au moins une action avec un impact énergétique sur un des cinq postes étudiés sur au moins deux années différentes, consécutives ou non.



Potentiel du
marché de la
rénovation
énergétique :
intentions de
travaux

Dynamique du marché de la rénovation énergétique

Le potentiel de marché : intentions de travaux

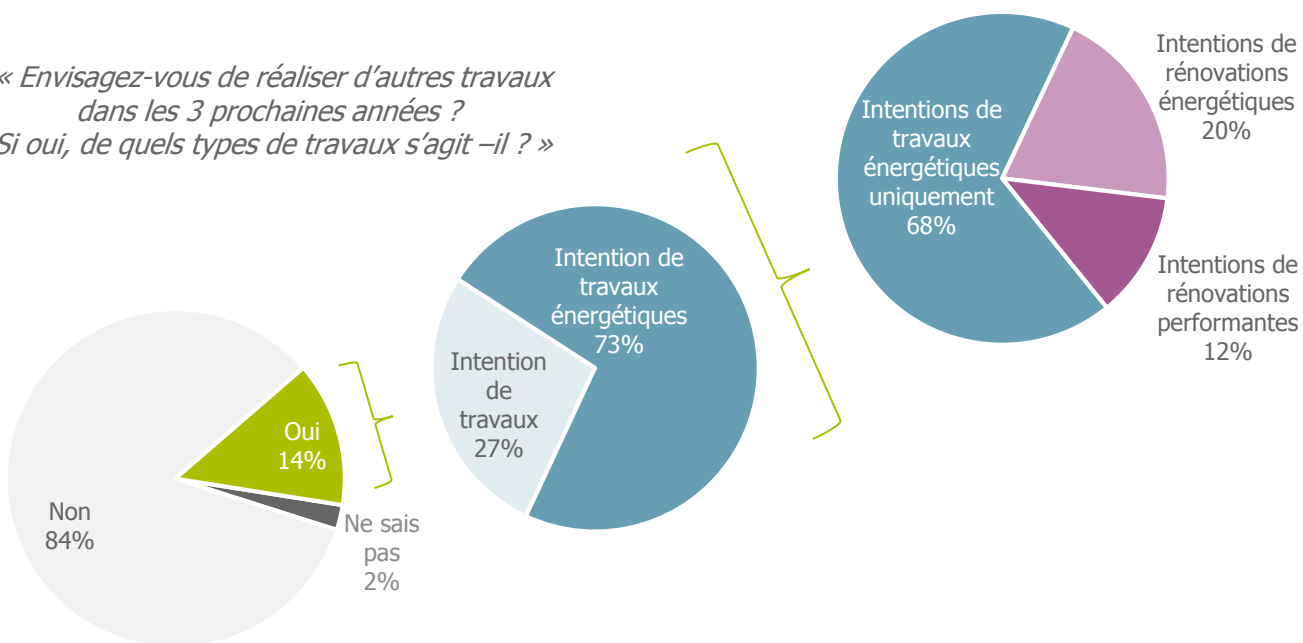
Combien de ménages ont l'intention de réaliser des rénovations énergétiques dans leurs logements dans les trois prochaines années en PACA ?



- **14%** des ménages envisagent de réaliser des travaux au cours des trois prochaines années, dont des travaux énergétiques pour **73%** d'entre eux.

- **32%** des ménages qui envisagent de réaliser des travaux énergétiques au cours des trois prochaines années souhaitent d'ore-et-déjà réaliser des rénovations énergétiques, ce qui fait près de **39 000 rénovations énergétiques à venir** (3,2% des ménages de la région) ; parmi elles, **12%** sont des rénovations performantes, soit près de **14 900 rénovations performantes à venir** (1,2% des ménages de la région).

« Envisagez-vous de réaliser d'autres travaux dans les 3 prochaines années ?
Si oui, de quels types de travaux s'agit-il ? »



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux hors énergétique : un ménage réalise des travaux non énergétiques lorsqu'il effectue dans sa résidence principale au moins une action sur un des 5 postes étudiés, SANS impact énergétique (toiture ou murs donnant sur l'extérieur sans isolation, ouvertures sans changer plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire non performants).

Travaux énergétiques : un ménage réalise des travaux énergétiques lorsqu'il effectue dans sa résidence principale au moins une action sur un des 5 postes étudiés AVEC impact énergétique (isolation de la toiture ou des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Rénovations énergétiques : un ménage réalise une rénovation énergétique lorsqu'il effectue dans sa résidence principale une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés.

Rénovations énergétiques performantes : un ménage réalise une rénovation énergétique performante lorsqu'il effectue dans sa résidence principale au moins une action avec impact énergétique sur au moins deux postes de l'enveloppe (toiture, murs donnant sur l'extérieur, ouvertures).

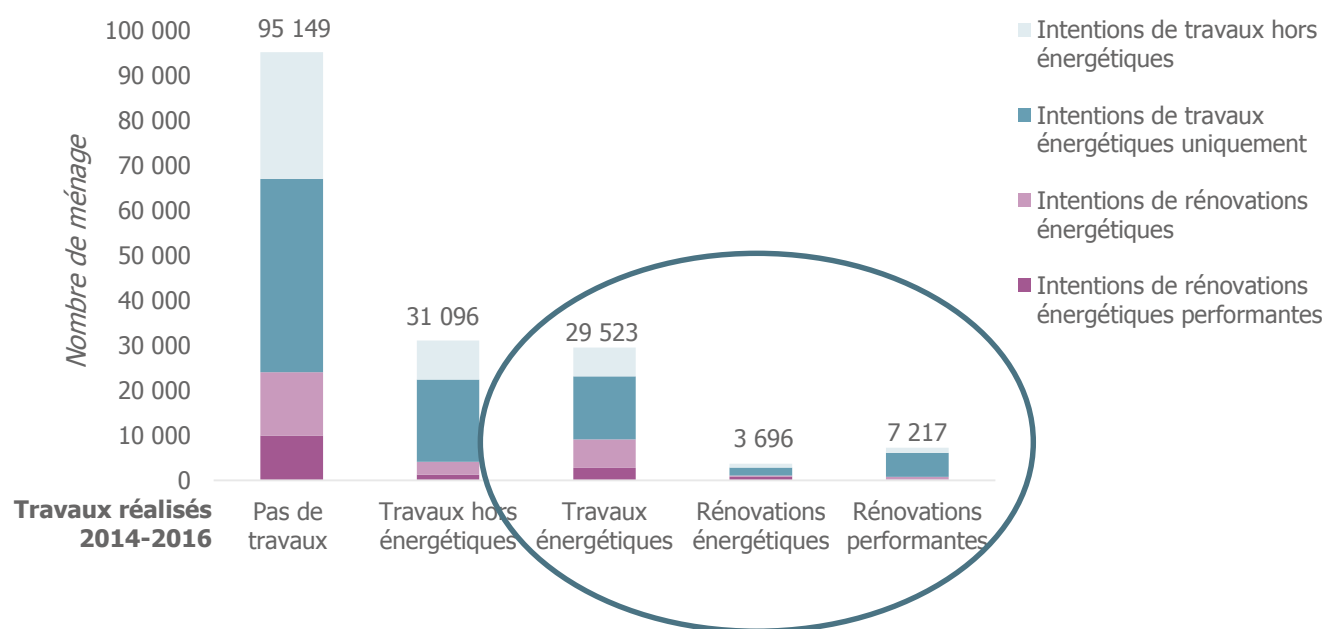
Dynamique du marché de la rénovation énergétique

Le potentiel de marché : intentions de travaux

Les ménages de PACA qui ont l'intention de réaliser des rénovations énergétiques dans leurs logements dans les trois prochaines années ont-ils déjà réalisé des travaux entre 2014 et 2016 ?



- 24% des ménages ayant l'intention de réaliser des travaux dans leurs logements au cours des trois prochaines années ont déjà réalisé au moins des travaux énergétiques dans leurs logements entre 2014 et 2016. Et **7%** ont déjà réalisé des rénovations énergétiques. Le marché à venir ne se trouve donc pas seulement parmi les « nouveaux » travaux, mais également dans des rénovations déjà en cours et vouées à se poursuivre. Un potentiel à ne pas négliger.



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux hors énergétique : un ménage réalise des travaux non énergétiques lorsqu'il effectue dans sa résidence principale au moins une action sur un des 5 postes étudiés, SANS impact énergétique (toiture ou murs donnant sur l'extérieur sans isolation, ouvertures sans changer plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire non performants).

Travaux énergétiques : un ménage réalise des travaux énergétiques lorsqu'il effectue dans sa résidence principale au moins une action sur un des 5 postes étudiés AVEC impact énergétique (isolation de la toiture ou des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Rénovations énergétiques : un ménage réalise une rénovation énergétique lorsqu'il effectue dans sa résidence principale une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés.

Rénovations énergétiques performantes : un ménage réalise une rénovation énergétique performante lorsqu'il effectue dans sa résidence principale au moins une action avec impact énergétique sur au moins deux postes de l'enveloppe (toiture, murs donnant sur l'extérieur, ouvertures).



Profil des
ménages
réalisant des
rénovations
énergétiques

Les profils des ménages réalisant des rénovations énergétiques

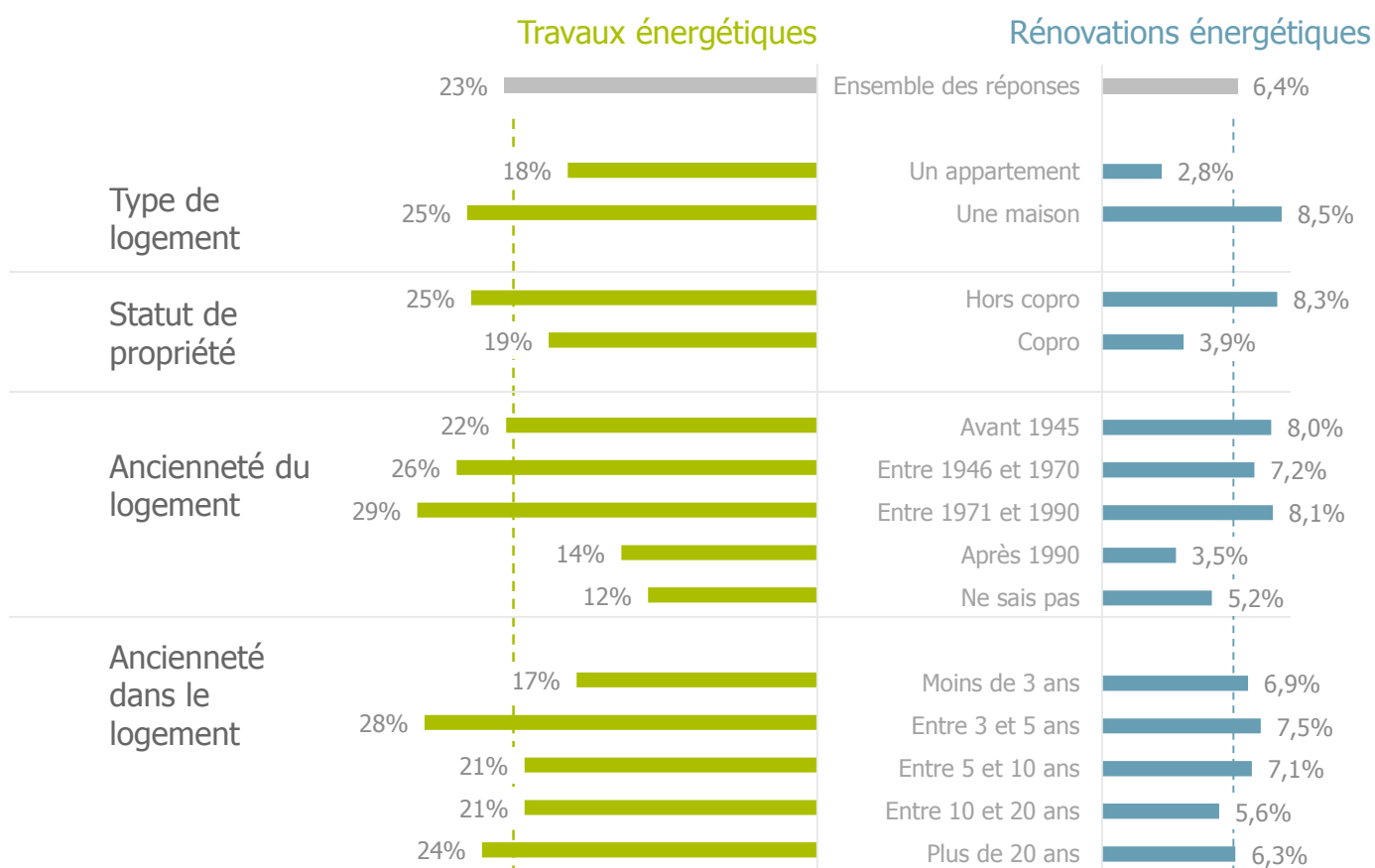
Facteurs influents

Quels facteurs influent sur le pourcentage de ménages ayant réalisé des rénovations énergétiques en PACA ?



- Comme pour les travaux énergétiques, les rénovations énergétiques semblent concerner plus facilement les ménages vivant en maison individuelle, hors copropriété et dans un logement relativement ancien (construit avant 1990).

Part des ménages ayant réalisé des travaux énergétiques entre 2014 et 2016



Clé de lecture : 2,8% des ménages vivant en appartement ont réalisé des rénovations énergétiques dans leurs logements entre 2014 et 2016, alors que 8,5% des ménages vivant en maison individuelle en ont réalisé. Sur l'ensemble de la population, le taux de pénétration des rénovations énergétiques est de 6,4%.

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec impact énergétique (isolation de la toiture ou des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés.

Les profils des ménages réalisant des rénovations énergétiques

Facteurs influents

Quels facteurs influent sur le pourcentage de ménages ayant réalisé des rénovations énergétiques en PACA ?



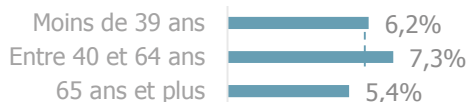
- Comme pour les travaux énergétiques, le revenu du ménage semble être le principal facteur influent sur la réalisation de rénovations énergétiques : ce sont chez les cadres et les professions intermédiaires, et/ou les ménages avec un revenu supérieur à 50 000 euros, que se font le plus de rénovations énergétiques.

Part des ménages ayant réalisé des travaux énergétiques entre 2014 et 2016

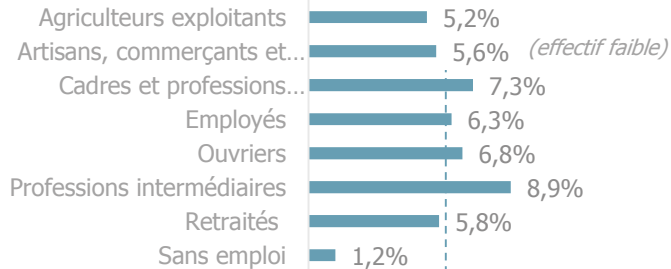
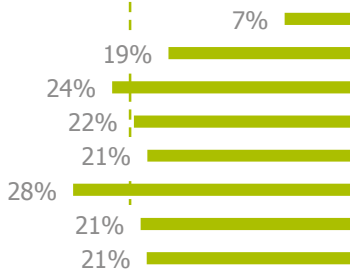
Travaux énergétiques

Rénovations énergétiques

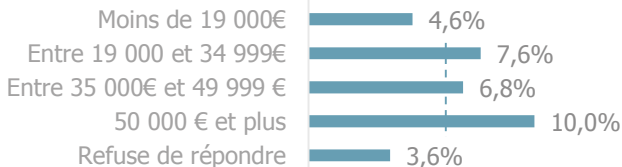
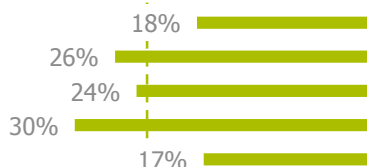
Age de la personne de référence



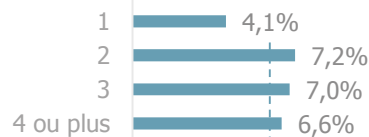
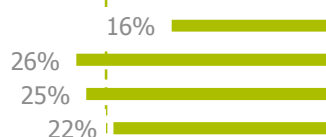
Profession de la personne de référence



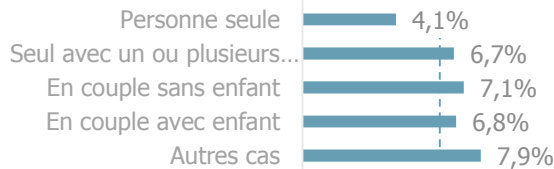
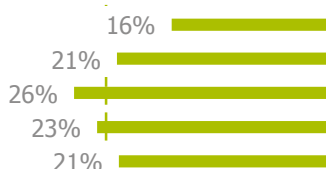
Revenu du ménage



Nombre de personnes composant le ménage



Situation familiale



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec impact énergétique (isolation de la toiture ou des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés.

Les profils des ménages réalisant des rénovations énergétiques

Facteurs influents : zoom sur les copropriétés

Quel est le bilan des travaux réalisés par les ménages vivant en copropriétés en PACA en 2016 ?



- Les ménages vivant en copropriétés font moins de travaux et de rénovations que les ménages hors copropriété.
- L'étalement des travaux reste sensiblement identique.

	Logements en copro (515 000)	Ensemble des PO (1 204 000)
Nombre de ménages vivant en copropriétés ayant réalisé des travaux en 2016	36 360 7 %	198 530 16 %
dont travaux énergétiques	12 955 2,5 %	96 140 8,0 %
dont rénovations énergétiques	3 085 0,6 %	33 850 2,8 %
dont rénovations énergétiques performantes	2 900 0,55 %	22 550 1,9 %

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

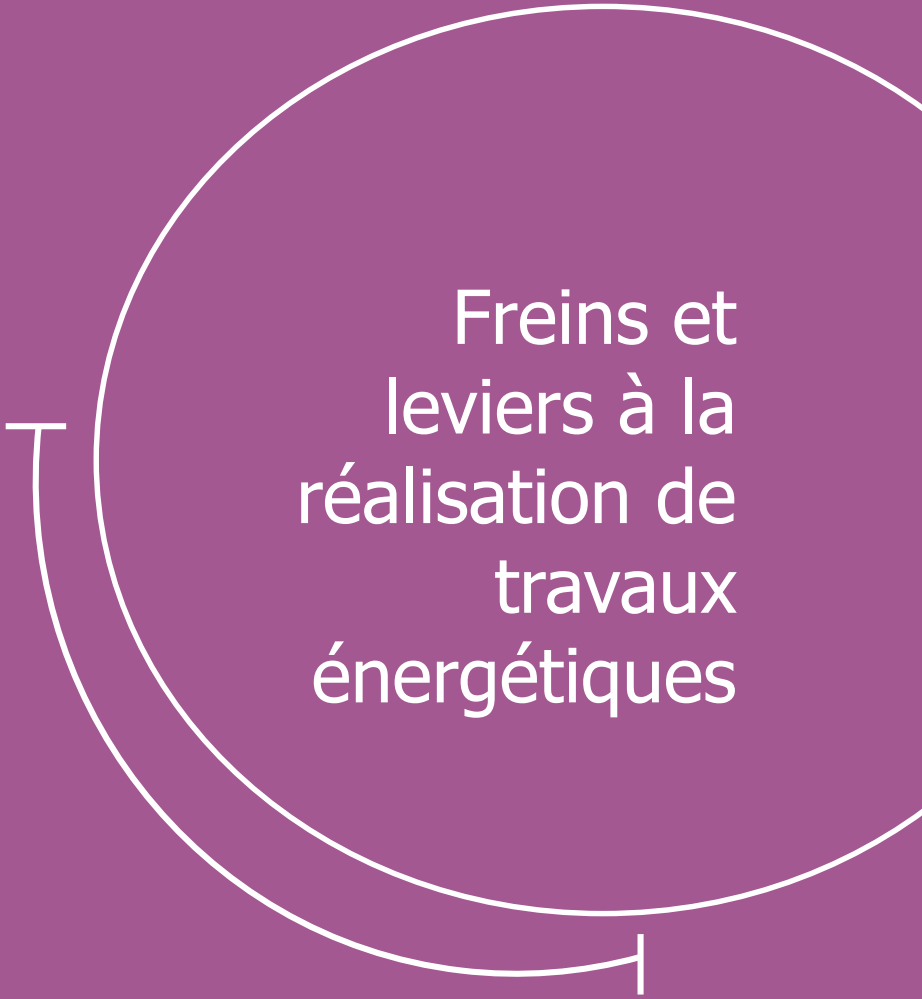
Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire). Une des actions doit avoir été réalisée en 2016.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec impact énergétique (isolation de la toiture ou des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants). Une des actions doit avoir été réalisée en 2016.

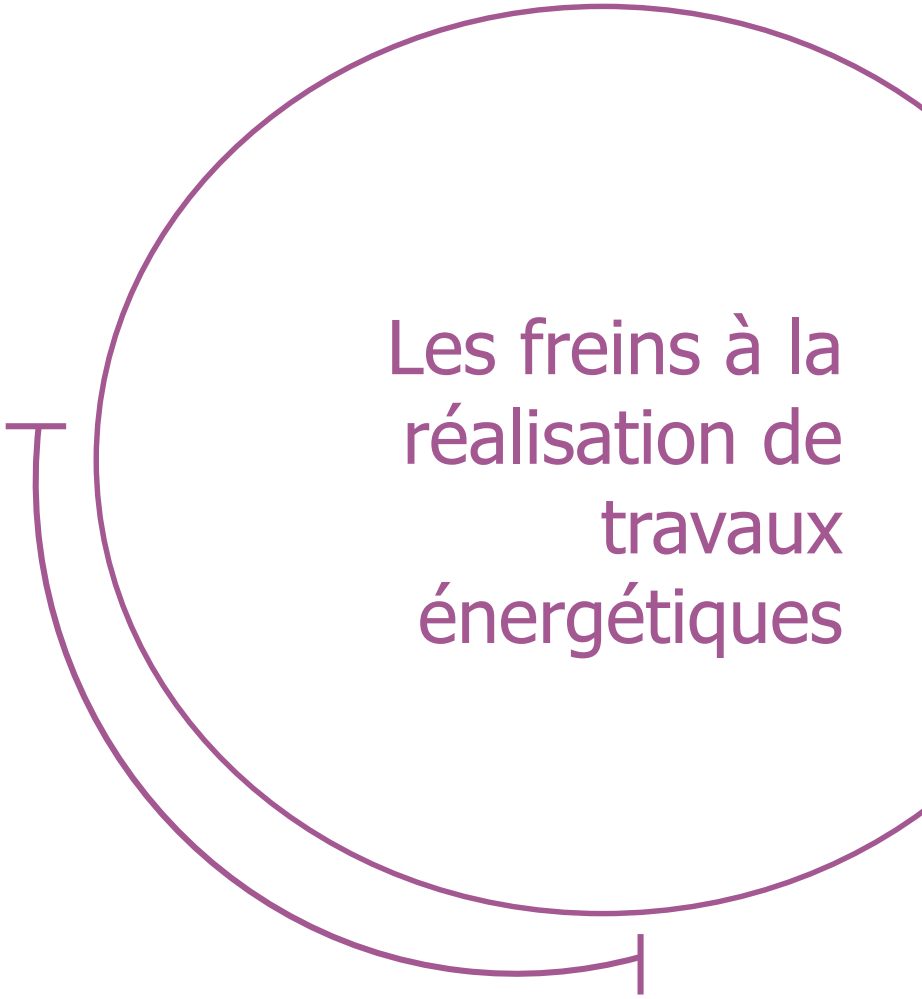
Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés. Une des actions doit avoir été réalisée en 2016.

Rénovations énergétiques performantes : un ménage a réalisé une rénovation énergétique performante lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux postes de l'enveloppe (toiture, murs donnant sur l'extérieur, ouvertures). Une des actions doit avoir été réalisée en 2016.

Note : vous pouvez télécharger la fiche consacrée au marché de la rénovation énergétique dans les copropriétés sur le site cerc-paca.fr



Freins et
leviers à la
réalisation de
travaux
énergétiques



Les freins à la
réalisation de
travaux
énergétiques

Freins et leviers

Les difficultés rencontrées par les ménages

Combien de ménages de PACA ont rencontré des difficultés en réalisant leurs travaux énergétiques ?



- De manière générale, **36%** des ménages ayant réalisé des travaux énergétiques ont rencontré des difficultés, quelles qu'elles soient, au cours des travaux. C'est pour trouver des financements et sur le suivi des travaux que ces ménages ont éprouvé le plus de difficultés, alors que seulement 11% déclarent avoir eu du mal à trouver des entreprises.
- Les difficultés semblent être plus présentes pour les ménages de la métropole Nice-Côte d'Azur : 42% déclarent avoir rencontré des difficultés au cours de leurs travaux, et notamment pour les financer. A l'inverse, les ménages des Hautes-Alpes et du territoire de Toulon-Provence-Méditerranée sont ceux qui ont rencontré le moins de difficultés.

Travaux énergétiques

AMP	Arles	Dpt 04	Dpt 05	Dpt 84	NCA	Ouest 06	TPM	Var Est
37%	37%	37%	29%	37%	42%	35%	29%	35%

36%

... des ménages ont éprouvé des difficultés

dont

22%

ont éprouvé des difficultés pour la réalisation et le suivi des travaux

11%

ont éprouvé des difficultés pour trouver des entreprises

20%

ont éprouvé des difficultés pour financer les travaux

26%	18%	24%	19%	22%	21%	18%	19%	20%
12%	14%	9%	12%	15%	11%*	8%*	5%*	9%*
19%	24%	24%	18%	17%	28%	18%	15%	20%

*Effectifs faibles

Pourcentages de ménages (propriétaires occupants) ayant réalisé des travaux énergétiques entre 2014-2016 et ayant éprouvé des difficultés, sur l'ensemble de la région et par territoire

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Combien de ménages de PACA ont rencontré des difficultés en réalisant leurs rénovations énergétiques ?



- Près de la moitié des ménages ayant réalisé des rénovations énergétiques ont rencontré des difficultés, quelles qu'elles soient, au cours des travaux. C'est sur le suivi des travaux que ces ménages ont éprouvé le plus de difficultés, alors que seulement 13% déclarent avoir eu du mal à trouver des entreprises.

Pourcentages de ménages (propriétaires occupants) ayant réalisé des rénovations énergétiques entre 2014-2016 et ayant éprouvé des difficultés

46%

... des ménages ont éprouvé des difficultés

dont

33%

ont éprouvé des difficultés pour la réalisation et le suivi des travaux

13%

ont éprouvé des difficultés pour trouver des entreprises

26%

ont éprouvé des difficultés pour financer les travaux

➤ *Les effectifs sont trop faibles pour réaliser ce même travail à l'échelle des territoires.*

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Quel type de ménages de PACA ont rencontré des difficultés lors de leurs travaux énergétiques ?

PROFILS DE MENAGES	
Revenus du ménage	<ul style="list-style-type: none"> • Les ménages à hauts revenus ont rencontré moins de difficultés financières que la moyenne, mais pas forcément moins de difficultés • Les ménages possédant un revenu compris entre 20 000€ et 50 000€ ont rencontré plus de difficultés que la moyenne
Age du ménage	<ul style="list-style-type: none"> • Les ménages jeunes (moins de 39 ans, donc a priori les primo-accédants) ont éprouvé plus de difficultés que la moyenne, et notamment financières
Composition du ménage	<ul style="list-style-type: none"> • De manière générale, les familles nombreuses ont rencontré plus de difficultés que la moyenne • Les familles monoparentales ont rencontré plus de difficultés financières que la moyenne, alors que les difficultés rencontrées par les familles nombreuses sont d'abord d'ordre organisationnelle (suivi des travaux, gestion du chantier, etc.)

PROFILS DES LOGEMENTS	
Type de logement	<ul style="list-style-type: none"> • Les ménages vivant en logements collectifs ont rencontré plus de difficultés que ceux vivant en maisons individuelles
Age du logement	<ul style="list-style-type: none"> • Les ménages propriétaires de logements anciens (avant 1970) ont rencontré plus de difficultés que la moyenne lors de la réalisation de leurs travaux, et notamment des difficultés financières
Durée de propriété	<ul style="list-style-type: none"> • Les ménages ayant acquis leurs logements récemment (depuis moins de 10 ans) ont rencontré plus de difficultés que la moyenne, et notamment financières • Les ménages étant propriétaires de leurs logements depuis 5 à 10 ans sont ainsi ceux qui ont rencontré le plus de difficultés financières au cours de leurs travaux, alors que les difficultés rencontrées par les ménages ayant acquis leurs logements depuis moins de 3 ans, globalement moins nombreuses, l'ont surtout été sur la gestion des travaux
Copropriétés	<ul style="list-style-type: none"> • Les ménages vivant en copropriété ont rencontré plus de difficultés que la moyenne

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Pour quels types de travaux les ménages de PACA ont-ils rencontré des difficultés lors de leurs travaux énergétiques ?

PROFILS DES TRAVAUX	
Montant des travaux	<ul style="list-style-type: none"> Plus les travaux sont chers (donc lourds), plus les ménages ont éprouvé des difficultés
Étalement des travaux	<ul style="list-style-type: none"> Les ménages ayant réalisé des travaux étalés n'ont dans leur grande majorité pas éprouvé la moindre difficulté... ... sauf pour les <u>rénovations énergétiques</u> où l'étalement ne semble pas atténuer les difficultés ; ce sont même les ménages qui ont étalé leurs rénovations qui ont rencontré le plus de difficultés (<i>sans toutefois que l'on sache si l'étalement est une cause ou une conséquence des difficultés rencontrées</i>)
Poste énergétiques	<ul style="list-style-type: none"> De manière générale, ce sont pour les postes murs et menuiseries que les ménages ont éprouvé le plus de difficultés A l'inverse, les travaux sur le poste toiture et surtout les postes chauffage/ECS n'ont entraîné que peu de difficultés
Recours à des aides ou subventions publiques	<ul style="list-style-type: none"> Ce sont les ménages n'ayant pas eu recours à des aides ou des subventions publiques pour la réalisation de leurs travaux qui ont rencontré le plus de difficultés... ... ce qui ne veut pas dire que les ménages en ayant obtenu n'ont pas rencontré de difficultés ; ce sont même eux qui ont rencontré le plus de difficultés financières lors de leurs rénovations énergétiques (<i>sans toutefois que l'on sache si le recours à des aides ou subventions publiques pour financer leurs travaux est une cause ou une conséquence de ces difficultés</i>)

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec un impact énergétique (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés.

Quelle est l'influence des entreprises du bâtiment dans les difficultés rencontrées par les ménages de PACA lors de leurs travaux énergétiques ?

PROFILS DE MENAGES	
<p>Recours à des entreprises du bâtiment</p>	<ul style="list-style-type: none"> • De manière générale, ce sont les ménages qui ont eu recours à des entreprises pour la totalité de leur travaux qui ont rencontré le moins de difficultés... • ... même si les ménages en auto-rénovation totale n'ont pas forcément ressenti plus de difficultés que la moyenne • Ce sont les ménages en auto-rénovation partielle qui ont rencontré le plus de difficultés
<p>Entreprises RGE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Si les ménages ayant eu recours à des entreprises RGE ont éprouvé dans l'ensemble peu de difficultés, les ménages ayant eu du mal à trouver des entreprises sont majoritairement celles ayant fait appel à des entreprises RGE (<i>sans toutefois que l'on sache si le recours à des entreprises RGE est une cause ou une conséquence de ces difficultés</i>) • De même, ce sont les ménages ayant fait appel à des entreprises RGE qui ont éprouvé le plus de difficultés financières (<i>sans que l'on puisse savoir si ces difficultés sont directement liées à ce paramètre ou proviennent du fait que les ménages ayant fait appel à des entreprises RGE ont dans l'ensemble réalisé des travaux plus complexes</i>)

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Dans quels territoires les ménages de PACA ont-ils rencontré le plus de difficultés lors de leurs travaux énergétiques ?

GEOGRAPHIE	
Territoires	<ul style="list-style-type: none">• Les difficultés sont surtout présentes dans les départements ruraux (Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes), notamment en ce qui concerne la définition du projet, la gestion du chantier et le suivi des travaux• Les difficultés financières apparaissent principalement dans les territoires littoraux (notamment dans le département des Bouches-du-Rhône, le plus pauvre de la région)

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Quelles sont les raisons ayant poussé les ménages de PACA à renoncer aux travaux ?



- La raison principale du renoncement aux travaux est le coût trop élevé : plus de la moitié* des ménages ayant renoncé à leurs travaux l'ont fait car ces derniers étaient trop chers.
- La complexité des travaux est également un frein non négligeable : près d'un quart* des ménages ayant renoncé à leurs travaux l'explique par des démarches administratives trop complexes, la difficulté de trouver des entreprises ou leur méconnaissance des démarches à adopter.

**Attention, effectif faible*

« Pour quelle(s) raison(s) avez-vous renoncé à ce projet ? »
Si projet non-abouti sur un des postes (effectif faible)



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

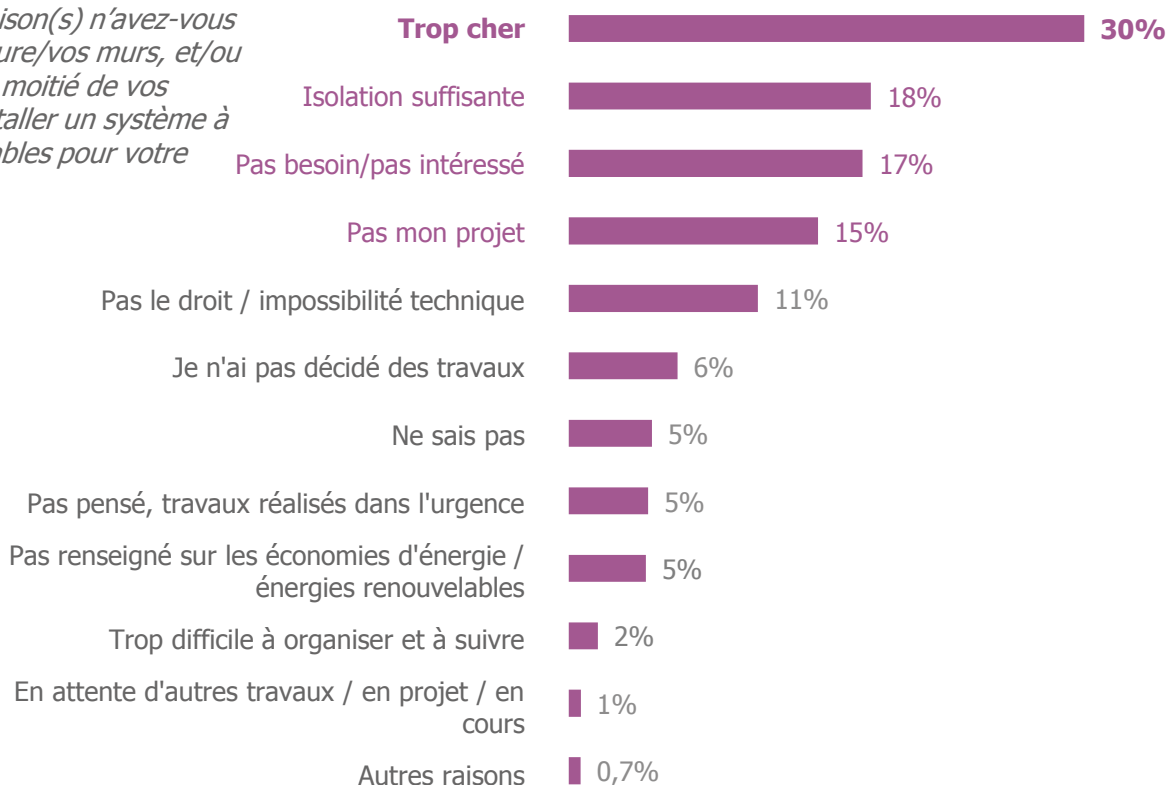
Renoncement aux travaux : un ménage a renoncé aux travaux lorsqu'il a entamé, entre 2014 et 2016, des travaux dans sa résidence principale sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire) mais ne les a pas terminés.

Quelles sont les raisons ayant poussé les ménages de PACA à réaliser des travaux sans impact énergétique ?



- Lorsque l'on demande aux ménages les raisons pour lesquelles ils n'ont pas pris en compte l'impact énergétique malgré la réalisation de travaux sur un des postes énergétiques, la raison qui revient le plus souvent est le coût trop élevé de ces travaux (30%).
- Cependant, il n'y a pas qu'un problème de coût à ces actes manqués. La moitié des ménages interrogés n'en ont ainsi pas éprouvé le besoin : soit ils estiment leur niveau d'isolation suffisant, soit ils ne sont pas intéressés. Au-delà du coût des travaux, il existe donc un frein non négligeable à la réalisation de travaux énergétiques qui est un manque d'information chez les ménages sur l'utilité de ces travaux.
- A noter enfin que certains ménages ont réalisé des travaux dits de nécessité, qui pour diverses raisons ne peuvent pas forcément s'accompagner d'un impact énergétique (changement d'un chauffage tombé en panne par exemple).

« Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas isolé votre toiture/vos murs, et/ou changer plus de la moitié de vos fenêtres, et/ou installer un système à énergies renouvelables pour votre chauffage/ECS ? »



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux hors énergétique : un ménage a réalisé des travaux non énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés SANS impact énergétique (toiture ou murs donnant sur l'extérieur sans isolation, ouvertures sans changer plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire non performants).

Quelles sont les raisons ayant poussé les ménages de PACA à étaler leurs travaux ?



- Plus de 60% des ménages ayant étalé leurs travaux l'ont fait pour des raisons de coût.
- Pour un tiers des ménages, la complexité des travaux est également une raison à leur étalement.

« Vous avez réalisé des travaux sur plusieurs années, pourquoi ne pas les avoir faits en une seule fois ? »

Trop cher 61%

Trop difficile à organiser et à suivre 34%

Travaux réalisés dans l'urgence 14%

Les travaux produisent trop de nuisance 2%


Autres raisons 0,3%

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec un impact énergétique (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Etalement : on parle d'étalement lorsqu'un ménage a réalisé des travaux énergétiques sur plusieurs années, c'est-à-dire qu'il a effectué au moins une action avec un impact énergétique sur un des cinq postes étudiés sur au moins deux années différentes, consécutives ou non.



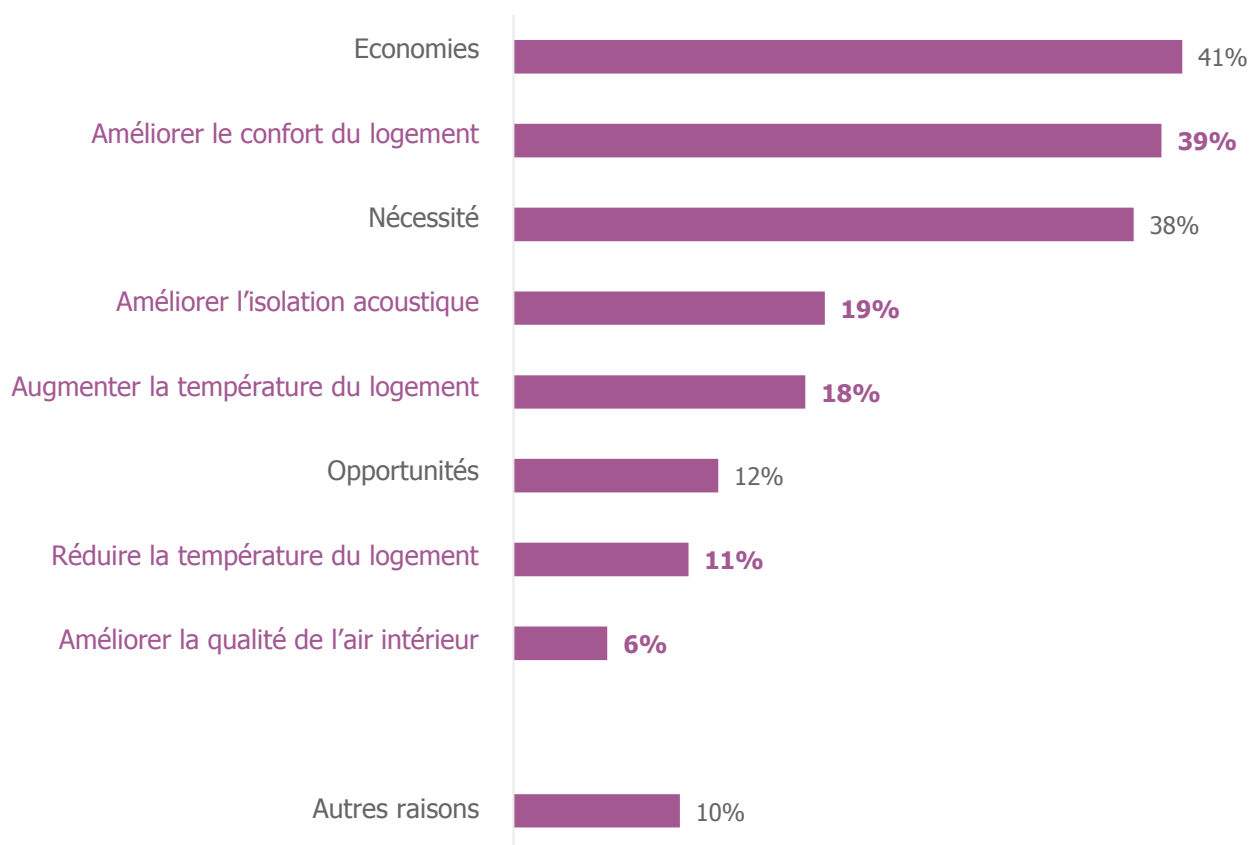
Les leviers
permettant la
réalisation de
travaux
énergétiques

Quelles sont les raisons ayant motivé les ménages de PACA à réaliser des travaux énergétiques ?



- Pour plus de **90%** des ménages, le confort est un des leviers à la réalisation de travaux énergétiques, qu'il soit acoustique, esthétique ou énergétique. C'est même la raison principale pour **près de la moitié des ménages**. A noter que le confort intérieur est ce qui est le plus recherché, devant le confort acoustique et la régulation de la température.
- Si le levier économique n'est pas négligeable (c'est une des raisons à la réalisation de travaux énergétique pour 41% des ménages, et la raison principale pour 24%), il est au même niveau que le levier « nécessité », signe qu'il existera toujours dans la région des travaux non décidés.

« Quelles sont les raisons qui vous ont motivé à réaliser des travaux ? »



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec un impact énergétique (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Quelles sont, par territoire, les raisons ayant motivé les ménages de PACA à réaliser des travaux énergétiques ?



- La recherche d'économies semble plus marquée dans les départements alpins et le Vaucluse, ainsi que dans le Pays d'Arles.
- Améliorer le confort semble être un levier important pour les ménages vivant dans les métropoles denses du littoral, et notamment le confort acoustique au sein de la métropole Nice-Côte d'Azur (où les logements collectifs sont très nombreux). A l'inverse, ce paramètre semble moins important dans les territoires ruraux (les départements alpins, le Vaucluse et le Pays d'Arles).
- Les ménages vivant dans le Var et les Alpes-Maritimes ont réalisé une part importante de travaux de nécessité. Notamment dans le territoire Toulon Provence Méditerranée, qui possède un des taux de pénétration le plus bas de la région, et où la nécessité semble être, et de loin, la raison principale à la réalisation de travaux.

	AMP	Arles	Dpt 04	Dpt 05	Dpt 84	NCA	Ouest 06	TPM	Var Est	PACA
Economies	38%	47%	48%	46%	51%	39%	26%	35%	43%	41%
Améliorer le confort du logement	45%	36%	38%	45%	41%	32%	36%	32%	38%	39%
Nécessité	36%	30%	34%	33%	36%	33%	55%	43%	35%	38%
Améliorer l'isolation acoustique	21%	14%	9%	13%	14%	29%	18%	24%	16%	19%
Augmenter la température du logement	17%	17%	15%	19%	13%	23%	25%	15%	18%	18%
Opportunités	11%	16%	11%	12%	12%	11%	16%	12%	14%	12%
Réduire la température du logement	10%	13%	7%	6%	12%	12%	12%	14%	6%	11%
Améliorer la qualité de l'air intérieur	7%	4%	2%	9%	9%	9%	6%	2%	0%	6%

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

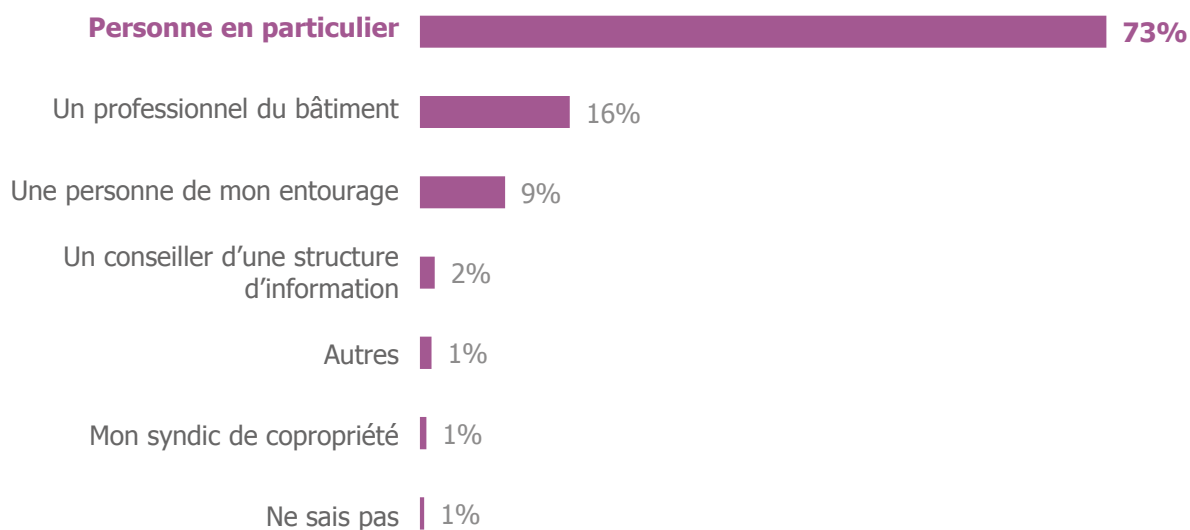
Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec un impact énergétique (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Par qui les ménages de PACA ont été incité à réaliser des travaux énergétiques ?



- Près de **trois ménages sur quatre** ont réalisé des travaux énergétiques dans leur logement **de leur propre chef**.
- Le rôle des professionnels du bâtiment n'est cependant pas négligeable, puisque plus de la moitié des ménages ayant déclaré avoir été incité à réaliser des travaux énergétiques l'ont été par des professionnels.

« Une personne vous a-t-elle incité à réaliser des travaux ? »



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec un impact énergétique (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Comment les ménages de PACA ont-ils financé leurs travaux énergétiques ?

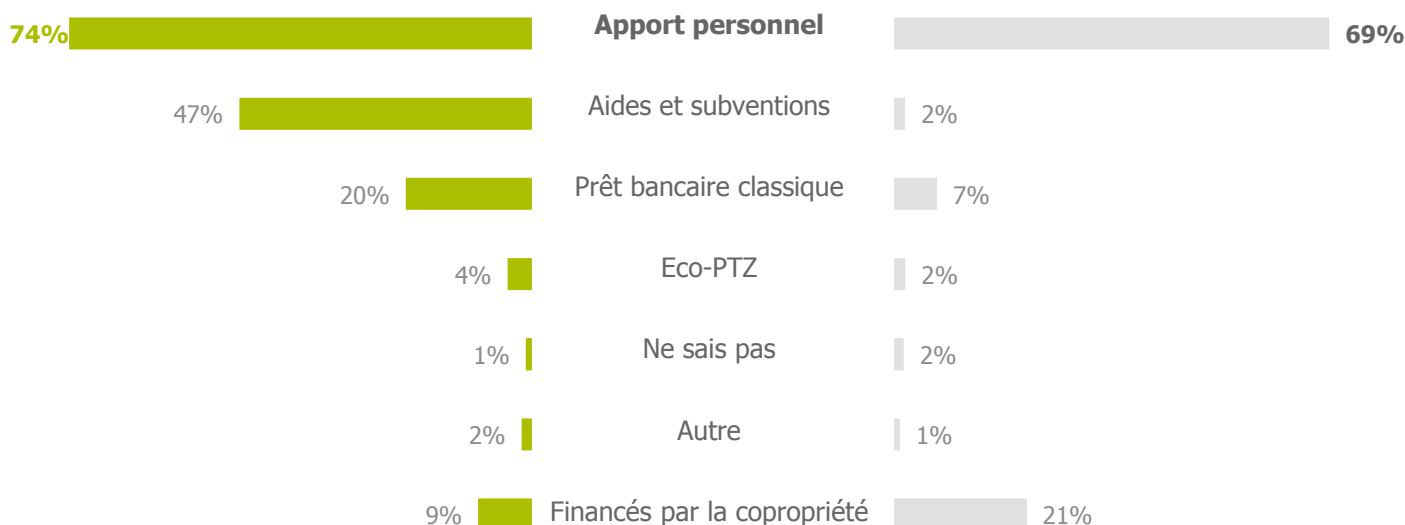


- Près de **trois ménages sur quatre** ont mobilisé de l'auto-financement pour réaliser leurs travaux, énergétiques ou non.
- Si peu d'autres modes de financements sont utilisés pour les travaux hors énergétiques, **47% des travaux énergétiques** ont tout de même mobilisé des aides ou subventions publiques. Ces dispositifs rencontrent donc un succès certain, même s'il reste des marges de progression, puisqu'ils concernent potentiellement la totalité des ménages réalisant des travaux énergétiques.

« Comment avez-vous financé ces travaux ? »

Travaux énergétiques

Travaux hors énergétiques

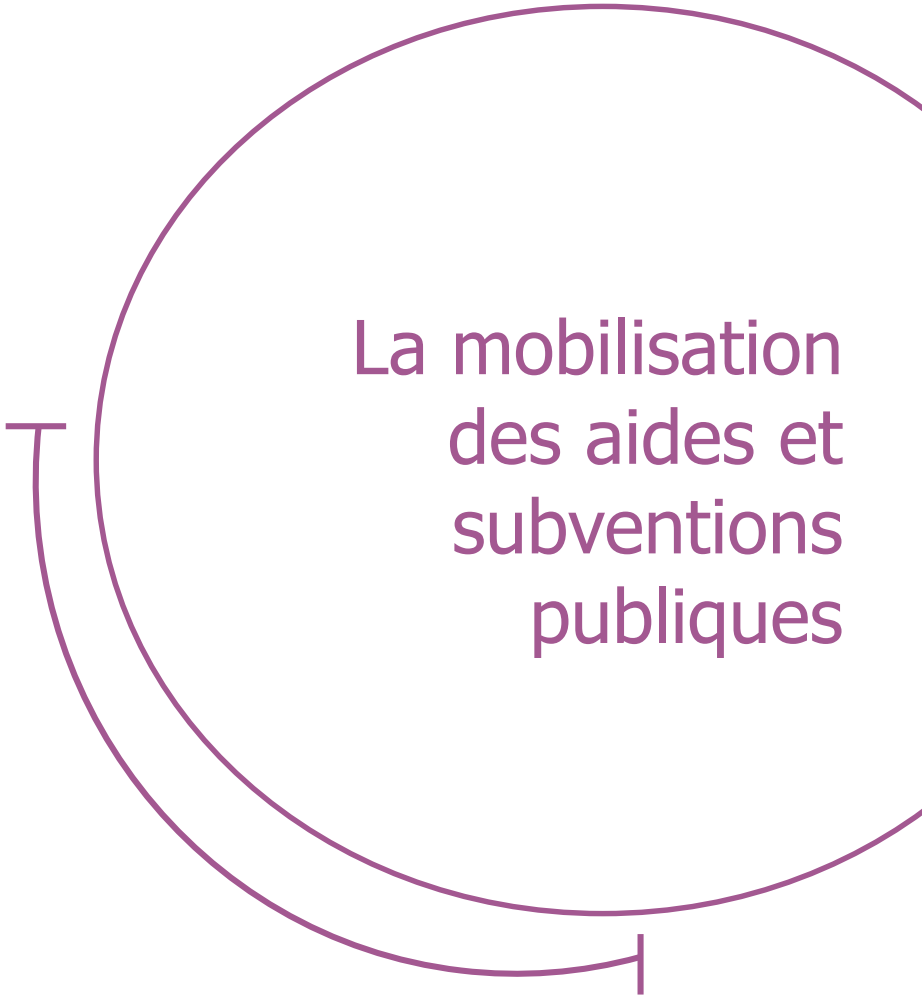


Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux hors énergétique : un ménage a réalisé des travaux non énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés SANS impact énergétique (toiture ou murs donnant sur l'extérieur sans isolation, ouvertures sans changer plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire non performants).

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec un impact énergétique (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).



La mobilisation
des aides et
subventions
publiques

Freins et leviers

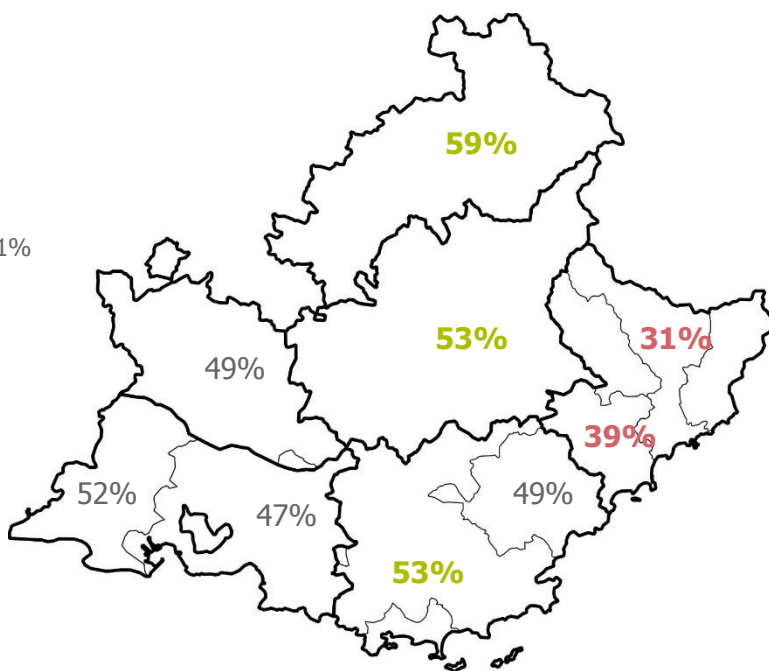
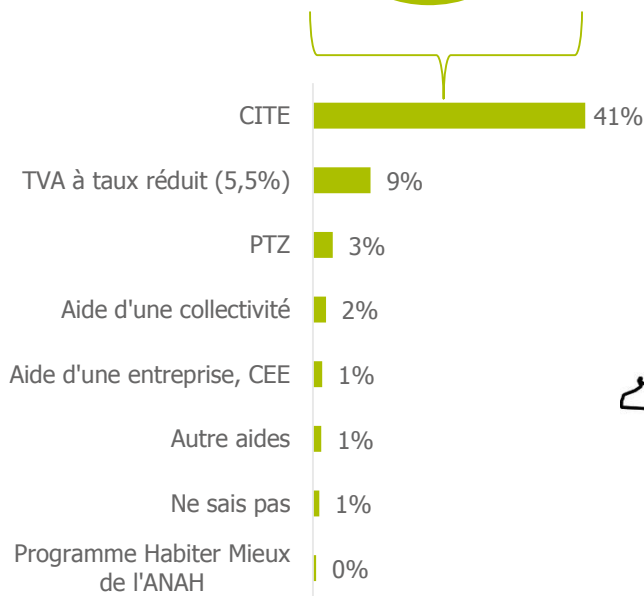
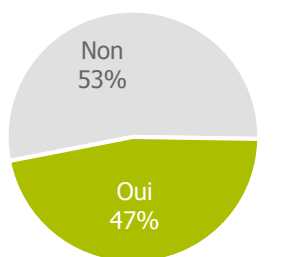
La mobilisation des aides

Combien de ménages de PACA ont mobilisé des aides publiques pour leurs travaux énergétiques, et quelles sont-elles ?



- Près de **la moitié des ménages** ayant réalisé des travaux énergétiques ont mobilisé des aides publiques (subventions, crédit d'impôts, aides ou réductions de TVA). Le CITE (*Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique*) est de loin le levier le plus utilisé : 41% des ménages ayant réalisé des travaux énergétiques l'ont mobilisé, représentant ainsi **91% des aides distribuées**.
- La mobilisation des aides est plus importante dans les territoires alpins, et beaucoup moins dans les Alpes-Maritimes.

« Avez-vous eu recours à des subventions, crédit d'impôt, aides ou réductions de TVA ? »



Les pourcentages indiqués sont en part de ménages ayant réalisé des travaux énergétiques

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec un impact énergétique (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

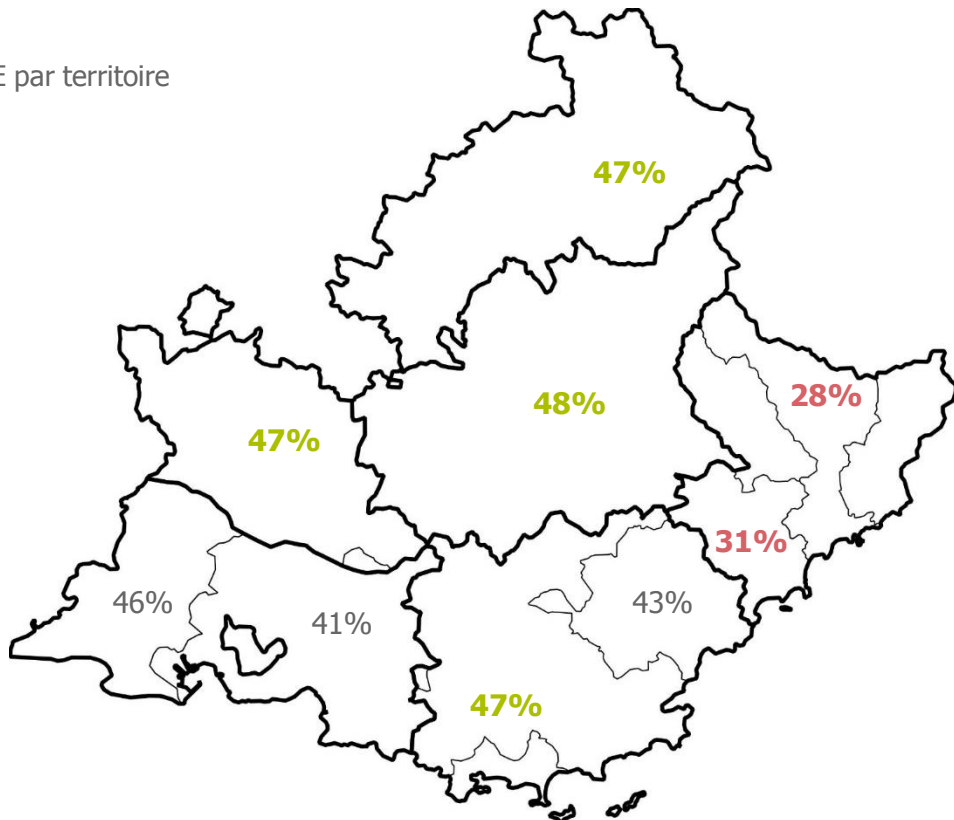
Quelle est, par territoire, la mobilisation du CITE (*Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique*) pour les travaux énergétiques ?



- Le CITE est plus fortement mobilisé dans les départements alpins et ruraux. Il est en revanche très peu mobilisé dans les Alpes-Maritimes.

Rappel région : **41%** des ménages ayant réalisé des travaux énergétiques ont eu recours au CITE

Sollicitation du CITE par territoire



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec un impact énergétique (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Freins et leviers

La mobilisation des aides

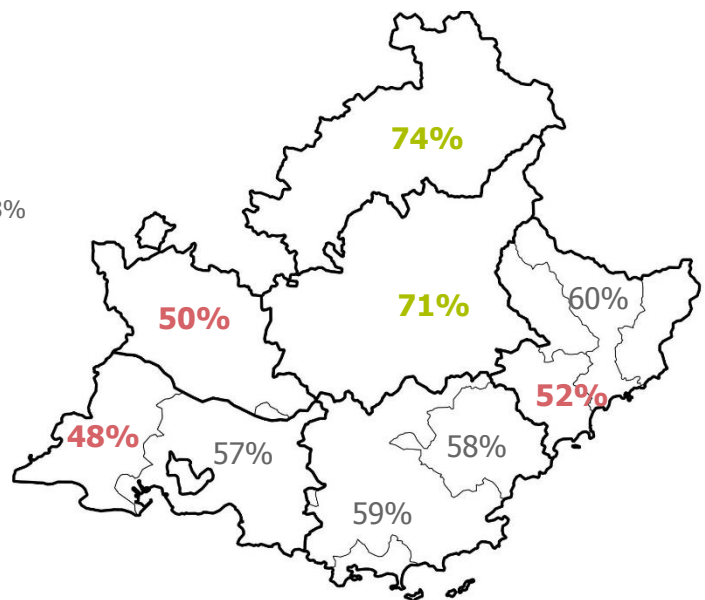
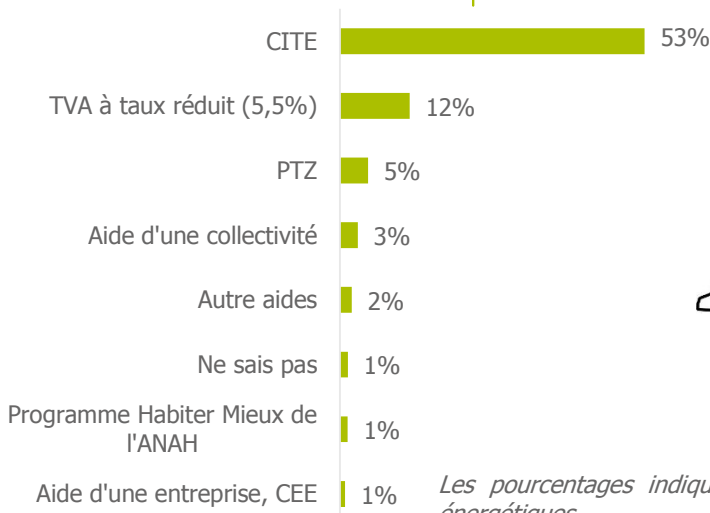
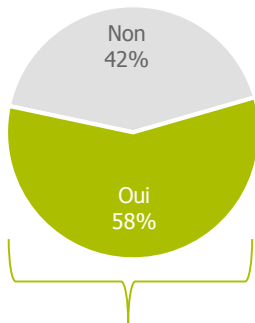
Combien de ménages de PACA ont mobilisé des aides publiques pour leurs rénovations énergétiques, et quelles sont-elles ?



➤ 47% des ménages ayant réalisé des travaux énergétiques ont eu recours à des aides publiques (subventions, crédit d'impôt, aides ou réductions de TVA), dont le CITE (*Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique*) pour 91% d'entre eux.

- Le recours aux aides est plus important pour les rénovations énergétiques (58% des ménages), avec une mobilisation du CITE toujours aussi élevée (92% des aides distribuées pour une rénovation énergétique).
- Si la mobilisation des aides est encore plus élevée pour les rénovations énergétiques dans les départements alpins, ce n'est pas le cas pour les ménages du Vaucluse et du Pays d'Arles, qui en ont moins recours, et de la métropole Nice-Côte d'Azur, qui en mobilisent beaucoup plus pour les rénovations que pour les travaux plus simples.

« Avez-vous eu recours à des subventions, crédit d'impôt, aides ou réductions de TVA ? »



Les pourcentages indiqués sont en part de ménages ayant réalisé des rénovations énergétiques

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

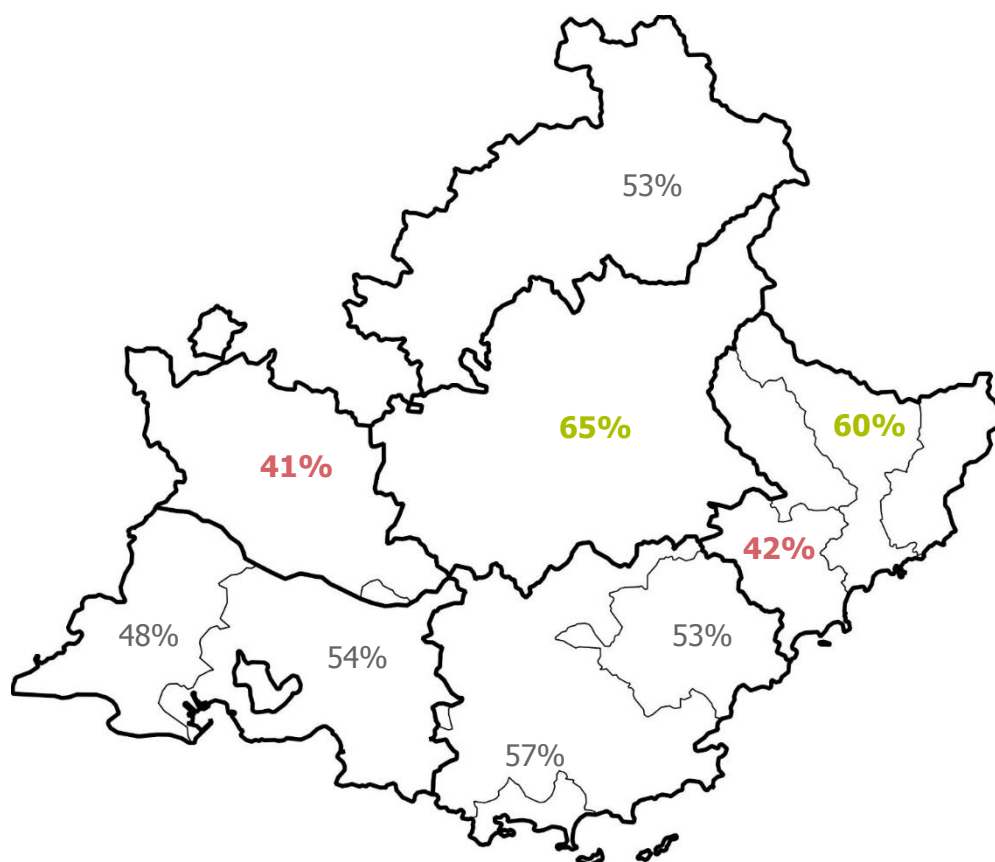
Quelle est, par territoire, la mobilisation du CITE (*Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique*) pour les rénovations énergétiques ?



- Le CITE reste plutôt bien mobilisé dans les départements alpins pour les rénovations énergétiques. En revanche, il l'est moins que pour des travaux plus simples dans le Vaucluse. Les ménages de la métropole Nice-Côte d'Azur, qui n'avaient pas beaucoup recours au CITE pour leurs travaux énergétiques, l'utilisent eux beaucoup plus pour leurs rénovations.

Rappel région : **53%** des ménages ayant réalisé des rénovations énergétiques ont eu recours au CITE

Sollicitation du CITE pour des rénovations énergétiques par territoire



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

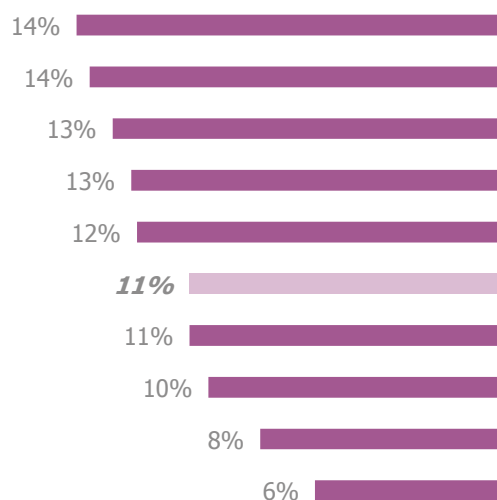
Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Le recours à des aides pour des travaux énergétiques est-il corrélé au nombre de travaux réalisés par territoire ?

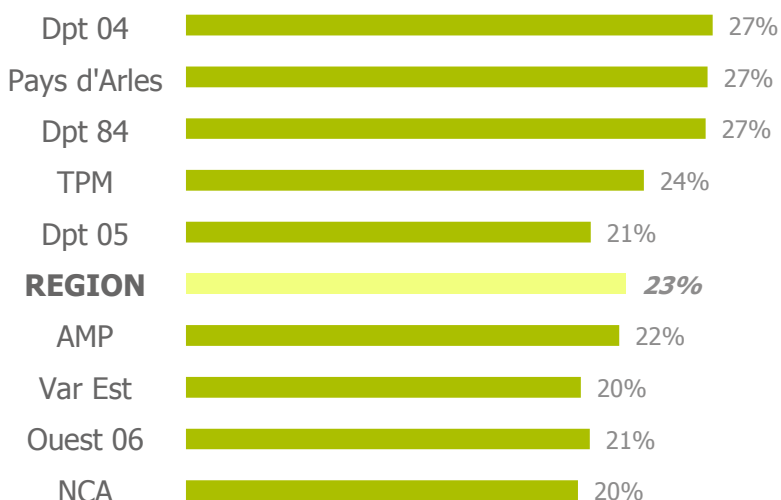


- Le recours aux aides ne semble pas directement corrélé au nombre de travaux énergétiques réalisés par les ménages du territoire...

Part des propriétaires occupants du territoire ayant eu recours à des aides pour la réalisation de leurs travaux énergétiques



Part des propriétaires occupants du territoire ayant réalisé des travaux énergétiques



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec un impact énergétique (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

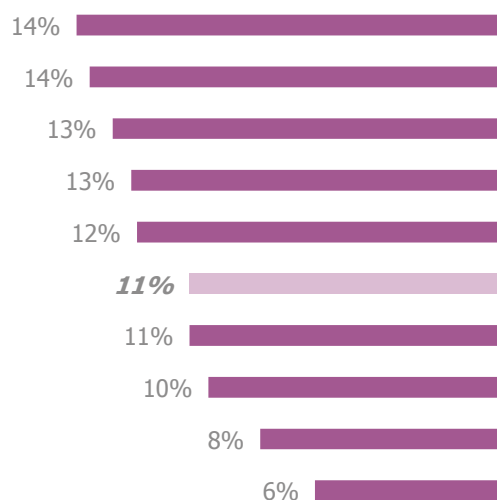
Aides : un ménage a bénéficié d'aides publiques lorsqu'il a eu recours à des subventions, crédit d'impôt, aides ou réductions de TVA pour la réalisation de ses travaux énergétiques.

Le recours à des aides pour des rénovations énergétiques est-il corrélé au nombre de travaux réalisés par territoire ?

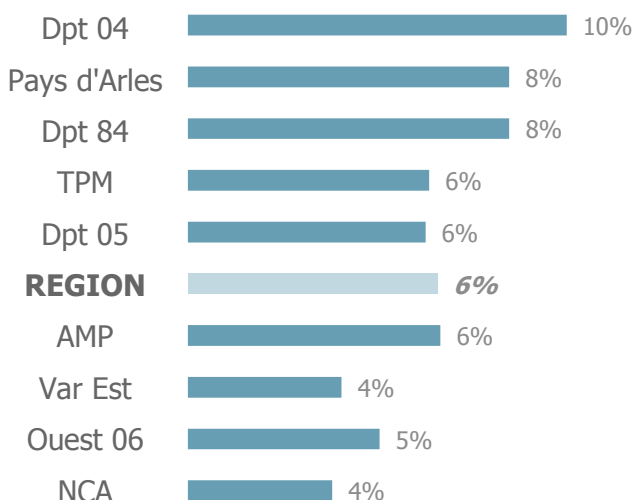


- ... le lien entre recours aux aides et nombre de travaux réalisés semble en revanche plus évident lorsque l'on regarde les rénovations énergétiques

Part des propriétaires occupants du territoire ayant eu recours à des aides pour la réalisation de leurs rénovations énergétiques



Part des propriétaires occupants du territoire ayant réalisé des rénovations énergétiques



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Rénovations énergétiques : un ménage a réalisé une rénovation énergétique lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur au moins deux des cinq postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Aides : un ménage a bénéficié d'aides publiques lorsqu'il a eu recours à des subventions, crédit d'impôt, aides ou réductions de TVA pour la réalisation de ses travaux énergétiques.

Le recours à des aides pour des travaux énergétiques est-il corrélé au revenu des ménages ?

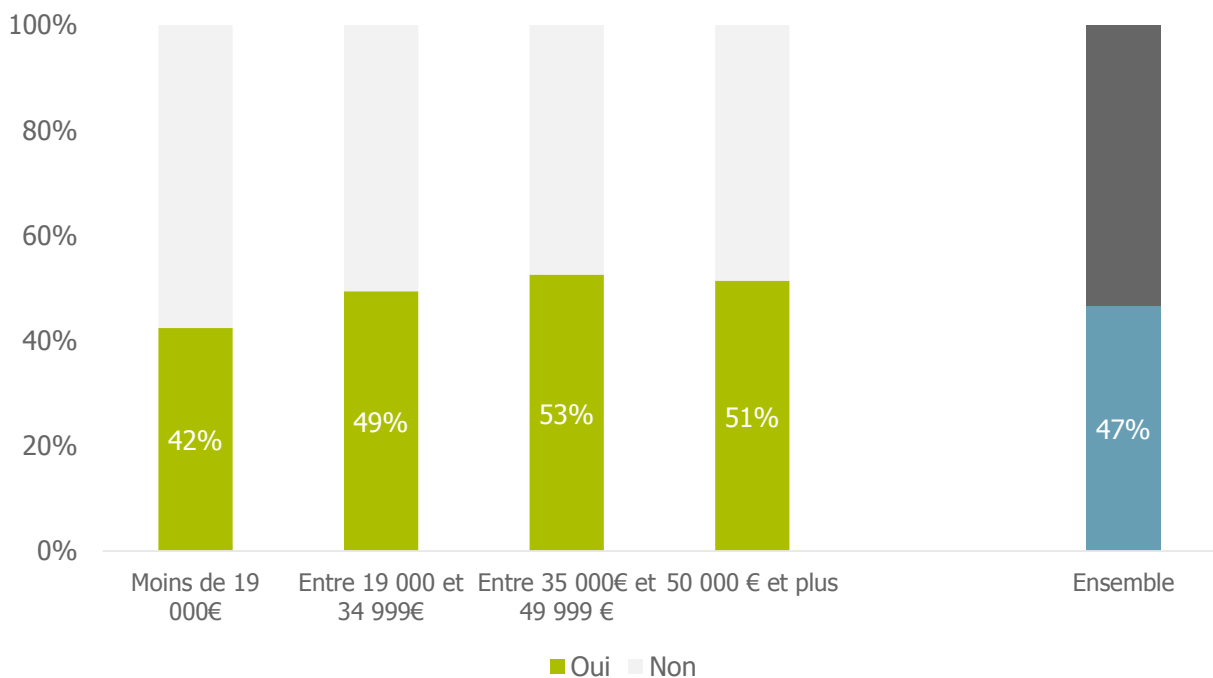


- Plus le revenu du ménage est élevé, plus ce dernier a recours aux aides.

On voit sûrement là le manque d'information qui touche les ménages les plus modestes.

« Avez-vous eu recours à des subventions, crédit d'impôt, aides ou réductions de TVA ? »

Recours aux aides en fonction du revenu du ménage



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec un impact énergétique (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

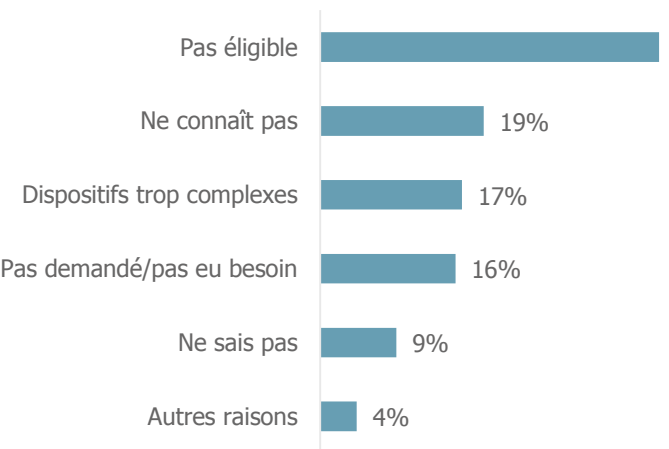
Aides : un ménage a bénéficié d'aides publiques lorsqu'il a eu recours à des subventions, crédit d'impôt, aides ou réductions de TVA pour la réalisation de ses travaux énergétiques.

Pour quelles raisons certains ménages de PACA n'ont pas eu recours à des aides pour leurs travaux énergétiques ?

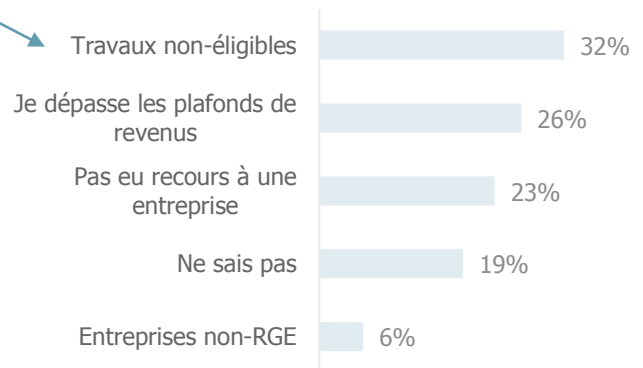


- 47% des ménages ayant réalisé des travaux énergétiques ont eu recours à des aides
- Parmi les ménages qui n'ont pas eu recours à des aides pour la réalisation de leurs travaux énergétiques, 40% indiquent comme raison leur non-éligibilité. Les 60% restants avancent comme raison leur méconnaissance et la complexité des démarches, ou estiment ne pas en avoir besoin.
 - *Si on rapporte cette proportion à l'ensemble des ménages ayant réalisé des travaux énergétiques, cela signifie que **près d'un tiers des ménages ayant réalisé des travaux énergétiques n'ont pas obtenu d'aides alors qu'ils auraient potentiellement pu en bénéficier.***
- Il faut rajouter à ces ménages les 19% de ménages qui se déclarent non-éligibles sans en connaître la raison, soit environ **4% des ménages ayant réalisé des travaux énergétiques.**

« Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous reçu aucune subvention ou crédit d'impôt pour réaliser vos travaux énergétiques ? »



« Vous n'êtes pas éligible, pourquoi ? »



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec un impact énergétique (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Aides : un ménage a bénéficié d'aides publiques lorsqu'il a eu recours à des subventions, crédit d'impôt, aides ou réductions de TVA pour la réalisation de ses travaux énergétiques.

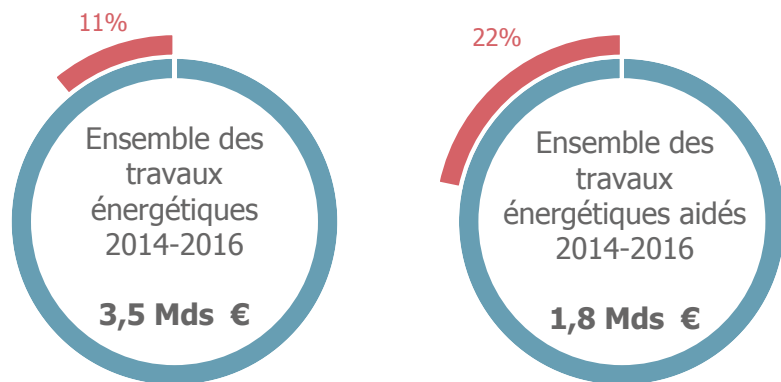
Quel est le montant moyen des aides obtenues par les ménages de PACA pour leurs travaux énergétiques ?



- L'ensemble des ménages de la région ayant réalisé des travaux énergétiques au cours des trois dernières années ont déclaré avoir obtenu en moyenne **385 M€* d'aides ou subventions**. Ce qui représente **22%*** du coût total des travaux énergétiques réalisés grâce à ces aides, et **11%* du coût total de l'ensemble des travaux énergétiques réalisés dans la région**.
- Le reste à charge reste ainsi très important pour les ménages. D'autant que 28% des ménages interrogés déclarent qu'ils auraient renoncé à leurs projets s'ils n'avaient pas obtenu ces aides ou subventions.

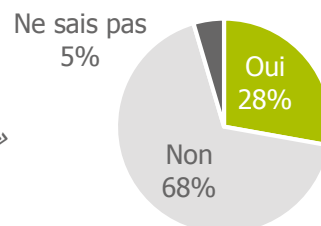
**Estimations CERC ; le montant des aides reçues déclaré par les ménages est cohérent avec les données CERC des aides versées (CITE, Eco-PTZ, ANAH, etc.)*

« Quel était environ le montant des aides que vous avez perçu pour la réalisation de ces travaux dans votre logement ? »



■ Montant travaux ■ Montant aides

« Auriez-vous renoncé à votre projet si vous n'aviez pas obtenu des aides ou subventions ? »



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec un impact énergétique (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

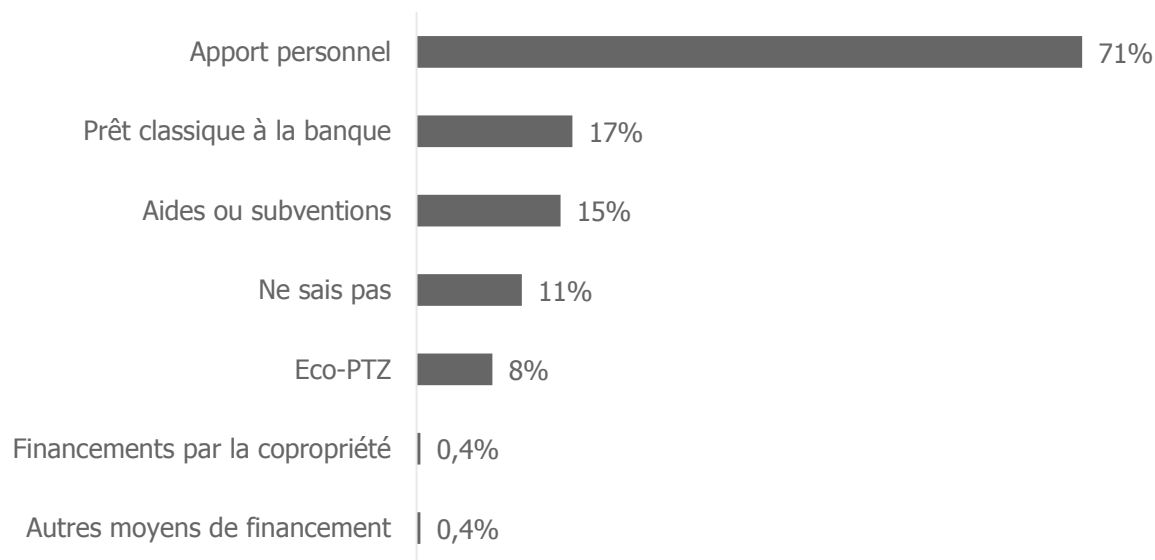
Aides : un ménage a bénéficié d'aides publiques lorsqu'il a eu recours à des subventions, crédit d'impôt, aides ou réductions de TVA pour la réalisation de ses travaux énergétiques.

Comment les ménages de PACA envisageant de réaliser des travaux énergétiques au cours des trois prochaines années comptent-ils les financer ?



- Comme pour les travaux déjà réalisés, la grande majorité des ménages comptent financer leurs futurs travaux par de l'apport personnel.
- A noter que 8% envisagent de les financer avec un Eco-PTZ, alors que seulement 4% des ménages ayant réalisé des travaux énergétiques en ont bénéficié lors des trois dernières années.

« Si vous avez des intentions de travaux, comment pensez-vous les financer ? »



Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Intentions de travaux énergétiques : un ménage envisage de réaliser des travaux énergétiques lorsqu'il pense effectuer dans sa résidence principale, dans les trois prochaines années, au moins une action sur un des 5 postes étudiés avec un impact énergétique (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Aides : un ménage bénéficie d'aides publiques lorsqu'il a recours à des subventions, crédit d'impôt, aides ou réductions de TVA pour la réalisation de ses travaux énergétiques.



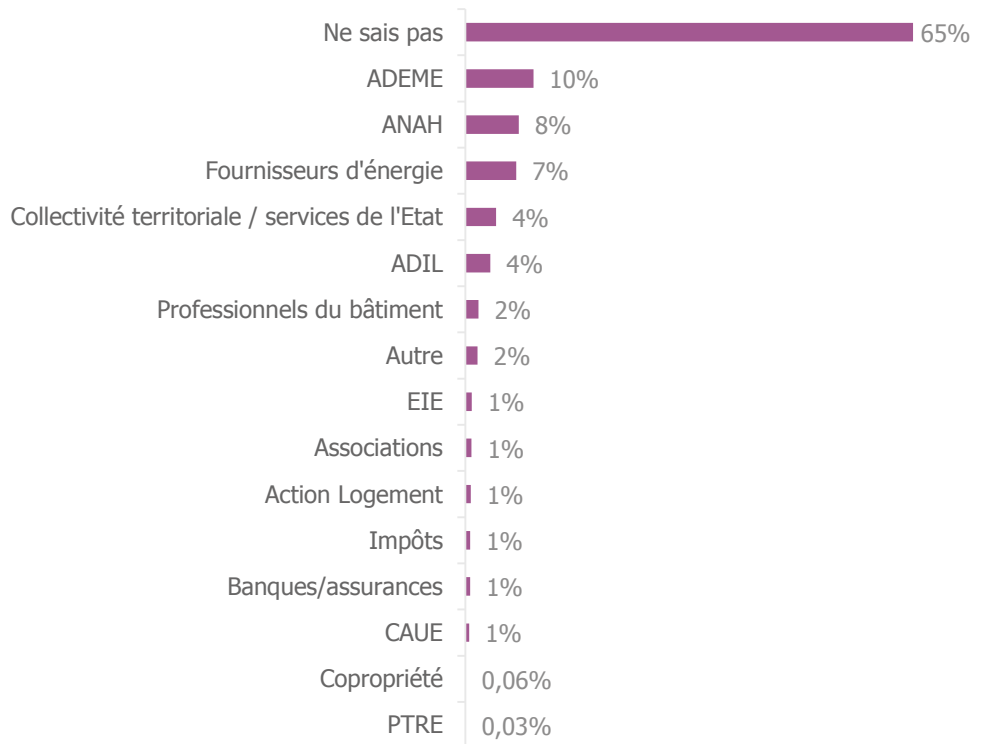
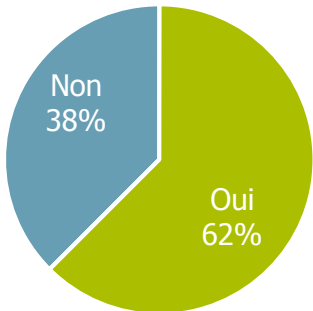
Les structures d'accompagnement

Quelle est la connaissance des structures d'accompagnement de la part des ménages de PACA ?



- Seulement 13% des ménages interrogés ont été capables de citer une structure publique d'accompagnement aux travaux de rénovation énergétique (*le taux grimpe à 14% pour les ménages ayant réalisé des travaux énergétiques*).

« Savez-vous qu'il existe des structures publiques pour vous informer et vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique ? Si oui, pouvez-vous me citer celles que vous connaissez ? »



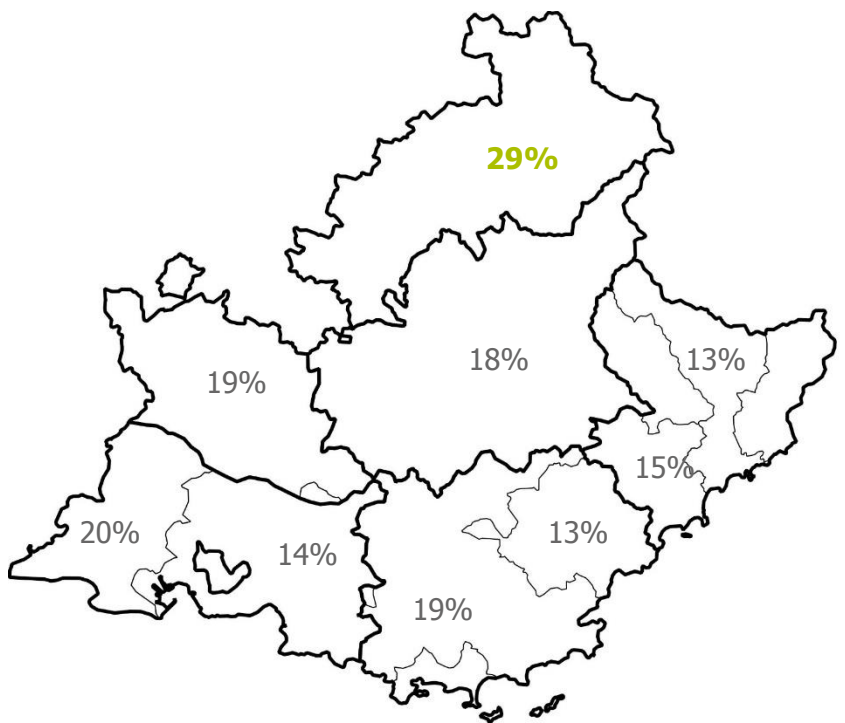
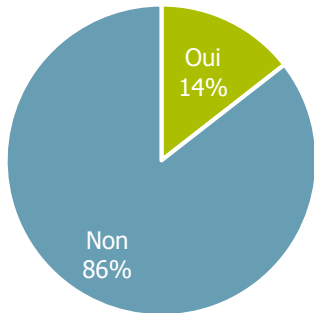
Quelle est, par territoire, la connaissance des structures d'accompagnement de la part des ménages ?



- La connaissance des structures est globalement meilleure dans les territoires peu denses (départements alpins, Vaucluse), et en particulier dans le département des **Hautes-Alpes**, où près d'un ménage ayant réalisé des travaux énergétiques sur 3 a été capable d'en citer une.

Connaissance « réelle » des structures d'accompagnement (c'est-à-dire que les ménages interrogés ont été capables d'en citer une) de la part des ménages ayant réalisé des travaux énergétiques, en région et par territoire.

Région PACA



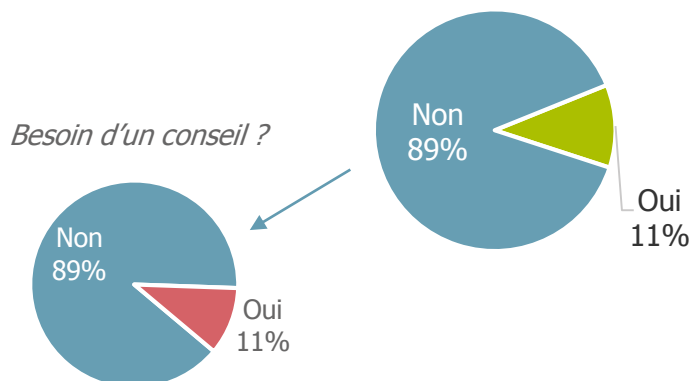
Quelle est le recours aux structures d'accompagnement de la part des ménages de PACA ?



- **11% des ménages** ayant réalisé des travaux déclarent avoir eu recours à une structure d'accompagnement, soit environ **34 500 ménages**.
- 86% des ménages ayant eu recours à ces structures se disent satisfaits, et 65% déclarent ne pas avoir besoin de conseils complémentaires.
- En revanche, 11% des ménages n'ayant pas fait appel à ces structures auraient eu besoin d'un conseil, soit un potentiel de **26 000 ménages**. Dans plus de la moitié des cas, il s'agit de conseils techniques.
- Le recours aux structures est globalement important dans les territoires peu denses du littoral (Vaucluse, Pays d'Arles, Var Est) alors qu'il est infime dans la métropole niçoise.

« Avez-vous eu recours à une structure d'accompagnement pour vos travaux ?
Si oui, en êtes-vous satisfait ? Si non, auriez-vous eu besoin d'un conseil ? »

Recours aux structures d'accompagnement



% de recours aux structures d'accompagnement	
AMP	9%
Pays d'Arles	17%
Dpt 04	12%
Dpt 05	12%
Dpt 84	16%
NCA	6%
Ouest 06	10%
TPM	11%
Var Est	16%

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

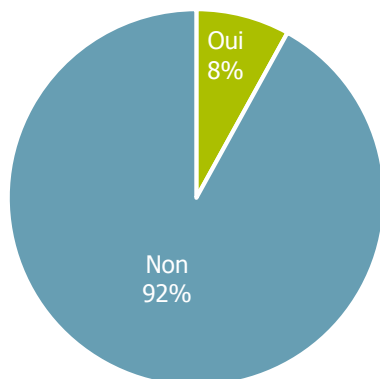
Travaux : un ménage a réalisé des travaux lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action sur un des 5 postes étudiés (la toiture, les murs donnant sur l'extérieur, les ouvertures, le chauffage ou l'eau chaude sanitaire).

Quelle est le recours aux structures d'accompagnement de la part des ménages de PACA ayant réalisé des travaux énergétiques ?



- **8% des ménages** ayant réalisé des travaux énergétiques déclarent avoir eu recours à une structure d'accompagnement, soit environ **21 800 ménages**.
- 89% des ménages ayant eu recours à ces structures se disent satisfaits, et 63% déclarent ne pas avoir besoin de conseils complémentaires.
- Le recours aux structures est globalement important dans les territoires du littoral et le Pays d'Arles.

Recours aux structures d'accompagnement par les ménages ayant réalisé des travaux énergétiques



% de recours aux structures d'accompagnement

AMP	9%
Pays d'Arles	17%
Dpt 04	15%
Dpt 05	-
Dpt 84	14%
NCA	-
Ouest 06	17%
TPM	18%
Var Est	20%

Rappel des définitions de l'étude

Ménage : propriétaire occupant de sa résidence principale et domicilié en région PACA.

Travaux énergétiques : un ménage a réalisé des travaux énergétiques lorsqu'il a effectué dans sa résidence principale, entre 2014 et 2016, au moins une action avec un impact énergétique sur un des 5 postes étudiés (isolation de la toiture, isolation des murs donnant sur l'extérieur, changement de plus de la moitié des fenêtres, installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants).

Note : Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les propriétaires soit par la copropriété.

Les ménages de PACA seraient-ils prêts à payer pour obtenir le service fourni par les structures d'accompagnement ?



- **Plus de la moitié** des ménages interrogés ne sont pas prêts à payer pour obtenir le service fourni par les structures d'accompagnement. Et si elles le sont, c'est rarement **plus de 300€**.

« Quel tranche de prix auriez-vous pu consacrer à ce service si celui-ci était payant ? »

